



DU NOUVEAU À ABOBO BAULÉ

RESIDENCE HOTEL SOPIE

20 SUITES À VOTRE DISPOSITION

+225 72 950 880 - 66 077 430 - 79 371 778 www.facebook.com/résidence-hôtel-sopie



Fraternité Matin

Vendredi 20 avril 2018 / N° 16007 www.fratmat.info / FratMat Mobile #129# (Orange CI) Prix: 300 Fcfa • Cedeao : 450 Fcfa • France: 1,70 €

PREMIER QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'éditorial de **Venance Konan**

Francivoire

L'histoire dit que l'expression «FrancAfrique» aurait été inventée par Félix Houphouët-Boigny pour illustrer les relations particulières qui existent entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique. Dans le fond, qu'y a-t-il de mauvais dans le fait que la France et ses anciennes colonies aient des relations particulières? Rien, en principe.

SUITE PAGE 5

Coopération

Tête-à-tête Ouattara-Macron aujourd'hui

• Le Chef de l'État ivoirien rencontre son homologue français à l'Élysée P.3

Mise en œuvre de l'initiative commune Ghana-Côte d'Ivoire sur le cacao

Gon Coulibaly salue l'engagement des bailleurs de fonds P.2



• Le Premier ministre participe à Washington aux réunions de printemps du groupe Banque mondiale / Fmi

Henri Konan Bédié "L'Accord politique du Rhdp ne signifie nullement la dissolution du PdcI-Rda" P.4

Africa IT et Telecom Forum

Bruno Koné présente les acquis de "l'Appel d'Abidjan" P.9

Soutien du Chef de l'État aux artistes et créateurs

12 nouveaux bénéficiaires enregistrés P.16

Bon plan

Profiter à fond du week-end

21 Avril 2018



Bonus intra Orange à partir de

500 F

300% de bonus

Via le #144*31#, l'application Orange Money ou appelez le 9907

Validité du bonus 07 jours non cumulables. Consultez votre bonus au #122# option 1. Offre valable pour les clients prépayés et hybrides.

orange™

Orange Money Côte d'Ivoire

Abidjan-Plateau Avenue Abdoulaye FADIGA Immeuble PIA Seme étage 11 BP 202 Abidjan 11

Mise en œuvre de l'initiative commune Côte d'Ivoire-Ghana sur le cacao Gon Coulibaly salue l'engagement des bailleurs de fonds

Le Premier ministre ivoirien, dans le cadre des réunions de printemps des institutions de Bretton Woods, s'est exprimé hier, au siège de la Banque mondiale, à Washington.

Il est connu de tous que la Côte d'Ivoire et le Ghana sont les deux gros producteurs de cacao au monde. Ils représentent 60% de parts sur le marché mondial. Le hic, leurs producteurs n'en profitent qu'à hauteur de 6%. Ce qui n'est pas normal, disent les experts. Le sujet a fait l'objet, hier, d'un débat de haut niveau, dans le cadre des assemblées de printemps du groupe Banque mondiale/Fonds monétaire international, qui se tiennent à Washington DC. Cette table ronde a donc réuni les principaux acteurs du secteur ivoirien, ghanéens et les partenaires au développement que sont la Banque mondiale, la Bad, la Société financière internationale (Sfi).

Dominer le marché mondial et n'en profiter qu'à un faible taux est la principale motivation du programme commun porté par la Côte d'Ivoire et le Ghana dont les Chefs d'État, Alassane Ouattara et Nana Addo Dankwa Akufo-Addo ont signé, le 17 mars, une convention dite « Déclaration d'Abidjan ». Par cet acte, ils s'engagent à accélérer la mise en œuvre d'une politique commune pour la filière cacaoyère. « Dans les éléments de transformation structurelle de l'économie ivoirienne, le Chef de l'État a clairement indiqué



Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly s'est félicité de l'appui des institutions financières internationales au développement de l'économie ivoirienne (PHOTO: PRIMATURE)

que nous devons travailler à la transformation des matières premières. Les deux principales matières premières ciblées sont l'anacarde et le cacao... Ce matin (Ndlr : hier), nous avons travaillé sur l'initiative portée par le Président Alassane Ouattara et son homologue du Ghana concernant le cacao. Compte tenu des événements que nous avons connus en 2017, les deux Chefs d'État ont souhaité que cette initiative soit prise pour nous mettre à l'abri des fluctuations du marché mondial du prix

du cacao surtout à cause de ses répercussions sur les prix aux producteurs ». Tel est le contexte de cette problématique, selon le Premier ministre ivoirien. Qui a salué, à cette tribune, l'engagement des partenaires au développement, notamment la Banque mondiale, la Bad et les institutions de financement comme la Sfi et les a invités à aider ces deux pays à porter cette initiative. Surtout que la Banque mondiale annonce, par l'entremise du vice-président pour la région Afrique,

Makhtar Diop, un appui de 300 millions de dollars (soit plus de 150 milliards de FCfa) au secteur du cacao en Côte d'Ivoire, dans les prochains jours, en plus du prêt de 200 millions de dollars (soit environ plus de 100 milliards de FCfa) accordé à la transformation de la noix de cajou dont la Côte d'Ivoire est premier producteur mondial comme le cacao. Il a promis d'accorder des appuis similaires au Ghana.

En effet, pour le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, à travers cette politique commune de gestion du cacao, les deux pays « seront à mesure d'avoir un poids quant à la durabilité de l'industrie ca-

caoyère et de créer un marché solide ». Ajoutant que l'appui de son institution à cette initiative ou encore cette démarche conjointe devra permettre d'améliorer toute la chaîne de valeur, allant de la productivité à la recherche, en passant par la transformation des produits et la capacité de stockage dans les deux pays.

Tout comme la Banque mondiale, la Bad et la Sfi ont réaffirmé leur appui aux deux pays dans l'amélioration de la chaîne de valeur dans le secteur agricole mais surtout concernant la spéculation cacaoyère. Les opportunités de financements existent bel et bien, à en croire le groupe de travail Banque

mondiale/Bad qui propose une feuille de route aux deux pays concernés, à cet effet. Cette feuille de route prend en compte la stratégie de prix, déclinant les différentes options et l'impact de l'harmonisation en matière de formulation des prix, de coordination de la commercialisation et le rôle du secteur privé dans l'apport de valeur, la recherche, le renforcement des compétences, la transformation du cacao...

Pour le chef du gouvernement ivoirien, toutes ces propositions sont conformes aux orientations fixées par les deux pays. Cependant, il souhaite que les partenaires puissent clairement identifier des actions précises à financer et qui tiennent dans un calendrier d'exécution aussi précis et qui ne dure pas dans le temps.

Ont assisté à cette table ronde, aux côtés du Premier ministre, les ministres Sangafowa Coulibaly, Adama Koné, Kaba Nialé, le tout nouvel ambassadeur de la Côte d'Ivoire aux États-Unis, Haïdara Mamadou et des membres de son cabinet.

C'est avec plusieurs audiences (sur lesquelles nous reviendrons) que le Premier ministre a bouclé sa première journée de travail aux assemblées de printemps des institutions de Bretton Woods, qui se tiennent du 19 au 23 avril, à Washington ■

GERMAINE BONI
ENVOYÉE SPÉCIALE
À WASHINGTON DC

• Accélérer le processus de transformation...

Si la Côte d'Ivoire et le Ghana se félicitent de l'adoption d'une politique commune de protection du marché de leur cacao et du soutien des partenaires à cette politique, ils souhaitent que cette coopération aille plus loin dans les faits et surtout dans la mise en œuvre de ce projet commun. Le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, n'a pas manqué de le signifier, hier, à Washington, à une table ronde portant sur la question, à l'occasion des réunions du printemps du Fmi/ Banque mondiale. « Cette rencontre réunissait les deux pays, la Banque mondiale, la Bad, la Sfi pour regarder ensemble les décisions à prendre et les modalités de leur mise en œuvre notamment sur le stockage, la transformation, la lutte contre les maladies, la promotion de la consommation du chocolat pour avoir une industrie cacaoyère durable pour le bien de nos paysans », a-t-il déclaré à la presse, à la sortie de cette réunion de haut niveau.

Pour Amadou Gon Coulibaly, donnant son avis sur la feuille de

route proposée par le groupe de réflexion conjoint de la Banque mondiale et de la Bad, il n'est plus question de tergiverser ou de se confiner dans des discours ou des promesses. Il faut plutôt aller vite et prendre des décisions précises. « Il n'y a pas d'ambiguïté, nous avons une idée claire de ce que nous demandons... Les points de la feuille de route sont conformes aux orientations indiquées dans la déclaration d'Abidjan. Mais il faut que l'on soit plus précis sur la question de la transformation du cacao qui apparaît comme un élément essentiel du développement de notre industrie cacaoyère... Il faut accélérer le réseau de transformation », a demandé le Premier ministre Gon Coulibaly.

De plus, à propos du calendrier d'exécution des tâches, il a fait remarquer qu'il y a urgence en la matière. « ... Nous souhaitons que, d'ici à la première campagne, en octobre, l'on puisse mettre en œuvre des mesures concernant le renforcement des capacités de nos pays dans le domaine du stockage. Mieux, pour la campagne 2019, que des

capacités de stockage soient réalisées, tout comme des unités de transformation en vue d'augmenter la demande de l'offre », a-t-il affirmé.

En définitive, il souhaite qu'en 2018, des actions soient listées en vue d'accélérer la mise en œuvre de la politique commune Côte d'Ivoire-Ghana sur le cacao. Non sans oublier que des mesures immédiates devront être prises dans l'entreposage en vue de l'amélioration de la productivité, de sorte à éviter les nombreuses pertes que ces pays ont connues. En effet, cette politique commune de protection de la production cacaoyère des deux pays vise à tirer profit pour les agriculteurs dont les efforts permettent à leurs pays d'être à la tête des pays producteurs de cacao au monde sans en ressentir les fruits dans leurs ménages. Les dirigeants ivoiriens et ghanéens ne veulent plus que leurs braves paysans soient « ces cordonniers mal chaussés », comme on le dit couramment. Alors, il faut agir vite ! ■

G. BONI

Extrait de la « Déclaration d'Abidjan » signée le 26 mars 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat stratégique qui lie la République de Côte d'Ivoire et la République du Ghana, les deux Chefs d'État, S.E.M. Alassane Ouattara et S.E.M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, ont eu une concertation consacrée à l'économie du cacao, dont les deux pays assurent 60% de l'offre mondiale.

À l'issue de leurs échanges, les deux Chefs d'État ont décidé de faire la déclaration intitulée « Déclaration d'Abidjan » :

- Considérant les fortes fluctuations des cours du cacao sur le marché international, marquées par une chute de l'ordre de 40% en 2017 ;
- Considérant que cette baisse a eu un impact défavorable sur les revenus de plusieurs millions de petits producteurs de cacao,

ainsi que sur les recettes budgétaires des deux pays ;

- Conscients de l'importance du cacao pour les économies du Ghana et de la Côte d'Ivoire ;
- Désireux d'accélérer la mise en œuvre de leur politique commune, visant à mieux défendre les intérêts des producteurs de cacao, ainsi que ceux des économies des deux pays. Les deux Chefs d'État :

1. Réaffirment leur volonté de définir une stratégie commune, en vue de trouver une solution durable à l'amélioration des prix perçus par les producteurs de cacao de leurs pays respectifs ;
2. S'engagent à harmoniser leurs politiques de commercialisation du cacao ;
3. Conviennent d'annoncer chaque année, de manière concomitante et avant le début de la campagne, le prix aux producteurs ;

4. Conviennent d'intensifier la collaboration en matière de recherche scientifique sur la protection des plants de cacao, l'amélioration des variétés, notamment, d'adopter et de mettre en œuvre un programme régional de lutte contre la maladie du Swollen shoot ;
5. Affirment leurs engagements à transformer la majeure partie de leur production nationale dans leurs pays respectifs ;
6. Invitent le secteur privé, notamment le secteur privé africain, à investir massivement dans la transformation du cacao en Afrique ;
7. S'engagent à promouvoir conjointement la consommation du cacao sur les marchés locaux, régionaux et émergents ;
8. Décident que la concertation entre les deux pays sur la gestion de leurs filières cacao se fera de façon régulière ■

Vendredi 20 avril 2018

Ouattara - Macron Un tête-à-tête aujourd'hui

Le Chef de l'État ivoirien aura ce jour, un entretien avec son homologue français.

C'est aujourd'hui à 12h (Gmt) que le Président de la République, Alassane Ouattara, aura à l'Élysée un entretien avec son homologue français, Emmanuel Macron. On se rappelle qu'après sa fructueuse visite au Koweït, le Président ivoirien est arrivé à Paris pour avoir ce tête-à-tête avec Emmanuel Macron pour passer en revue la coopération bilatérale entre la Côte d'Ivoire et la France. Outre les questions liées aux relations économiques et politiques entre les deux pays, Alassane Ouattara et Emmanuel Macron auront sans doute l'occasion d'aborder les questions touchant à la sécurité dans la sous-région ouest africaine. Notamment les différentes attaques terroristes qui ont frappé le Mali et le Burkina Faso. La France mobilise au total 3500 hommes sur le théâtre des opérations dans le Sahel. À savoir le Burkina



Les deux Présidents lors de leur huis clos du 31 août 2017 dans les jardins de l'Élysée. (PHOTOS : DR)

Faso, la Mauritanie, le Niger et le Mali. D'ailleurs, 1700 soldats français, basés à Gao, sont engagés dans l'opération Barkhane face aux djihadistes. La situation politique au Togo retiendra certaine-

ment l'attention d'Alassane Ouattara et d'Emmanuel Macron au cours de leur entretien, le troisième du genre. On se rappelle que le dernier sommet extraordinaire de la Cedeao à Lomé la semaine

dernière a pris un certain nombre de mesures à l'effet d'amener les acteurs politiques à trouver une issue heureuse à la crise togolaise ■

BROU PRESTHONNE

Ardci Ahoussou passe la main à Aka Aouélé



Kouadio-Ahoussou Jeannot remettant les dossiers de l'Ardci à Eugène Aka Aouélé, qui devient ainsi président de cette faïtière.

C'est haise musicale à l'Assemblée des régions et districts de Côte d'Ivoire (Ardci), Ahoussou Jeannot qui présidait aux destinées de cette faïtière, après son élection à la présidence du Sénat, a cédé hier son fauteuil à Eugène Aka Aouélé, président du conseil régional du Sud-Comoé. Cette passation des charges entre le président sortant et son successeur s'est faite à l'occasion d'une Assemblée générale extraordinaire de l'Ardci au siège de cette structure aux 2 Plateaux-Vallons. Ahoussou Jeannot qui s'est félicité de son bilan a dit laisser cette faïtière entre les mains d'une personne compétente et pleine d'expérience. « (...) J'ai été élu président du Sénat. J'ai décidé volontairement de remettre les charges au sommet de l'Ardci à quelqu'un d'expérience, et qui, depuis 16 ans, est dans la dynamique de la construction au niveau local. Je suis donc heureux de partir », s'est-il satisfait. Le nouveau président du Sénat a soutenu qu'il quitte une Ardci forte dont les réalisations ont apporté un changement qualitatif au développement local. « À l'Ardci, nous avons pu constituer une famille qui a pris en compte les problèmes des personnes qui vivent sur le territoire ivoirien. Nous avons en la matière les centres de santé, les écoles primaires publiques construits, le nombre de villages électrifiés. Le bilan est très positif. J'appelle de tous mes vœux que nous puissions apporter un peu de

bonheur dans les tous les recoins de la Côte d'Ivoire », a-t-il expliqué.

L'ancien Premier ministre a, en outre, déclaré que les actions positives posées par cette structure dédiée aux collectivités territoriales, ont rehaussé l'image de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale auprès de ces faïtières sœurs. « Sur le plan international, l'Ardci a pu se positionner comme association crédible parce que nous sommes membres de l'Association internationale des régions francophones, mais nous y occupons un poste de vice-président. Quant à l'association mondiale des régions, nous y occupons un poste de membre du bureau. Nous avons tenu une réunion de cette structure à Abidjan. C'est dans la dynamique donc de porter la Côte d'Ivoire très haut », a-t-il insisté. Avant de promettre de continuer à prendre une part entière à l'ascension de l'Ardci à partir de la nouvelle fonction qu'il occupe. « 50% des activités du Sénat seront consacrées aux collectivités territoriales étant donné que nous allons voter les lois, mais nous avons la particularité de prendre en compte ses préoccupations. Je fais le serment de respecter cette engagement constitutionnel », a-t-il promis.

Eugène Aka Aouélé a dit prendre la mesure de la tâche colossale qui l'attend. Il a pris l'engagement de s'investir dans le rayonnement des collectivités territoriales ■

KANATÉ MAMADOU

Diplomatie L'ambassadeur de Côte d'Ivoire auprès de l'Onu n'est plus

Sem Marcel Amon-Tanoh, ministre des Affaires étrangères de la République de Côte d'Ivoire, les ambassadeurs de Côte d'Ivoire, l'Association des ambassadeurs de Côte d'Ivoire à la retraite, l'Association des épouses des ambassadeurs de Côte d'Ivoire, l'Union des diplomates de carrière de Côte d'Ivoire, le personnel administratif et technique du ministère des Affaires étrangères, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Sem. Bernard Tanoh-Boutchoue, ambassadeur, Représentant permanent de la République de Côte d'Ivoire près l'Organisation des Nations Unies (Onu).

Ce communiqué nécrologique daté d'hier, 19 avril, et signé du Directeur de cabinet de Marcel Amon-Tanoh, a, hélas, confirmé la rumeur qui avait envahi, la veille, certaines chancelleries sur la mort du diplomate. Depuis le 18 avril, Bernard Tanoh-Boutchoue a été brutalement arraché à l'affection des siens, à 67 ans, au moment où la Côte d'Ivoire en-



tame son mandat de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'Onu. Le diplomate ivoirien était très apprécié. Selon l'ambassadeur français, François Delattre, 'l'Onu perd

un grand professionnel, la Côte d'Ivoire, un magnifique représentant et la France, un ami', rapporte l'AFP.

C'est en septembre dernier qu'il a été nommé Représentant per-

manent de la République de Côte d'Ivoire près l'Organisation des Nations Unies. L'ambassadeur Bernard Tanoh-Boutchoue, Diplomate de carrière, est entré au ministère des Affaires étrangères, le 1^{er} août 1978.

Du 8 octobre 2007 au 19 septembre 2011, il est nommé ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Arabe d'Égypte et la République du Soudan, avec Résidence au Caire.

En septembre 2011, il est désigné ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la Fédération de Russie, puis des pays suivants: Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Lettonie et Ukraine.

L'ambassadeur Tanoh-Boutchoue est Officier de l'Ordre National de Côte d'Ivoire, marié et père de trois enfants.

La date de l'arrivée, à Abidjan, de la dépouille mortelle et le programme des obsèques seront, dit-on, communiqués ultérieurement ■

SYLVAIN NAMOYA

Henri Konan Bédié, président du Pdcî-Rda “ Cet accord politique ne signifie nullement la dissolution du Pdcî-Rda ”

Le président du Pdcî-Rda, président du présidium du Rhdp, a reçu hier, les journalistes en sa résidence de Daoukro. Nous vous proposons l'intégralité de ses propos liminaires. ...DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL AMÉDÉE ASSI.

Je vous remercie d'avoir fait le déplacement à ma résidence de Daoukro ce jour afin de faire une clarification sur un point important de l'actualité. Le document signé qui fait l'objet de commentaires passionnés est un Accord Politique intervenu entre les partis membres du RHDP et non un Manifeste annoncé précédemment. Cet Accord Politique consolide l'Alliance existant entre les partis politiques membres du RHDP depuis la mise en place le 18 mai 2005 à Paris et la plateforme qui les régit. Désormais au lieu de parler de parti unifié il conviendrait de dire maintenant Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP). Cela éviterait bien les amalgames et les confusions. Cet Accord Politique ne signifie nullement la dissolution du PDCI-RDA auquel j'ai souhaité une longue et longue Vie. Par ailleurs le PDCI présentera, en RHDP, un candidat en 2020. Un candidat à l'élection prési-



dentielle de 2020 en souhaitant l'appui de ses Alliés compte tenu des sacrifices qu'il a consentis pour les uns et

2010 et 2015 ; mais cela est en discussion avec les alliés. Pour les investisseurs qui ont fait confiance à notre pays cet Accord Politique engage les partis membres du RHDP et tous les électeurs en Côte d'Ivoire à procéder aux prochaines municipales, régio-

nale et présidentielles dans la sérénité, la sécurité de tous, et dans la non-violence. Autrement dit, dans la Paix. Nous disons cela pour rassurer les investisseurs dont certains commençaient déjà à craindre pour leurs activités et pour leurs projets. Compte

tenu de tout ce qui précède je vous dis A bon entendeur salut ! ■

FAIT À DAOUKRO LE 19 AVRIL 2018,
 SON EXCELLENCE MONSIEUR
HENRI KONAN BÉDIÉ,
 PRÉSIDENT DU PDCI-RDA
 PRÉSIDENT DU PRÉSIDIUM DU RHDP

Accord politique

Les jeunes du Pdcî-Rda réaffirment leur attachement à Bédié

Plusieurs centaines de jeunes du Pdcî-Rda ont scandé et réaffirmé leur attachement au président de leur parti, Henri Konan Bédié, le mercredi 18 avril, au siège du parti “ : On veut Bédié!”, “ Touchez pas à notre Papa Bédié!”, ou encore “Papa Bédié, papa de la Paix!”... Ces jeunes ont donné la réplique à leurs camarades qui ont accusé le président du Pdcî-Rda d'avoir trahi en signant l'accord politique. Ils ont crié leur ras-le-bol face à l'« irresponsabilité de certains de leurs aînés, tapis dans l'ombre et encagoulés qui veulent torpiller le parti unifié Rhdp, en création ». Ces jeunes ne supportent guère que ces individus tiennent des propos désobligeants à l'égard du “ Sphinx ” de Daoukro. Pour eux, en signant l'Accord politique pour la création du parti unifié Rhdp, Henri Konan



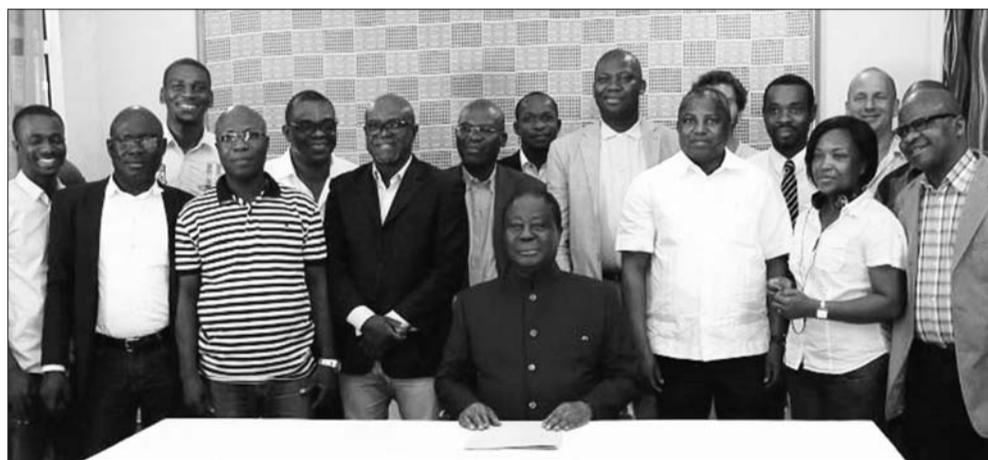
Des centaines de jeunes avec des pancartes ont manifesté leur adhésion sans faille au “ Sphinx ” de Daoukro. (PHOTOS : DR)

Bédié ne vise que l'intérêt de la nation avant les siens ou ceux de son seul parti, le Pdcî-Rda. Ils ont rappelé que le Président Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié travail-

lent pour sauvegarder l'héritage de Félix Houphouët Boigny qui a construit une Côte d'Ivoire de paix et moderne ■

B. PRESTHONÉ

• “ Le Pdcî-Rda n'a pas de chronogramme ”



Le président Bédié a posé pour la postérité avec les journalistes venus l'interroger. (PHOTO : DR)

Après son propos liminaire, hier à Daoukro, le président Henri Konan Bédié s'est ouvert à la presse.

Après la signature du document, le Rdr organise le 5 mai un congrès extraordinaire. Au niveau du Pdcî-Rda, une rencontre dans ce sens est-elle prévue?

Cela viendra à son temps. Le Pdcî-Rda est un parti autonome et souverain. Il décidera

le moment venu d'examiner le document en Bureau politique et, peut-être plus tard, en convention ou congrès.

Monsieur le président, voudriez-vous être plus explicite quand vous dites “ À bon entendeur, salut ! ”

Si tout ce que j'ai dit est entendu par tous ceux qui m'ont écouté, cela éviterait bien les commentaires passionnés qui ont lieu actuellement. Cela donnerait la tranquillité d'esprit à tous nos militants pour qu'ils

ne s'imaginent pas quoi que ce soit. Voilà ce que “ À bon entendeur, salut ” veut dire. Ce n'est pas une menace. C'est simplement un vœu que nous formons.

Le Pdcî-Rda a-t-il un chronogramme au regard de l'actualité?

Non, au niveau du Pdcî-Rda, il n'y a pas de chronogramme. Par contre, je sais que d'autres partis membres du Rhdp ont déjà établi un chronogramme pour étudier les textes ■

Coopération militaire

Soldats français et ivoiriens se livrent à des manœuvres

Oopération *Touraco*. C'est le nom de baptême de l'exercice militaire qui s'est déroulé du 13 au 17 avril derniers, entre militaires des Forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI) et quelques unités spécialisées de l'armée ivoirienne. Notamment les Fusiliers commandos de l'Air (FUSCOA), les Fusiliers marins commandos (FU-MACO), le 1^{er} Bataillon de commandos et de parachutistes (1^{er} BCP) et les Forces Spéciales (FS). Cinq villes de la Côte d'Ivoire: Yamoussoukro, Assinie, Grand-Béréby, Gagnoa et Sassandra, ont été retenues pour la circonstance. Cet exercice tactique qui a enregistré la

participation de plusieurs centaines d'éléments des deux forces, avait pour objectif de renforcer les capacités des pilotes et des équipages de l'Armée de l'air française, de sorte à leur permettre de réaliser des opérations d'urgence telles que l'atterrissage et le décollage opérationnel sur des pistes peu entretenues, le largage de troupes et de matériels et le contrôle de sites aéroportuaires. Pour l'armée ivoirienne, il visait surtout à renforcer les capacités aéroterrestres des soldats. L'effet final recherché étant l'interopérabilité entre les composantes des forces ivoiriennes d'une part, et entre elles et les forces fran-

çaises d'autre part. Plusieurs exercices de vol tactique, de posée d'assaut sur terrain difficile, de largage par parachute ou encore de livraison par air étaient au menu. Cette opération, la première du genre en territoire ivoirien, était pilotée depuis le Centre National des Opérations Ariennes (CNOA) en France. Mais elle était coordonnée en Côte d'Ivoire par le Centre Opérationnel Interarmées de l'état-major général des armées, le Centre d'Opération du 43^e BIMA et le Centre Opérationnel Conjoint FACI-FFCI, présent au sein de l'Armée de l'air ■

CASIMIR DJÉZOU
 INFOS : BIPA

Congrès extraordinaire du Rdr Dagri Diabaté appelle les cadres à mobiliser les militants



La direction du Rdr a débattu, hier, sur les préparatifs du congrès extraordinaire du 5 mai. (PHOTO:DR)

La présidente du Rdr, Henriette Dagri Diabaté, veut voir une marée humaine au congrès extraordinaire du 5 mai. Elle a, dans cette perspective, invité, hier à la rue Lepic à Cocody, les cadres de son parti à investir leurs différentes contrées pour mobiliser les militants à se rendre massivement à ce rendez-vous historique.

Le premier responsable des républicains a soutenu que ce grand rassemblement doit être une réussite totale, une journée mémorable où se matérialisera la volonté du Rdr de s'unir aux formations membres du Rhdp pour la mise sur pied du parti unifié, pour une Côte d'Ivoire démocratique, prospère et stable. « Ce congrès devra adopter définitivement la démarche historique du Rdr dans sa volonté de s'unir à tous les houphouëtistes au sein d'un même parti, le Rhdp. »

Je voudrais vous mettre en mission aujourd'hui. Retournez dans vos régions, allez dans vos villes, dans vos villages et mobilisez nos militants pour les convaincre, d'abord de converger par milliers le 5 mai vers Abidjan, ensuite de voter massivement pour le projet de parti unifié », a-t-elle exhorté les cadres et responsables du parti à la

case verte. Henriette Dagri Diabaté a saisi l'occasion de cette réunion du comité de direction de son parti pour féliciter le Pdc, l'Udpci, le Mfa, le Pit, l'Upci pour avoir signé le manifeste du parti unifié. « C'est le premier acte vers la marche du parti unifié, l'accord politique pour la création du parti unifié. Je félicite tous les signataires qui, au nom de leurs partis politiques respectifs, ont préféré l'intérêt collectif à l'intérêt particulier », s'est-elle réjouie.

Touré Mamadou, porte-parole du Rdr, dans sa conférence de presse au terme de la rencontre, a informé que le comité de direction a donné la nomenclature de la structure organisationnelle de ce congrès extraordinaire. Il a, à cet effet, indiqué qu'un haut comité politique a été mis en place. Cet organe, à l'en croire, est constitué de la présidente du parti, Henriette Dagri Diabaté, du vice-président, Amadou Gon Coulibaly, du 2^e vice-président, Guillaume Soro et des 32 autres vice-présidents. Le comité d'organisation de ces assises, a-t-il poursuivi, sera présidé par Adama Bictogo. Il a fait savoir que des commissions ont été mises en place en vue de faire de ce congrès un succès. ■

KANATÉ MAMADOU

Election du secrétaire permanent du Rdr Anyama

Des électeurs aux urnes

Des militants du Rassemblement des républicains d'Anyama sont convoqués aux urnes demain, pour élire leur secrétaire départemental. Le collège électoral est composé de commissaires politiques, de secrétaires de sections, de présidents de comité de base et de certains membres des comités de base. La campagne de ce scrutin ouverte le samedi 14 avril a pris fin hier à minuit. Deux candidats retenus par la direction du

Rdr sont en lice pour être élus premier responsable de ce parti dans la cité de la cola. Il s'agit de Diakité Ibrahima dit Mouhalime, secrétaire départemental adjoint chargé de la mobilisation. Le second est Falikou Soumahoro, 2^e adjoint au maire d'Anyama.

Porte à porte, séances de travail par petits groupes, visites à domicile, tournées dans les villages et quartiers sont en grande partie les stratégies utilisées pour convaincre le collège électoral. ■

ALFRED KOUAME
CORRESPONDANT

L'éditorial de Venance Konan

SUITE DE LA PAGE 1

Francivoire

Tout dépend de ce que revêt l'expression « relations particulières ». Pour certains, ces relations seraient de nature presque délictueuse, car entretenant une sorte de corruption des élites, aussi bien africaines que françaises, au point que l'expression a fini par avoir un sens totalement négatif.

En ce qui concerne notre pays, Houphouët-Boigny, le « père » de notre indépendance et premier président de notre pays qui régna durant 33 ans, choisit délibérément d'entretenir d'étroites relations avec la France. Parce que nous n'avions pas les cadres, techniciens, ingénieurs et scientifiques en nombre suffisant pour impulser un réel développement, encore moins les capitaux et les entreprises pour construire le pays. Sékou Touré, notre voisin guinéen, choisit, lui, de rompre avec la France pour se jeter dans les bras de l'Union Soviétique. A cette époque, pour les pays africains, comme d'ailleurs pour de nombreux autres pays du monde, le choix était entre les systèmes capitaliste et socialiste, ou si l'on veut, entre l'Ouest et l'Est.

L'Union Soviétique a fini par s'effondrer et devant l'évidence, les pays qui ont choisi son système ont fini par rejoindre le camp de l'Ouest. En Afrique de l'Ouest,

effondrement de notre économie. L'histoire se termina par une vraie guerre civile qui coûta la vie à plus de trois mille personnes. Cette guerre ne prit fin que grâce au coup de pouce décisif de la France, qui contribua ainsi à installer un vrai pouvoir démocratiquement élu, contrairement à ce dont elle était communément accusée, à savoir de soutenir et de n'installer que des dictatures.

Alassane Ouattara, celui que les Ivoiriens ont élu en 2010, a choisi, une fois installé au pouvoir, de renouer avec la France comme ce fut le cas sous Houphouët-Boigny et Bédié. Et depuis lors, notre économie a retrouvé une telle vigueur que nous sommes aujourd'hui une des économies à la plus forte croissance au monde. On ne peut nier que les investissements français y sont pour quelque chose. Il y en a évidemment en provenance de plusieurs autres pays, mais la France a retrouvé son rang de partenaire stratégique de notre pays. Avec ce pays, nous partageons une longue histoire qui eut certes son côté douloureux, car les histoires de colonisation n'ont jamais été douces, mais aussi, comme conséquence de notre histoire commune, une culture qui est celle de la francophonie.

Notre économie a retrouvé une telle vigueur que nous sommes aujourd'hui une des économies à la plus forte croissance au monde. On ne peut nier que les investissements français y sont pour quelque chose. Il y en a évidemment en provenance de plusieurs autres pays, mais la France a retrouvé son rang de partenaire stratégique de notre pays.

jusqu'à la grande crise économique qui frappa indistinctement tous les pays africains qui ne vivaient que de leurs matières premières, il était incontestable que la Côte d'Ivoire était le pays économiquement le plus avancé. Même le Nigeria avec son énorme population et ses réserves de pétrole faisait moins envie que la Côte d'Ivoire. On ne peut pas nier que notre coopération avec la France y ait été pour quelque chose. Pour nous autres qui avons été au collège dans les années 1970, jusqu'à l'université, la majorité de nos enseignants étaient des Français et nous pouvons dire avec fierté qu'à cette époque, la Côte d'Ivoire avait formé des cadres compétents.

Après Houphouët-Boigny, son successeur Henri Konan Bédié poursuivit la même politique d'étroite collaboration avec la France. Ce furent les années où notre objectif était d'atteindre une croissance à deux chiffres. Nous n'en étions pas très loin, lorsque survint le coup d'Etat militaire qui mit fin à cette ambition. Les « refondateurs » de Laurent Gbagbo qui vinrent par la suite rompirent, pour des raisons purement idéologiques, avec la France pour choisir comme partenaire stratégique l'Angola, anciennement colonisé comme nous, et qui avait bien du mal à se remettre de ses longues années de guerre civile.

La politique de Gbagbo nous conduisit tout droit à un début de guerre civile, à une partition du pays et à un

La Côte d'Ivoire aspire aujourd'hui à être un pays émergent, c'est-à-dire un pays capable de tenir tout seul sur ses jambes. Ce qu'elle attend de la France, c'est qu'elle l'aide à se passer de l'aide. Certes, dans la société des nations que nous formons, personne ne peut dire qu'il peut se passer de l'aide des autres. C'est d'ailleurs tout le sens de la vie en société. Mais dans une société des nations équilibrée, il ne saurait y avoir des Etats qui vivent éternellement de l'aide des autres. L'ambition du président Ouattara est de faire en sorte que son pays ne soit pas de ceux-là, d'où sa volonté de faire émerger notre pays le plus rapidement possible.

Tous les indicateurs montrent que nous sommes sur la bonne voie. Et ce que nous attendons de la France, notre amie, notre partenaire, est de nous accompagner sur la distance qui nous sépare de l'émergence. Car une Côte d'Ivoire debout sur ses jambes, avec une classe moyenne forte et aisée ne peut être que bénéfique pour son partenaire privilégié qu'est la France. La Francivoire (si nous pouvons nous permettre ce néologisme), dont nous rêvons, c'est cette relation-là. C'est ce que quelqu'un a appelé le co-développement. La France peut nous aider au niveau de la formation de nos cadres, et en investissant ici afin de créer des entreprises et des emplois qui retiennent sur place notre jeunesse qui, parfois, ne sait quoi faire de son énergie. Et ce sera gagnant-gagnant pour tout le monde. ■

Joseph Amichia

Le parcours d'un homme de foi et de devoir !

Homme de confiance d'Houphouët Boigny au Vatican, il est resté fidèle jusqu'au bout.

Lorsqu'il dut désigner son premier Ambassadeur près le Saint-Siège, le choix du Président Houphouët-Boigny se porta sur Joseph Amichia, militant du PDCI, du fait de son engagement dans l'Église et de ses relations avec l'épiscopat. « *Nous militons tous dans des associations, mais Houphouët nous suivait et il savait que Joseph Amichia pouvait être son ambassadeur au Vatican* », a confié le président de l'Association des Ambassadeurs à la retraite, Emmanuel Kouassi Nouama, vieil ami du défunt. Il a souligné que, bien qu'il ne fût pas diplomate de carrière, Joseph Amichia a brillamment rempli ses fonctions puisqu'il est resté à son poste durant 26 ans, dont 13 en qualité de doyen du corps diplomatique. Il a été la force d'Houphouët au Vatican, celui qui a consolidé les liens entre les deux pays. « *C'était au temps d'Houphouët, il ne faisait rien au hasard. Le vieux avait des ambitions, il pensait déjà à la Basilique et à la Cathédrale Saint-Paul, c'est pour cela qu'il lui fallait une personne de confiance. Une personne à qui il donne les moyens pour faire sa politique* » ; explique l'Ambassadeur à la retraite. Qui ajoute : « *C'était extraordinaire. Il a anticipé les choses, il a rencontré le Cardinal Karol Józef Wojtyła alors qu'il n'était pas encore pape, et lui a dit : vous serez pape un jour* ». La réalisation de cette prophétie a, selon M. Nouama, beaucoup joué dans ses relations avec le Saint-Père. Devenu Jean-Paul II le 16 octobre 1978, le Cardinal Karol Wojtyła, archevêque de Cracovie, eut son premier contact avec le corps diplomatique accrédité au Vatican quatre jours plus tard. Au moment de saluer Joseph Amichia, il s'est exclamé : « *Ah, l'Ambassadeur Amichia ! C'est un ami de longue date !* »

Une amitié bénéfique à la Côte d'Ivoire

Une amitié qui sera bénéfique à la Côte d'Ivoire, seul pays d'Afrique francophone à avoir reçu trois visites du Pape. Lors de son premier voyage apostolique dans le pays, du 10 au 12 mai 1980, Jean-Paul II bénit et posa la première pierre de la Cathédrale Saint-Paul d'Abidjan. Lors de sa deuxième visite, le 10 août 1985, il consacra cet édifice, érigé sur un terrain dégagé de 9 hectares. Enfin, lors de la troisième, les 9 et 10 sep-



Houphouët en compagnie de Joseph Amichia, ami du Pape Jean-Paul II. (PHOTO : DR)

tembre 1990, il procéda à la dédicace de la Basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro.

Mission accomplie pour Joseph Amichia ! Ambassadeur sous trois papes, il en a connu six au cours de sa vie : Pie XI, Pie XII, Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul 1^{er}, et Jean-Paul II. Ses fonctions lui permirent de rencontrer et de collaborer avec le cardinal Joseph Ratzinger, devenu Benoît XVI, alors

pas l'Église : elle vous honore, elle éduque des citoyens honnêtes et loyaux, elle ne fomente pas de rivalités ni de divisions, elle cherche à promouvoir la sainte liberté, la justice sociale, la paix. Si elle a quelque préférence, celle-ci va aux Pauvres, à l'éducation des petits et du Peuple, au soin de ceux qui souffrent ou sont délaissés ».

Tout en étant au Vatican, l'Ambassadeur Amichia préparait

l'industrie. Des terres impraticables à première vue et difficilement accessibles, que son père a réussi à mettre en valeur. Il est même allé jusqu'à hisser le campement en hauteur, sur le point le plus élevé du site. Il a aussi détecté des cours d'eau, et creusé près de 300 étangs destinés à la pisciculture.

Jean-Baptiste Amichia se souvient que lorsque son père est rentré en Côte d'Ivoire en

1997, il a déposé ses bagages et dans la semaine, il est allé s'installer dans son campement.

« *Le vieux avait des ambitions, il pensait déjà à la Basilique et à la Cathédrale Saint-Paul, c'est pour cela qu'il lui fallait une personne de confiance. Une personne à qui il donne les moyens pour faire sa politique.* »

son retour au pays, avec la création de sa plantation sur-nommée « *Campement Ambassadeur* » à Ehania, dans le Sud-Comoé, où il sera inhumé demain dans l'intimité familiale conformément à sa volonté. L'un de ses fils, Jean-Baptiste, raconte que l'Ambassadeur a créé la plantation sur les terres « *délaissées* » de la pal-

« *Le vieux avait des ambitions, il pensait déjà à la Basilique et à la Cathédrale Saint-Paul, c'est pour cela qu'il lui fallait une personne de confiance. Une personne à qui il donne les moyens pour faire sa politique.* »

« *Le vieux avait des ambitions, il pensait déjà à la Basilique et à la Cathédrale Saint-Paul, c'est pour cela qu'il lui fallait une personne de confiance. Une personne à qui il donne les moyens pour faire sa politique.* »

La passion d'une troisième vie

« *C'est cette passion qui lui a donné une troisième vie. Il a construit un marché sur le site, une école, pour les 200 ou-*

« *seulement le fait d'aller à la messe. Mais pour dire que la foi doit irriguer la vie, et aider les décisions* ». Ils sont 14 frères et sœurs. De leur père, dont la résidence à Rome était ouverte à tous, avec une table de 15 mètres dans sa salle à manger, ils ont retenu l'humilité et la générosité. « *Ce n'est pas l'avoir qui est important. Il faut travailler, il faut faire le bien. Le fait de recevoir ne nous gênait pas. Nous avons toujours reçu nos cousins à la maison. Ce sont les enfants de la maison* ». Ils recevaient aussi leurs amis, raison pour laquelle la table était si grande. Jean-Baptiste Amichia a également expliqué que ses frères et lui ont reçu une éducation ouverte, une éducation de foi, eux qui ont tous fréquenté des écoles catholiques. Ils n'ont par ailleurs jamais manqué d'amour, puisque malgré ses occupations, leur père trouvait du temps à accorder à sa famille, qu'il s'agisse de pique-niques le dimanche ou de voyages en voiture ensemble. Il n'avait jamais élevé la voix pour manifester sa colère, ou porté la main sur ses enfants. « *Il a cette capacité d'influence en respectant la liberté* », souligne Jean-Baptiste, qui compare son père au serviteur du Seigneur selon Esaïe 42 : « *Il ne crie pas, il n'élève pas la voix, il ne fait pas non plus de grands discours dans la rue. Il ne casse pas le roseau qui fléchit. Il n'éteint pas la lampe qui faiblit. Mais, il apporte réellement le droit que j'institue* ».

Le fils de l'Ambassadeur se souvient aussi avoir trouvé un document sur le voyage que les familles chrétiennes dirigées par son père ont effectué en 1957 en Europe. Il avait dit à l'époque qu'il fallait que les chrétiens aillent à la conquête de la connaissance : « *Nous sommes en Afrique. Qu'est-ce que nous pouvons apprendre des Occidentaux, puisque nous avons une base commune chrétienne ?* », se demandait-il. Les quinze familles ayant participé à ce voyage se sont rendues en Belgique en Italie et France, où elles ont été reçues par d'autres familles. Ces familles sont à leur tour venues en Côte d'Ivoire, afin de s'imprégner des réalités du pays. Joseph Amichia a aussi été député de 1965 à 1970, pour le compte de l'association des parents d'élèves ■

MARIE-ADELE DJIDJÉ

Incendie au parking de l'hinterland de la Gestoci Dix-sept camions citernes de transport de carburant partent en fumée

Les flammes ont été circonscrites aux environs de 19 heures grâce à l'intervention conjuguée des soldats du feu de la Gestoci, de la Sir et du Gspm.



L'intervention vigoureuse des pompiers a permis de limiter les dégâts...



...même si près d'une vingtaine de camions ont été emportés par les flammes. (PHOTOS: ABDOULAYE COULIBALY)

Le parking de l'hinterland de la Société de gestion des stocks pétroliers de Côte d'Ivoire (Gestoci), site d'attente des camions citernes de transport de carburant desservant le Mali et le Burkina Faso, a pris feu hier. Dix-sept camions citernes de capacités de 45 000 et 55 000

litres, dont certains avaient fait le plein de carburant, sont partis en fumée dans l'incendie qui s'est déclenché à 17 heures. Le feu a été circonscrit à 19 heures 05 minutes grâce à une intervention synergique et énergique des soldats du feu de la Gestoci, de la Société ivoirienne de raffinage (Sir) et

du Groupement des sapeurs-pompiers militaires (Gspm). Avec l'appui du Port autonome, de Bolloré et des forces de l'ordre, qui ont délimité un périmètre sécuritaire. Selon des témoins, plus d'une centaine de camions stationnés sur le parking ont pu être déplacés par leurs conducteurs

avant la propagation du feu. C'est ce qui a limité les dégâts. Dressant le bilan partiel du sinistre, Yves Adjé Djama, chef du département sécurité sureté de la Gestoci, a noté avec satisfaction qu'il n'y a eu « aucune perte en vie humaine. Il n'y a pas eu non plus de blessé qui ait été évacué ».

Le directeur de cabinet du ministre du Pétrole, de l'Energie et du Développement des énergies renouvelables, N'Dri Koffi, qui s'est rendu sur le lieu de l'incendie, et le directeur général de la Gestoci, Doumbia Ibrahima, se sont, tour à tour, félicités de la promptitude et de l'efficacité des pompiers, qui

ont réussi à maîtriser totalement les flammes en moins de deux heures. Ils ont assuré qu'une enquête sera menée dans les plus brefs délais pour déterminer les causes exactes de l'incendie et évaluer le préjudice.

GERMAIN GABO



UMOA-Titres
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics

ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BENIN DU 13 AVRIL 2018

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le vendredi 13 avril 2018, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à 12 mois pour un montant de 20 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Bénin en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 13 avril 2018, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	: 50 381 000 000
Dont ONC	: -
Montant retenu (en FCFA)	: 22 000 000 000
Dont ONC	: -
Taux Marginal	: 6,4500 %
Taux Moyen Pondéré	: 6,2629 %
Nombre soumissions	: 40
Nombre Participants directs	: 22

Taux de couverture	:	252%
Taux d'absorption	:	43,67%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Bénin, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 13 avril 2018

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

Adrien DIOUF

Av. Abdoulaye FADIGA / BP : 4709 Dakar RP-Sénégal
Tél : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57
E-mail : agenceumoatitres@umoatitres.org
Site web : www.umoatitres.org

Protection des droits des enfants

Mariatou Koné veut identifier les risques potentiels

La ministre de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité a lancé officiellement une enquête nationale en vue d'une meilleure prise en charge des enfants et des jeunes.

Dans le cadre de la recherche de stratégies efficaces de protection des droits des enfants et de l'amélioration de leur cadre de vie, le ministère de la Femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité a lancé officiellement hier, au Plateau, une enquête. Celle portant sur les expériences de vie pendant l'enfance (Eeve). Une enquête qui se fera sur trois mois à travers le programme national de prise en charge des orphelins et autres enfants rendus vulnérables du fait du Vih sida (Pn-Oev) en collaboration avec l'institut national de statistique. Objectif, collecter des données chez les enfants et les jeunes de 13 à 24 ans en vue de mieux appréhender leur vulnérabilité à chaque étape de leur développement biologique, psychologique et psychoaffectif. Identifier les risques potentiels, les problèmes en lien avec la



croissance physique. Cela, afin d'orienter les efforts de prévention. Selon Amethier Solange, directrice du Pn-Oev, les enquêteurs se rendront dans les ménages issus de 197 zones

retenues pour y administrer un questionnaire. Soit 30 ménages par zone. Ainsi plus de 2000 personnes ont été ciblées pour participer à cette étude à laquelle des tablettes

électroniques seront utilisées pour la collecte des données. Cette cérémonie marquant le début officiel des activités de ladite enquête, qui se révèle être la toute première du genre en Afrique francophone et en Afrique de l'ouest, selon les organisateurs, impliquera des autorités politiques, administratives et coutumières, des partenaires de développement. Cette opportunité est salubre, a confié la ministre de tutelle Mariatou Koné. Qui affirme qu'elle concourt au bien-être des enfants. Eux qui sont par-

fois victimes, entre autres, de violence, d'exploitation, de brimades. C'est pourquoi, elle appelle « à la vigilance, à plus d'engagement dans la protection des enfants. C'est une nécessité d'avoir des données, détecter les facteurs de risques pour mieux orienter nos actions. Tous, nous devons nous mobiliser pour une adhésion totale ».

Mariatou Koné a souligné que cette étude est également un moyen pour promouvoir une meilleure espérance de vie des enfants. Une frange de la po-

pulation à laquelle la Première dame Dominique Ouattara, accorde beaucoup d'intérêt. Pour ce faire, la ministre lui a rendu un hommage tout comme Katherine Brucker, chargée d'affaires de l'ambassade des États-Unis d'Amérique en Côte d'Ivoire. La représentante de l'ambassade a réitéré l'engagement de son pays, aux côtés du gouvernement dans sa politique d'amélioration des politiques de santé, d'éducation et de protection des enfants ■

CHRISTIAN DALLET

Conseil national du dialogue social

Cap sur l'ancrage institutionnel

Au terme de sa première session ordinaire de l'année, qui s'est tenue les 18 et 19 avril à La Maison de l'Entreprise à Abidjan-Plateau, le Conseil national du dialogue social (Cnds) a retenu un seul point : la nécessité de la mise en place d'une commission chargée de travailler en étroite relation avec le ministère de tutelle (ministère de l'Emploi et de la Protection sociale). Ce, dans le but de renforcer l'ancrage institutionnel du conseil au regard des importants enjeux liés aux missions de l'organe étatique. « Pour la mission confiée au Cnds, nous esti-

mons que son ancrage n'est pas encore à un bon niveau. Ce qui pénalise son existence, son autorité, sa crédibilité. Il y a donc nécessité de relever son ancrage. Et nous pensons qu'avec une commission du Cnds au sein de notre ministère, ce but sera atteint », estime Bernard N'Doumi, président du Cnds. Créé en novembre 2007, le Cnds anciennement Conseil national du travail (Cnt) est une institution de promotion du dialogue social entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs. À propos justement de la situation du dialogue social dans le pays,

Bernard N'Doumi assure qu'il est à « un très bon niveau ». « Il faut se réjouir, aujourd'hui, de la maturité des partenaires sociaux. Il nous reste à travailler de sorte à maintenir ce climat social », a-t-il ajouté. D'autres points étaient à l'ordre du jour mais n'ont pu être analysés compte tenu du temps. Il s'agit, entre autres, du rapport d'activités 2017, l'adoption du budget 2018, les élections sociales 2018 et les rapports des commissions permanentes techniques qui feront l'objet de discussions lors de la prochaine session dont la date n'a pas été fixée ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Lutte contre le tabagisme

Appel à la hausse du prix de la cigarette

Pour dissuader les fumeurs qui ne cessent de contourner les différents plans mis en place dans la lutte contre le tabac, l'Oms (Organisation mondiale de la santé) préconise l'augmentation du prix du tabac en appliquant des taxes sur la consommation. La proposition a été faite par le représentant résident de l'Oms en Côte d'Ivoire, Docteur Jean-Marie Vianny Yaméogo, à l'ouverture de l'atelier de formation sur la mise en œuvre d'un système de marquage et de traçabilité des produits du tabac en Côte d'Ivoire qui s'est tenu à Grand-Bassam, les 16, 17 et 18 avril. Cette idée a retenu l'attention du gouvernement au travers de ses

représentants à ce séminaire. En effet, selon l'Oms, la hausse du prix des cigarettes est très efficace pour réduire la demande. « Des prix élevés induisent le sevrage et empêchent de commencer à fumer, diminuent le nombre et réduisent la consommation chez ceux qui continuent de fumer », a expliqué Docteur Koné Blaise, représentant du gouvernement. Selon l'organisation, une augmentation de 10% sur le paquet de cigarettes entraîne une baisse de 4% de la demande. C'est pourquoi l'Oms a appelé les gouvernements à appliquer une politique de taxation et des prix contribuant à leurs objectifs de santé nationaux. En effet, les effets néfastes du tabagisme affectent la santé

dans le monde où 6 millions de personnes meurent chaque année de maladies liées au tabac. La Côte d'Ivoire enregistre chaque année 5 000 décès de personnes par la faute du tabac. « Si les tendances actuelles persistent, le tabac tuera plus de 8 millions de personnes par an d'ici 2030 avec 80% dans les pays en voie de développement », a précisé le responsable de l'Oms. Il est à signaler que la Côte d'Ivoire a ratifié le protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac en 2010. Depuis lors, des actions ont été menées pour sa mise en œuvre ■

ÉDISON GUEU

Ecobank Transnational Incorporated

30^{ème} Assemblée Générale Ordinaire

Avis de Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la trentième Assemblée Générale Ordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le mardi 24 avril 2018 à 10h30, à la Salle de Conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation des Comptes
2. Affectation du Résultat
3. Renouvellement des Mandats d'Administrateurs
4. Ratification de la Cooptation d'Administrateurs
5. Renouvellement du Mandat des Commissaires aux Comptes

Tout actionnaire peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

La documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au Siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société (www.ecobank.com), à partir de la date du présent avis. Les actionnaires souhaitant recevoir la version électronique du rapport annuel 2017 devront envoyer une demande à AGM@ecobank.com

Lomé, le 21 mars 2018
Pour le Conseil d'Administration et P.O.,

Madibinet Cisse
Secrétaire Général

ecobank.com



Ecobank
La Banque Panafricaine

Africa IT & Telecom Forum

Bruno Koné : « L'appel d'Abidjan a été entendu »

La 8^e édition s'est ouverte hier, en présence de plusieurs ministres africains en charge de l'économie numérique dont celui de la Côte d'Ivoire.



De gauche à droite : Léon Juste Ibombo, Khouloud Abeija, Bruno Koné, Aurélie Adam Soulé, Alain-Claude Bilié-By-Nzé et Hamadou Touré lors du débat des ministres. (PHOTO : DR)

Le ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de la Poste, Bruno Koné, a exprimé hier son satisfaction de l'appropriation par les États africains de l'appel lancé, le 11 février 2017, à s'unir notamment pour créer les conditions d'accélération de l'intégration africaine par le numérique en harmonisant les politiques et en mutualisant les efforts. Il intervenait à l'ouverture de la 8^e édition du *Africa IT & Telecom Forum*, à l'hôtel Radisson Blu à Port-Bouët en présence de ses homologues du Bénin, Aurélie Adam Soulé ; du Congo, Léon Juste Ibombo et Alain-Claude Bilié-By-Nzé du Gabon, pays invité d'honneur. L'événement est organisé autour du thème « *Un an après, nous pouvons dire que l'appel d'Abidjan a été entendu* », a-t-il déclaré. La satisfaction exprimée par Bruno Koné se fonde sur la qualité et le nombre croissant de délégations participant à la présente

édition. Mais également sur les améliorations significatives enregistrées dans l'engagement des gouvernements africains dans la mise en place des infrastructures et du partage des différents outils. Par exemple, la Côte d'Ivoire a pratiquement bouclé l'installation de 5 000 km de fibre optique sur les 7 000 attendus ; les 2000 restants seront réalisés avant la mi-2019. Ce chiffre est notamment de 2000 km au Bénin et de 4000 au Gabon où le gouvernement investira plus de 150 milliards de FCfa dans les infrastructures numériques dans les trois années à venir.

En plus, les pays du continent sont résolument engagés dans l'interconnexion de leurs différents réseaux. Le Tchad, le Cameroun, le Gabon, le Congo et la République centrafricaine sont en passe d'être interconnectés. Quant à l'interconnexion des institutions publiques et privées à l'intérieur de chaque pays et la dématérialisation des services aux ci-

toyens et du business, des avancées notables ont été réalisées. Ces efforts concernent également le secteur de la cybersécurité où plusieurs pays sont davantage actifs à l'instar de la Côte d'Ivoire qui fait office de leader en la matière. C'est le cas notamment du Sénégal qui vient d'adopter une stratégie de cyber sécurité, il y a quelques semaines. La sécurisation des données figure parmi les priorités des gouvernants qui ont entrepris de construire des Data center nationaux, pour stocker les informations sur le plan local. Ont également pris part à la cérémonie d'ouverture Khouloud Abeija, Dg de l'Agence marocaine du développement digital ; Chérif Diallo, directeur des Ntic du Sénégal et Hamadou Touré, Directeur exécutif de Smart Africa. Étaient également présents Soro Kipeya Euloge, Dg de l'Agence nationale du service universel des télécommunications de Côte d'Ivoire (Ansut) et son homologue Nongolougo Soro de la

Société nationale de développement informatique (Sndi) ■

ABOUBAKAR BAMBA

Une rencontre annuelle pour l'opérationnalisation de l'appel

Dans le souci de garantir le succès de la mise en œuvre des stratégies numériques et améliorer l'efficacité opérationnelle de l'appel d'Abidjan, le secrétariat du groupe de travail ad hoc s'est réuni hier, au Radisson Blu, en marge de la 8^e édition de l'Africa IT & Telecom Forum, pour réfléchir sur un plan d'opérationnalisation. Hamadou Touré, directeur exécutif de Smart Africa qui porte le projet, Euloge Soro Kipeya, Dg de

l'Ansut qui en assure le secrétariat permanent, Rekia Mahamoudou de l'Union africaine et Aurélie Adam Soulé, ministre en charge des TIC du Bénin ont évoqué la tenue de rencontres annuelles pour évaluer l'effectivité du projet. Euloge Soro s'est donc réjoui de cette avancée qui permettra aux agences du service universel des télécommunications de partager les expériences et de mutualiser les outils et les ressources ■

A. B.

Alain-Claude Bilié-By-Nzé : « C'est l'outil par excellence de l'accélération de l'intégration africaine »

Le ministre gabonais en charge de l'Économie numérique, Alain-Claude Bilié-By-Nzé, a indiqué hier que le numérique est l'instrument qui permettra, à coup sûr, de donner un coup d'accélérateur significatif à l'intégration africaine. « *C'est l'outil par excellence de l'accélération de l'intégration africaine* », a-t-il souligné. Pour illustrer sa pensée, Alain-Claude Bilié-By-Nzé, dont le pays accueillera la 9^e édition du *Africa IT & Telecom Forum*, a comparé l'im-

pact des TIC sur l'intégration africaine aux projets autoroutiers Alger – Le Cap et Dakar – Dar-es-Salam, qui n'ont toujours pas encore été réalisés 40 ans après leur annonce. Le ministre de l'Économie numérique du Gabon a également soutenu la nécessité pour l'Afrique de créer ses propres contenus (applications) en fonction de ses besoins. En effet, a-t-il indiqué, « *des milliers d'applications ne sont pas encore créées parce que les problèmes qu'elles résolvent sont en Afrique* ».

Relativement à la situation au Gabon, il a indiqué que le taux d'accès à Internet est de 99 %, avec 3 millions d'abonnés à la téléphonie mobile pour une population de 1,9 million de personnes. Il a fait remarquer que le territoire du Gabon est en passe d'être totalement couvert en fibre optique. Et d'ajouter que 5000 jeunes gabonais seront formés aux métiers des Tic en plus de 5000 autres qui l'ont déjà été ■

A. B.

Domaine public maritime et lagunaire
L'État va mettre de l'ordre

Dans un communiqué en date du 19 avril, signé du ministre des Transports, Amadou Koné, il est prévu, du 2 mai au 2 juillet, une opération de recensement des occupants du domaine public maritime et fluvial opérant dans le pays. L'objectif, pour l'État, est de constituer une base de données fiable permettant de définir la cartographie des occupants. Pour la réussite de l'opération, le ministère invite les populations concernées à « réserver un bon accueil aux

agents recenseurs » qui se présenteront munis d'un ordre de mission dûment signé par le directeur des affaires maritimes et portuaires.

Dotée d'un littoral de plus de 550 km et d'une zone économique maritime de 370 km lui conférant un territoire maritime de 203 000 km², la Côte d'Ivoire tire d'énormes ressources de ce secteur, en plus de revendiquer d'importants plans d'eaux lagunaires et fluviales. Le pays dispose de deux ports (Abidjan et San Pedro) qui traitent respectivement environ 22 millions et

cinq millions de tonnes de marchandises annuellement. Le port d'Abidjan assure pour environ 90% des échanges du pays avec l'extérieur et 85% des recettes douanières.

Avec environ 100 000 tonnes de thon, la Côte d'Ivoire demeure depuis des décennies, le premier port thonier du continent. Ses champs pétroliers, offshore (en mer) lui produisent environ 40 000 barils jour de pétrole brut et 275 millions de pieds cubes jour de gaz naturel ■

ANOH KOUAO

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Maire de la commune de Grand-Bassam a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'en application des lettres du Ministère de la Construction, et de l'Urbanisme, des enquêtes de **commodo et incommodo d'une durée de 30 jours, allant du 10 avril 2018 au 10 mai 2018**, sont ouvertes dans les locaux de la Mairie de Grand-Bassam, en vue des demandes d'Arrêté de Concession Définitive (ACD) sur des parcelles suivantes :

- 1^o) Demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive (ACD) sur deux parcelles de 02ha 74a 34ca et 07ha 43a 48ca sise à Grand-Bassam, présentée par LA SCI MARYANN ;
- 2^o) Demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive (ACD) sur deux parcelles de 03ha 46a 36ca et 01ha 40a 93ca sise à Lakité Extension, présentée par M. KANGA ASSOUMOU ;
- 3^o) Demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive (ACD) sur une parcelle de 00ha 32a 00ca sise à Mondoukou, présentée par M. ELOGNE MAGLOIRE ;
- 4^o) Demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive (ACD) sur une parcelle de 00ha 20a 02ca sise à MONDOUKOU, présentée par M. AGO KOUAME ;

Monsieur BRINDOUMI Koffi Noel, Chef Intérimaire des Services Techniques, a qualité de recevoir et d'enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites, dans un registre ouvert à cet effet et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires, dans les locaux des Services Techniques de la Mairie.

LE MAIRE

EZALEY Georges Philippe



**AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES
SPECTROPHOTOMÈTRE RAMAN PORTABLE
Lieu d'exécution – Côte d'Ivoire**

1. Référence

N° NPSP/MEDTIC/002/PMC/2018

2. Procédure

Procédure de Mise en Concurrence

3. Financement

Expertise France Initiative 5% Sida, Tuberculose, Paludisme convention N°1616SANIN205

4. Pouvoir adjudicateur

Nouvelle Pharmacie de Santé Publique, sise à Abidjan-Côte d'Ivoire

Km4, boulevard de Marseille, BP V 5 Abidjan, Côte d'Ivoire, Tel : (225) 21 21 73 00 / Fax (225) 21 35 57 70

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ**5. Description du marché**

Le marché consiste en la fourniture, la livraison, la mise en service et le service après-vente par le titulaire du marché d'un équipement de type :

- **Spectrophotomètre RAMAN portable****Description :** Analyseur Raman portable haute performance pour l'analyse rapide non destructive d'échantillons pharmaceutiques et chimiques, notamment pour le Contrôle de médicaments contrefaits.**L'offre doit prendre en compte la maintenance préventive et qualification de l'équipement après l'année de garantie.****6. Nombre et intitulé des lots**

Le marché est composé d'un (01) lot unique: EQUIPEMENT SPECTROMETRE RAMAN PORTABLE

CONDITIONS DE PARTICIPATION**7. Éligibilité et règle de l'origine**

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires). La participation à la procédure est également ouverte aux organisations internationales.

8. Nombre d'offres

Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

9. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de

bonne exécution égale à 5 % de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité ; un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins disante.

10. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. Période de mise en œuvre des tâches

La période de livraison des équipements est de 60 jours allant de la date de la dernière signature du contrat et ce, jusqu'à la livraison provisoire.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION**12. Critères de sélection**

Les critères de sélection suivants seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble :

Pour le Lot unique :**Capacité économique et financière du soumissionnaire**

Le chiffre d'affaires moyen annuel du soumissionnaire des trois (03) dernières années doit être supérieur ou égal à 30 000 000 FCFA (45.000 Euros).

Capacité professionnelle du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit avoir un objet social en relation avec le présent marché. Une copie du registre du commerce est à fournir.

Capacité technique du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit avoir mené avec succès, au cours des deux (2) dernières années, au moins un (1) contrat d'un montant supérieur à 30 000 000 FCFA (45.000 Euros), dans le domaine de la fourniture, et la livraison des équipements. Pour attester du bon achèvement du ou des projet (s), le soumissionnaire doit fournir les copies des certificats de réception définitive ou d'attestation de bonne exécution signés par les autorités contractantes pour le (s) contrat (s) concerné (s).

13. Critères d'attribution

L'offre techniquement conforme et économiquement la plus avantageuse sera choisie.

Toute entité désireuse de participer à la présente Procédure de mise en concurrence et respectant les critères de sélection et d'attribution cités plus haut est priée d'adresser un mail **au plus tard le Jeudi 26 Avril 2018 à 10h00** à :

M. Sékou SQUARE
s.souare@npsp.ci avec copie à
christophe.rochigneux@expertisefrance.fr

Directeur Général
Nouvelle PSP Côte d'Ivoire

Pr YAPI Ange Désiré

Initiative cacao-forêt Donwahi présente l'expérience ivoirienne en Équateur

A l'invitation du groupe suisse *Barry Callebaut*, le ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi, est depuis le 16 avril en Équateur où il participe aux réflexions sur la problématique des nouvelles méthodes de la cacao-culture et de la préservation des forêts en Amérique latine. Cet événement qui se tient jusqu'au 20 avril s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre d'action commune signé en marge de la Cop 23, en novembre 2017 à Bonn en Allemagne, et qui vise à améliorer la résilience de la cacao-culture face à la restauration des forêts. *Barry Callebaut*, premier broyeur mondial de fèves de cacao, entend à travers cette invitation permettre à la Côte d'Ivoire de s'imprégner de sa stratégie de la cacao-culture durable, et de découvrir comment cette culture peut se faire sans avoir à détruire les forêts. Car, il faut le rappeler, la Côte d'Ivoire, premier pays producteur de fèves de cacao dans le monde, a vu son couvert forestier se réduire drastiquement de plus des trois quarts en seulement un demi-siècle, à cause justement de l'agriculture extensive. Face à ce constat, le pays a pris l'engagement de promouvoir une

cacaoculture zéro déforestation à travers l'agroforesterie, tout en œuvrant à reconstituer le couvert forestier sur au moins 20 % du territoire national, au cours des trente prochaines années. Aussi, au plan international, d'importantes initiatives sont prises telles que celles du prince de Galles visant à contribuer à développer des solutions durables à l'épuisement des ressources naturelles, en mettant l'accent notamment sur la gestion durable de l'agriculture. Signataire du Cadre d'action commune, la société suisse s'est engagée à soutenir la Côte d'Ivoire dans sa politique de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts dans la chaîne d'approvisionnement mondiale du cacao. Au cours de la présente mission du ministre Donwahi, il aura à visiter les installations et plantations de cacao dans les zones semi-arides (cultures irriguées, mécanisées et intensives) du fabricant suisse en Équateur et d'échanger sur les possibilités de développer des projets communs dans le cadre de la politique de développement durable « Forever Chocolat », mise en œuvre par la société ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Investissement forestier L'Oipr valide son manuel de travail

En atelier les 9 et 10 avril 2018 à Abidjan, l'Office ivoirien des parcs et réserves (Oipr) a validé son manuel d'exécution technique de la composante relative à l'appui à la gestion du Parc national de Taï. Cette rencontre, selon le service de communication de l'Oipr qui cite le colonel Tondossama Adama, directeur général de l'Oipr, devrait permettre « ... d'obtenir des résultats probants et toujours mériter la confiance des partenaires financiers notamment la Banque mondiale ». Ce manuel de travail devrait servir de guide de référence pour la programmation, l'exécution, la validation et le suivi de l'ensemble des activités nécessaires à l'obtention des résultats attendus. Lequel manuel inclut les localisations, les timings, les budgets et les responsabilités des différentes tâches nécessaires à l'exécution. Il s'inscrit dans le Programme d'investissement forestier (Pif). Celui-ci se

présente comme un ensemble de projets articulés en deux phases de cinq ans. La première verra la mise en œuvre de deux projets traitant des principaux facteurs de la déforestation et de la dégradation forestière au sein des forêts classées, du Parc national de Taï et des forêts du domaine rural. Les agences d'exécution de ces projets sont le groupe de la Banque mondiale pour les forêts classées et le Parc national de Taï et le groupe de la Banque africaine de développement (Bad) pour les forêts du domaine rural. Le budget du projet de la Banque mondiale est évalué à 15 millions de dollars Us (environ 8,25 milliards de FCfa) comprenant un prêt concessionnel et une subvention. Quant au projet de la Bad, il s'élève à 9 millions de dollars Us (environ 4,95 milliards de FCfa) comprenant également un prêt concessionnel et une subvention ■

ANOH KOUAO

Coopération Afrique-Europe Les relations évoluent vers un partenariat



Selon les conférenciers, l'Afrique et l'Europe évoluent de plus en plus vers une relation de partenariat. (PHOTO : DR)

Comment évoluent les relations entre l'Europe et l'Afrique ? Cette interrogation était au cœur d'une conférence prononcée le 12 avril, dans ses locaux à Cocody, par le lycée international Jean-Mermoz. Organisée à l'intention des élèves de Sciences politiques dudit lycée, la conférence avait pour thème : « *Les nouvelles relations Europe-Afrique* ». Elle a été animée par Arthur Banga, expert en relations internationales, résolutions de conflits, questions militaires, par ailleurs, enseignant à l'Université de Cocody (FHB) et au Lycée international Jean-Mermoz et Charles Girard, chargé de programmes de paix et sécurité à la délégation de l'Union européenne en Côte d'Ivoire. En somme, les deux conférenciers ont souligné que les relations entre les deux continents évoluent d'une relation où les acteurs n'étaient pas égaux vers un partenariat.

Selon le chargé de programmes de paix et sécurité à la délégation de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, l'Afrique et l'Europe ont deux choses fondamentales qui les rapprochent. À savoir l'histoire et la géographie. Les deux continents partagent, en effet, une longue histoire et sont voisins. « *La diplomatie continentale africaine a une grande marge de progression. L'Europe et l'Afrique évoluent de plus en plus vers une relation de partenariat où les acteurs ont des intérêts communs. Contrairement au passé où les acteurs n'étaient pas égaux* », a-t-il affirmé. Il citera quelques questions : « *Les questions telles que le réchauffement climatique, la piraterie maritime et la criminalité traversent les frontières. La migration, tout comme les questions économiques représentent également de nouveaux défis politiques qui vont contribuer à réformer les relations entre l'Afrique et l'Europe* ».

Abondant dans le même sens, le second conférencier du jour, Arthur Banga, a indiqué que l'Afrique et l'Europe travaillent à établir un partenariat économique, sécuritaire et politique solide. L'Union européenne est le lieu où l'on peut normaliser les relations entre l'Afrique et l'Europe. « *Le poids de l'histoire entre les deux continents va toujours peser dans le débat* », a-t-il affirmé. Ajoutant que pour le moment, l'Afrique n'est pas capable de répondre toute seule, à tous les défis sécuritaires. « *Accéder à la puissance est un processus qui se construit. L'Afrique est dans une dynamique positive. Le continent a entrepris beaucoup de progrès, il y a de l'espoir. C'est un processus de longue haleine* ».

Plusieurs étudiants du lycée et autres enseignants ont participé à la conférence ■

CASIMIR DJÉZOU



AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES Lieu d'exécution – Côte d'Ivoire

1. Référence

N° NPSP/MEDTIC/001/PMC/2018

2. Procédure

Procédure de Mise en Concurrence

3. Financement

Expertise France Initiative 5% Sida, Tuberculose, Paludisme convention N°1616SANIN205

4. Pouvoir adjudicateur

Nouvelle Pharmacie de Santé Publique, sise à Abidjan– Côte d'Ivoire

Km4, boulevard de Marseille, BP V 5 Abidjan, Côte d'Ivoire, Tel : (225) 21 21 73 00 / Fax (225) 21 35 57 70

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

5. Description du marché

Le marché consiste en la fourniture, la livraison, la mise en service et le service après-vente par le titulaire du marché des équipements suivants:

Equipements informatiques et bureautiques :

- 02 Ordinateurs portables
- 01 Imprimante laser
- 01 onduleur
- 01 Appareil photo numérique
- 410 Tablettes Numériques

6. Nombre et intitulé des lots

Le marché est composé d'un (01) lot unique : EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

7. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires). La participation à la procédure est également ouverte aux organisations internationales.

8. Nombre d'offres

Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

9. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à 5 % de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 30 jours à compter

de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité ; un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins disante.

10. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. Période de mise en œuvre des tâches

La période de livraison des équipements est de 60 jours allant de la date de la dernière signature du contrat et ce jusqu'à la livraison provisoire.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

12. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble :

Pour le Lot unique :

Capacité économique et financière du soumissionnaire

Le chiffre d'affaires moyen annuel du soumissionnaire des trois (03) dernières années doit être supérieur ou égal à 50 000 000 FCFA (75.000 Euros).

Capacité professionnelle du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit avoir un objet social en relation avec le présent marché. Une copie du registre du commerce est à fournir.

Capacité technique du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit avoir mené avec succès, au cours des deux (2) dernières années, au moins un (1) contrat d'un montant supérieur à 30 000 000 FCFA (45.000 Euros), dans le domaine de la fourniture, et la livraison des équipements. Pour attester du bon achèvement du ou des projet (s), le soumissionnaire doit fournir les copies des certificats de réception définitive ou d'attestation de bonne exécution signés par les autorités contractantes pour le (s) contrat (s) concerné (s).

13. Critères d'attribution

L'offre conforme économiquement la plus avantageuse sera choisie.

Toute entité désireuse de participer à la présente Procédure de mise en concurrence et respectant les critères de sélection et d'attribution cités plus haut est priée d'adresser un mail au plus tard le **Judi 26 Avril 2018 à 10h00 à :**

M. Sékou SQUARE
s.souare@npsp.ci avec copie à
christophe.rochigneux@expertisefrance.fr

Directeur Général
Nouvelle PSP Côte d'Ivoire

Pr YAPI Ange Désiré

Repère

INVESTISSEMENT • La 3^e édition de la conférence annuelle du Réseau international des agences francophones de promotion des investissements (Riafpi) s'est ouverte jeudi, à Libreville, sous le Haut patronage du Président gabonais Ali Bongo Ondimba. La rencontre se déroule au Guichet de l'Investissement, siège de l'Agence nationale de promotion des investissements (Anpi-Gabon). Les représentants des 18 agences de promotion des investissements membres du Riafpi, ainsi que plusieurs experts et chefs d'entreprises y participent. Autour du thème de l'industrialisation dans l'espace francophone. L'invitée d'honneur de cette 3^e édition est l'île Maurice ■



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



Le C2D, un partenariat au service du développement



S38 / 2018

Avis Général pour le Recrutement d'un assistant technique en suivi évaluation de la chaîne d'approvisionnement pour le secrétariat de la CNCAM-CI

1. CONTEXTE

Le Programme de Renforcement du Système de Santé 2 (PRSS 2) mis en œuvre dans le cadre du deuxième Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), vise l'amélioration de la santé des populations les plus vulnérables à travers l'amélioration de l'accessibilité de la population ivoirienne à des services de santé de qualité. Il se décline en deux (2) composantes : (1) Composante 1 : "Appui à l'amélioration de l'offre de soins et aux services de santé de la reproduction, maternelle, néonatale, infantile et de nutrition", (2) Composante 2 : "Appui à la chaîne d'approvisionnement en produits pharmaceutiques et intrants stratégiques et à l'amélioration des performances du système pharmaceutique".

La Direction de Coordination du Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (DC-PNDAP) est l'un des acteurs de la mise en œuvre du PRSS II. Elle a en charge la coordination du Plan National Stratégique de la Chaîne d'Approvisionnement (PNSCA) 2016-2020. Ce plan a pour but d'assurer la disponibilité continue des médicaments essentiels et intrants stratégiques de qualité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Elle bénéficie d'un appui du PRSS2 pour mettre en œuvre le sous projet intitulé « amélioration des conditions de stockage et de gestion du système d'alertes précoces sur les risques dans les approvisionnements pour les régions sanitaires du nord de la Côte d'Ivoire ».

L'objectif de ce sous projet est de Renforcer la capacité de 05 Directions Départementales de la Côte d'Ivoire (Korhogo, Touba, Odienné, Boundiali, et Bondoukou) à jouer pleinement leur rôle dans la gestion et l'accessibilité des produits de santé aux populations dans le cadre du 2^{ème} C2D. Plus spécifiquement, il vise à (i) Prévenir et résoudre les alertes de risques sur les approvisionnements en médicaments et intrants stratégiques dans les régions ciblées, (ii) Construire les services de pharmacie de 05 Districts Sanitaires (Korhogo, Boundiali, Bondoukou, Touba, et Odienné) conformément aux normes pour la gestion des produits de santé, (iii) Doter les services de pharmacie des districts de Touba, Korhogo, Odienné, Bondoukou, et de Boundiali en équipements conformes aux standards nationaux, et (iv) Assurer le suivi-évaluation des activités du projet.

Par ailleurs, la DC PNDAP participe à l'amélioration des outils et à l'avènement de conditions favorables à de meilleures performances du secteur pharmaceutique national. Elle est engagée dans la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2016-2020. Aussi, pour permettre d'une part, la coordination et l'accompagnement systématiques, efficaces et durables des activités de gestion logistique, et d'autre part, pour tenir compte des enjeux de la chaîne d'approvisionnement des médicaments au niveau national, le MSHP a pris l'arrêté N°134/MSLS/CAB du 20 mars 2015 portant création, composition, attributions et organisation de la Commission Nationale pour la Coordination des Approvisionnements en Médicaments essentiels et produits de santé stratégiques en Côte d'Ivoire (CNCAM CI). Le secrétariat technique permanent est assuré par la DC-PNDAP. Conformément à l'arrêté sus-cité, la CNCAM CI est chargée de coordonner les approvisionnements et d'assurer le suivi des activités liées à la gestion logistique des médicaments essentiels et produits de santé stratégiques utilisés pour le diagnostic, la

prévention et la prise en charge des pathologies cibles en Côte D'Ivoire..

Le suivi évaluation des actions réalisées dans le cadre du projet est une composante essentielle car elle contribuera à faire connaître aux bénéficiaires et aux différentes parties prenantes les objectifs atteints à l'aide des fonds alloués. Aussi, la DC PNDAP désire-t-elle s'adjoindre les services d'un consultant en suivi évaluation dans le cadre d'une mission d'assistance.

2. TACHES ET RESPONSABILITÉ DE L'ASSISTANT TECHNIQUE EN SUIVI ET ÉVALUATION

Placé sous l'autorité du Directeur Coodonnateur du PNDAP, l'Assistant technique suivi évaluation a pour missions de :

- Mettre en place un système performant de suivi et évaluation, de classification et d'archivage des documents de suivi et évaluation ;
- S'assurer de la disponibilité des données logistiques (indicateurs de performance de la CA central et décentralisé) au niveau central et de leur utilisation effective pour la prise de décision ;
- De veiller à la complétude et à la promptitude du rapportage sur la gestion de la CA, des canevas d'inventaire des états de stocks au niveau décentralisé et central ;
- Veiller à la cohérence et la qualité des données produites ;
- Analyser et interpréter les données logistiques produites au niveau décentralisé et central ;
- Rendre disponible les données logistiques nécessaires à la quantification des médicaments et produits de santé stratégiques ;
- Analyser et interpréter les données logistiques nécessaires à la quantification des médicaments et produits de santé stratégiques ;
- D'appuyer la mise en œuvre des évaluations internes/externes sur les approvisionnements ;
- De participer à l'élaboration des rapports, mensuels, trimestriels, semestriels et annuels de suivi des états de stocks ;
- De participer à l'élaboration et la diffusion du rapport de retro information aux structures décentralisées.

3. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES

L'assistant technique en suivi et évaluation doit :

- Avoir un diplôme de niveau au moins bac+2 en statistique/gestion de données ou en suivi évaluation
- Avoir une bonne expérience (au moins 7 ans) dans la gestion des données sanitaires (cliniques et logistiques)
- Avoir une très bonne connaissance du système national d'approvisionnement des produits de santé de la Côte d'Ivoire ;
- Avoir une capacité démontrée à travailler en équipe ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils Word, Excel et Powerpoint ; et des logiciels Microsoft-Project, SPSS, EPI INFO.
- Avoir une bonne expérience (au moins 5 ans) dans l'appui à la mise en œuvre des évaluations internes/externes sur les approvisionnements.
- Etre une personne orientée vers l'atteinte des résultats.
- Avoir une expérience professionnelle préalable dans le suivi-évaluation des activités au sein

des structures de santé notamment des ONG ou organisations internationales en matière de chaîne d'approvisionnement serait un atout.

Les termes de référence détaillés et la déclaration d'intégrité peuvent être retirés au secrétariat de l'UCP C2D SANTE Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage – Tél : 20 24 22 07 / 07 14 86 68 ou par mail à l'adresse suivante : dmariamoum@yahoo.fr

Le postes est ouvert aux indépendants et aux agents fonctionnaires de l'Etat de Côte d'Ivoire qui répondent aux critères. Les candidats fonctionnaires devront s'engager à fournir au moment du recrutement une attestation écrite du ministère chargé de la fonction publique du fait qu'ils bénéficient d'une disponibilité et qu'il est autorisé à travailler à temps complet en dehors de son poste officiel antérieur.

Il s'agit de poste à temps plein qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions, dans le secteur privé ou au sein de l'administration.

Les candidats devront être disponibles sans délai pour leur prise de fonction.

Un liste restreinte d'un maximum de six (06) Consultants sera établie à l'issue de l'analyse des dossiers de candidature.

NB : Seuls les candidats dont les dossiers seront retenus seront contactés pour un entretien.

4. DURÉE DE LA MISSION

Le délai d'exécution de la mission est de vingt-quatre mois (24mois). L'intervention de l'assistant technique débutera dès la notification de sa sélection. L'assistant technique sera basé(e) à Abidjan et son lieu de travail sera le secrétariat permanent du CNCAM. Il pourra être amené à effectuer des missions dans les zones d'intervention du projet.

5. DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures comprendront les éléments ci-dessous en 1 original et 4 copies :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum Vitae détaillé ;
- Les photocopies des attestations de travail et ou références des missions exécutées mentionnés dans le curriculum vitae (CV) ;
- La photocopie des diplômes mentionnés dans le curriculum vitae (CV) ;
- Une copie signée de la déclaration d'intégrité signée.

6. PROCÉDURE DE RECUEIL DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent être soumises sous plis fermés à l'adresse suivante : Coordonnateur de l'UCP C2D Santé, Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage avant **le 11 mai 2018 à 10 heures précises** (Téléphone : 20 24 22 07 / 07 14 86 68 pour toute information) avec mention sur le pli : "Recrutement d'un assistant technique en suivi évaluation de la chaîne d'approvisionnement pour le secrétariat de la CNCAM-CI"

Énergies renouvelables

Les avantages de ces ressources inépuisables expliqués aux journalistes

La deuxième édition de formation des professionnels des médias d'Afrique de l'Ouest a été organisée les 12 et 13 avril, à Abidjan.



Les participants autour du directeur général de l'Énergie, Cissé Sabati (1^{er} rang, 4^e à partir de la droite). (PHOTOS : DR)

L'Afrique de l'Ouest a engagé sa transition énergétique en accordant de plus en plus de place aux énergies renouvelables dans son mix énergétique. C'est l'un des enseignements de l'atelier organisé par le Centre de la Cedeao pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (Ecreee), en collaboration avec ses partenaires financiers. Atelier à l'intention du réseau des journalistes pour les énergies renouvelables de cet espace économique.

Cette édition, tout comme la première tenue en 2016 à Dakar, au Sénégal, a été consacrée dans un premier temps au renforcement des capacités des professionnels de la communication. Dans l'optique qu'ils servent de relais auprès des populations et même des gouvernants pour faire connaître les avantages indéniables que représentent les énergies renouvelables dont regorge par ailleurs le continent noir, pourtant plongé dans le

noir la nuit tombée. Ce rôle de médium, Cissé Sabati, directeur général de l'Énergie au ministère du Pétrole, de l'Énergie et du Développement des énergies renouvelables de Côte d'Ivoire, a tenu à le souligner lors de la séance d'ouverture. Avant que la question ne soit développée par Abdoulie Gassama, consultant en communication auprès de l'Ecreee. Pour le directeur général de l'Énergie, son pays a intégré les énergies renouvelables dans sa politique globale d'accès de ses populations à ce moyen de modernité. Il en veut pour preuve, la construction de barrages hydro-électriques dont la capacité a été décuplée récemment avec l'ouverture du barrage de Soubré. D'autres projets d'envergure ou de dimensions plus modestes sont inscrits, a-t-il dit, dans l'agenda du gouvernement. Qui envisage, à l'horizon 2030, un accès universel à l'énergie aux populations vivant en Côte d'Ivoire.

Le second volet de l'atelier de

formation a concerné les missions spécifiques confiées à Ecreee. Dans son discours inaugural, Bah F.M. Saho, administrateur Programme à Ecreee, a indiqué que l'agence sous régionale dont le siège est à Praia, à Cabo Verde, a été chargée principalement de proposer des politiques et de mettre en œuvre des alternatives viables à la production traditionnelle d'électricité à partir des sources fossiles comme le pétrole et le gaz naturel. La raréfaction ou les variations fréquentes des cours de ces sources d'énergie sur les marchés internationaux constituant de réelles menaces pour le décollage des pays de la sous-région.

L'Ecreee a été également chargé de trouver des solutions à la déforestation induite par l'usage excessif de la biomasse primaire ou bois de chauffe comme source d'énergie pour la cuisson des repas. En effet, plus de 80% des ménages d'Afrique de l'Ouest utilisent encore ce moyen de

cuisson des repas. Dans le même registre, Abdoulie Gassama a expliqué que l'Ecreee conduit en ce moment une douzaine de programmes dont la promotion de l'efficacité énergétique. Qui consiste à

vulgariser l'usage efficient de l'énergie disponible, la promotion de l'énergie éolienne et surtout solaire dont le potentiel de l'Afrique de l'Ouest qui bénéficie d'un important ensoleillement est immense, la

cuisson propre à travers la mise à la disposition des ménages de foyers améliorés et de fours solaires, etc ■

THÉODORE SINZÉ

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Maire de la commune de Grand-Bassam a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'en application des lettres du Ministère des Infrastructures Economiques, **une enquête de comodo et incommodo d'une durée de 30 jours, allant du 10 avril 2018 au 10 mai 2018 inclus**, est ouverte dans les locaux de la Mairie de Grand-Bassam, pour l'occupation des parcelles du domaine public maritime et lagunaire de l'Etat sur les superficies suivantes :

1°) Demande d'un bail emphytéotique sur deux parcelles de terrain du domaine public maritime et lagunaire de l'Etat, d'une superficie de **00ha 19a 98ca et 00ha 47a 54ca** sise en bordure de mer et de lagune à Azuretti, Commune de Grand-Bassam, présentée par **M. POBY ANGBOMIN ERIC**,

2°) Demande d'un bail emphytéotique sur une parcelle de terrain du domaine public maritime de l'Etat, d'une superficie de **00ha 47a 42ca** sise en bordure de mer au quartier France, Commune de Grand-Bassam, présentée par **M. JORGE MARTINEZ ROYO**,

3°) Demande pour un bail emphytéotique sur deux parcelles de terrain du domaine public lagunaire de l'Etat, d'une superficie de **00ha 15a 05ca et 00ha 06a 63ca** sise en bordure de lagune à Azuretti, Commune de Grand-Bassam, présentée par **M. YANKEY KOBLAN PATRICE**,

4°) Demande d'un bail emphytéotique sur une parcelle de terrain du domaine public maritime de l'Etat, d'une superficie de **00ha 25a 70ca** sise en bordure de mer à Modeste, Commune de Grand-Bassam, présentée par **M. DUVAL NICOLAS PHILIPPE**,

5°) Demande d'un bail emphytéotique sur une parcelle de terrain du domaine public maritime de l'Etat, d'une superficie de **00ha 39a 95ca** sise en bordure mer au quartier France, Commune de Grand-Bassam, présentée par **M. ROYER ARMAND LEOPOLD FRANCOIS**,

6°) Demande d'un bail emphytéotique sur une parcelle de terrain du domaine public maritime et lagunaire de l'Etat, d'une superficie de **00ha 51a 88ca** sise en bordure de mer et de lagune à Mondoukou, Commune de Grand-Bassam, présentée par **LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DIAMOND SHINE**,

7°) Demande d'un bail emphytéotique sur une parcelle de terrain du domaine public maritime de l'Etat, d'une superficie de **00ha 45a 50ca** sise en bordure de mer, au quartier France, Commune de Grand-Bassam, présentée par **M. TAMBON ANDRE HENRI ROBERT**.

8°) Demande d'un bail emphytéotique sur une parcelle de terrain du domaine public maritime de l'Etat, d'une superficie de **00ha 28a 32ca** sise en bordure de mer au quartier France, Commune de Grand-Bassam, présentée par **M. RAYESS CHADI**,

Monsieur **BRINDOUMI Koffi Noël**, Chef des Services Techniques, a qualité de recevoir et d'enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites dans un registre ouvert à cet effet et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires dans les locaux des Services Techniques de la Mairie.

LE MAIRE
EZALEY GEORGE PHILIPPE

**Cabinet Ivoirien de Formation Continue**

Organise

Du 02 au 04 mai 2018 à l'hôtel « la Madrague » à Grand-Bassam,
Un Séminaire de formation sur le thème :

« **Le Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO, Version 2018** »

Entrée en vigueur du nouveau Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO le 1^{er} janvier 2018

Importateurs, exportateurs, Chefs d'entreprises, transitaires, personnel d'entreprise en charge des opérations de dédouanement, organisations professionnelles, comptables, commerciaux, etc., ce séminaire est le vôtre

INTERVENANTS

- 1 Expert de la CEDEAO et de l'UEMOA en charge des questions douanes, intégration régionale et transport
- 1 expert de l'Administration douanière

Contacts et inscription

cifoc06@yahoo.fr - 21 27 15 39 /21 27 27 02

- Mlle Edwige KOUAME : 09 12 54 60 / 03 68 38 91 - M. Paul KOFFI : 07 14 28 36 / 03 160 160



SOUS LE CO-PARRAINAGE DU MINISTRE **ROBERT BEUGRÉ MAMBÉ**, GOUVERNEUR DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN, ET **PIERRE GOUDIABY ATÉPA**, PRÉSIDENT DU GROUPE ATÉPA, PCA DE LA BRVM.

SOUS LA PRÉSIDENTE D'**ANNE DÉSIRÉE OULOTO**, MINISTRE DE LA SALUBRITÉ, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, PORTE-PAROLE ADJOINTE DU GOUVERNEMENT.



MICHEL RUSSEL LOHORÉ PRÉSENTE

LES BÂTISSEURS DE L'ÉCONOMIE AFRICAINE

AFRICA ECONOMY BUILDERS AWARDS

9^{ème} ÉDITION

EN PARTENARIAT AVEC



TV5MONDE



Le groupe
Fraternité Matin

Avec une intervention inaugurale de **Jean Kacou Diagou**, Président du Groupe NSIA.



Un gala de prestige de 500 invités pour la plus grande tribune de consécration des hommes et des femmes qui font l'Afrique.

27 AVRIL 2018

À ABIDJAN, LATRILLE EVENTS

Un forum de haut niveau de 300 participants autour d'un thème clé :
« L'Afrique, nouvel eldorado des investisseurs »

Avec la participation d'acteurs éminents de l'essor économique ivoirien et du continent africain :



FÉLIX ADAHI BIKPO

PDG d'African Guarantee Fund (Kenya)



MARTHA NAMUNDJEBOTILAHUN

PDG de United Africa Group (Namibie)



SAMUEL DOSSOU-AWORET

Président du Groupe Petrolin, Président de l'African Business Roundtable (Suisse)



ASSAHOURÉ KONAN JACQUES

DG du Trésor et de la Comptabilité Publique (Côte d'Ivoire)



DAPHNE MASHILE-NKOSI

PDG de Kalagadi Manganese (Afrique du Sud)



ALAIN KOUADIO

Président du Groupe Kaydan (Côte d'Ivoire)



EDEM D'ALMEIDA

DG d'Africa Global Recycling (Togo)



OLAJUMOKE ADENOWO

PDG de AD Consulting Limited (Nigeria)



NONHLANHLA MJOLI-MNCUBE

PDG d'Eziko Investments (Afrique du Sud)



GABRIEL BILÉ DIÉMÉLEOU

DG de l'ARTCI (Côte d'Ivoire)



MADELEINE TAYLOR MENDY

DG de Scandim-Africa Group ApS (Danemark)



RÉKI IBRAHIM YACOUBOU

PDG de Holding Asusu (Niger)



FUTHI MTOHA

Présidente Fondatrice de Teach South Africa, Ex-Présidente de Business Unity South Africa, Ex-Présidente Afrique Australe de Deloitte (Afrique du Sud)



RENÉ YÉDIÉTI

PDG de Librairie de France Groupe (Côte d'Ivoire)



DANIÈLE SASSOU NGUESSO

Présidente Fondatrice de la Fondation Sounga (Congo)



EDOH KOSSI AMENOUNVÉ

DG de la BRVM (Côte d'Ivoire)



TARA FELA-DUROTOYE

PDG de House of Tara International (Nigeria)



NONGOLOUGO SORO

DG de la SNDI (Côte d'Ivoire)



FOMBA TRAWALLY

DG de National Toiletries (Libéria)



ADAMA BAMBA

Coordonnateur du Bureau de Coordination des Programmes-Emploi (Côte d'Ivoire)



EDOUARD FONH-GBEI

DG du CNTIG (Côte d'Ivoire)



AÏSSATA DIAKITÉ

DG de Zabbaan Holding (Mali)



ISABELLE GUESSEEND

DG d'Athena Shipping (Côte d'Ivoire)



SALMA SALIFU

PDG de Dignity DTRT (Ghana)



JEAN-LUC KONAN

PDG du Groupe Cofina (Côte d'Ivoire)



PATRICIA GIESKES-VERINGA

DG de The Job Factory (République Démocratique du Congo)



EDNA MUKURAZHIZHA

DG de WEDB Financial Services (Zimbabwe)



FODÉ KAERA YATTABARÉ

PDG de Kaera Cosmetics (Côte d'Ivoire)



ABDELLAH EL FERGUI

Président de la Confédération Marocaine de TPE-PME (Maroc)



TEDDY DAKA

PDG d'Ansys Limited (Afrique du Sud)

ET ÇA N'EST PAS FINI....

Informations : +225 09 54 11 95 +225 56 20 51 37 +33 619 544 997 • www.africaeconomybuilders.org



Musique ivoirienne / " Save our sound "

Adolphe Yacé veut pérenniser la musique traditionnelle

L'aîné de feu Marcelin Yacé veut laisser aux générations futures le riche patrimoine musical ivoirien.

Musicologue, enseignant-chercheur, auteur-compositeur, instrumentiste, arrangeur et producteur. On peut le dire, Adolphe Yacé, l'aîné de feu Marcelin Yacé, est un artiste complet. Basé depuis plus de 30 ans dans le Massachusetts, aux États-Unis, cet érudit des arts musicaux ambitionne de léguer à la Côte d'Ivoire un héritage culturel durable pour les générations futures. Pour ce faire, il va bientôt lancer "Save our sound" (Sos). Un projet qui vise à préserver et à rendre accessible une importante collection d'enregistrements de musiques traditionnelles de toutes les régions de Côte d'Ivoire conservée dans les archives de la Radio télévision ivoirienne (Rti). « Cette collection est exceptionnelle tant par sa qualité que par sa signification. Elle constitue la plus grande et la plus authentique collection de musiques traditionnelles de Côte d'Ivoire qui

n'ait jamais existé dans le monde. Elle fait partie du patrimoine culturel de la Côte d'Ivoire et de ses voisins (Ghana, Liberia, Burkina Faso, Guinée et Mali). Elle représente une source inestimable pour l'étude de l'histoire et de ses cultures. La préservation d'un tel trésor culturel est d'une actualité accrue dans un monde moderne où les cultures les plus médiatisées normalisent leurs valeurs et phagocytent les autres », a justifié le Président directeur général de Pentatonic Sound & Systems. De façon générale, le projet consistera en la numérisation des enregistrements actuellement disponibles seulement sur des bandes magnétiques. Les données seront stockées sur des serveurs et disques durs sécurisés. Le son sera converti dans tous les formats numériques standards. Il sera aussi transféré sur des disques compacts pour accès physique à la collection. Un



PHOTO : DR

site internet facilitera également l'accès à la collection dans le monde entier. « Ce

site internet permettra la consultation en ligne de la base de données, les

échanges académiques et la commercialisation des produits finis si nécessaire. Un projet pilote sera mené pendant l'été 2019 afin d'établir sa faisabilité et mettre en lumière, à petite échelle, les facteurs corollaires du projet global », a précisé Adolphe Yacé qui donne à son ambition quatre objectifs majeurs : préserver et numériser près de 5 000 bandes d'enregistrement de musiques traditionnelles de Côte d'Ivoire, enregistrées entre 1970 et 1995 ; produire une collection de CD éducatifs disponibles dans les bibliothèques, les centres de recherche et autres institutions d'apprentissage en Afrique et dans le monde ; mettre la collection à la disposition des particuliers et des institutions grâce à une bibliothèque virtuelle en ligne et enfin, renforcer les capacités humaines locales afin d'assurer la pérennité de l'initiative. « Ce projet pour nous est plus qu'important car ces bandes

qui sont stockées dans les locaux de la Radiodiffusion télévision ivoirienne connaissent une grave détérioration due au type de support utilisé (bandes analogiques) et aux conditions de stockage (chaleur, poussière, humidité). Le transfert de ces enregistrements originaux en des formats numériques est un processus qui protégera les enregistrements analogiques originaux contre toute manipulation inutile et atténuera le risque d'obsolescence des formats, préservera les enregistrements et permettra au public d'accéder à des enregistrements qui, autrement, resteraient inaccessibles ou même pire, perdus pour l'humanité », s'est inquiété Adolphe Yacé qui compte sur le soutien de l'État, des partenaires privés pour la mise en œuvre effective de ce projet qui garantira, pour la postérité, le patrimoine culturel ivoirien ■

SERGES N'GUESSANT



APPEL A CANDIDATURE

Pathfinder International est une ONG internationale à but non lucratif fondée en 1957, dont le siège social se trouve à Boston aux USA. Elle intervient dans plusieurs pays à travers le monde et a pour mission la défense des droits sexuels et reproductifs des communautés. Les principaux domaines d'intervention de Pathfinder sont entre autres la planification familiale, la santé maternelle et néonatale, les soins d'avortement sans risque, le VIH/SIDA, l'équité du genre et autonomisation des femmes et des filles...

Pour la mise en œuvre de son projet de Plaidoyer « **Amplify Change** », Pathfinder international recrute pour son bureau à Abidjan :

- UN (01) PROJECT MANAGER
- UN (01) DATA COLLECTOR

Les termes de références sont à consulter sur le site de educarriere.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae et leur lettre de motivation à l'adresse suivante : CotedIvoireJobs@pathfinder.org

**La date limite de dépôt des candidatures :
26 avril 2018 avant 18 H 00**



moov communiqué

Moov Money

La Direction Générale de Moov Côte d'Ivoire informe l'ensemble de ses clients disposant d'un compte Moov Money, qu'elle entreprendra des travaux de modernisation de sa plateforme technique Mobile Money visant à améliorer la qualité de service dans un environnement plus sécurisé.

Ces travaux qui se dérouleront dans la nuit du 21 au 22 Avril 2018, pourraient entraîner des échecs au niveau des transactions voire une indisponibilité du service Moov Money.

Moov Côte d'Ivoire s'excuse pour les désagréments éventuels et rassure ses clients que toutes les équipes sont mobilisées pour limiter l'impact sur l'utilisation du service.

La Direction Générale

Soutien du Chef de l'État aux artistes et créateurs

Douze nouveaux récipiendaires déclarés

Une cérémonie a été organisée hier à l'Insaac, pour annoncer la bonne nouvelle.

Dans l'objectif d'offrir une vie décente aux icônes de la culture ivoirienne, le président de la République, Alassane Ouattara, poursuit sa politique de rente viagère à ces artistes et

créateurs qui, par leur talent, ont grandement contribué au rayonnement de la Côte d'Ivoire. Après les premières listes de 2014 et 2015, une nouvelle liste de récipiendaires a été dévoilée hier, lors de la

cérémonie de réception des nouveaux bénéficiaires de la pension, à l'Institut national supérieur des arts et de l'action culturelle (Insaac). Initié depuis 2014 par le ministère de la culture et de la francophonie, l'octroi de

cette rente viagère a démarré avec une liste quinze figures de proue. En 2015, cette liste a été rehaussée à 34 personnes, ce qui a porté le nombre de récipiendaires à 49. Mais cette liste se verra réduite par le



PHOTO : DR

Le ministre Bandaman entouré par Angelo Kabila (à droite) et Bilé Didier, qui ont été élevés dans l'ordre du mérite culturel ivoirien.

Communiqué

Travaux de modernisation du réseau mobile à Cocody et à Bingerville

Chers Clients,

Nous améliorons la qualité de nos infrastructures pour vous offrir un meilleur confort d'écoute et de connexion.

A cet effet, nous vous informons que des travaux sur le réseau mobile sont en cours dans les communes de **Cocody** et **Bingerville** jusqu'au **05 mai 2018**.

Ces travaux pourraient occasionner **des perturbations, pouvant aller jusqu'à l'indisponibilité des services** ci-après :

- appels et SMS ;
- services Orange Money via USSD ou depuis nos applications Orange ;
- Internet mobile.

Nos équipes techniques sont mobilisées afin que ces travaux se déroulent dans d'excellentes conditions, tout en limitant les impacts sur la qualité de service.

Pour toute information complémentaire, nous avons mis en place un numéro vert dédié : **20 200 200**. Il est gratuit et disponible tous les jours, jours fériés compris, de **7h à 20h**.

Nous vous présentons nos excuses pour les désagréments que ces travaux occasionneront et vous remercions de votre compréhension.

La Direction Générale

décès de sept d'entre eux que sont Dapley Stone, Johnny Lafleur, Albertine N'Guessan, Paul Ahizi, Tantie Oussou, Dickael Liadé et Kouamé Adigri. Au quarante encore vivants, viennent s'ajouter douze autres. La contribution du ministère est de 100 000 FCfa et celle du chef de l'État 200 000 FCfa ; ce qui fait un montant 300 000 FCfa par mois. « *Il y a cinq ans, à notre demande, face à la souffrance de certaines de nos gloires, le chef de l'État acceptait d'accorder une pension mensuelle de 300 000 francs à nos artistes qui avaient consacré leur vie et leur art à la fraternité, l'amour, la concorde et la paix entre les citoyens de notre beau pays, la Côte d'Ivoire. À travers cette pension le Président de la République exprime sa reconnaissance et celle de la nation aux différents bénéficiaires et à travers eux, à toute la famille des artistes de notre pays* », a affirmé Maurice Bandaman, ministre de la Culture et de la Francophonie, dans son discours. Avant de rendre un vibrant hommage à trois d'entre eux. « Ils n'ont jamais rien demandé et n'exigent rien. Ils ont donné et heureux d'avoir donné, ils se sont réjouis d'avoir donné. Hommage à Mon Seigneur Pierre-Marie Coty, auteur des paroles de l'Abidjanaise, le Pr Paul Ahoulou Assémien, auteur et compositeur de "L'appel pour le Travail" et enfin Yao Tanoh Édouard, fils de Jean Baptiste Yao, Co-auteur de la chanson

"Merci Président Félix Houphouët Boigny", lauréat du concours 6^{ème} sillon. Hommage à eux, car, ils ont si fortement contribué à fortifier notre âme patriotique, notre générosité pour notre pays », a magnifié le ministre qui a profité de cette célébration pour adresser une mention spéciale au génie créateur de la jeunesse ivoirienne qui, à travers le Zouglou et le Coupé-décalé, donne à la Côte d'Ivoire de nouvelles opportunités de briller et de rayonner à travers le monde. C'est pourquoi, il a élevé dans l'ordre du Mérite culturel ivoirien Didier Bilé, le précurseur du Zouglou, Angélo Kabila, Aimé Zébié et Le Molare. « Depuis les années 90, date de son entrée fracassante sur la scène musicale ivoirienne avec les Parents du Campus, le Zouglou rythme notre vie culturelle et produit des célébrités à l'échelle mondiale. En pleine crise militaro-politique, le Coupé-décalé est venu rajouter à la joie de vivre des Ivoiriens leur sens du bonheur et du dépassement de soi. Hommage donc doit être rendu à Douk Saga, le précurseur », a-t-il dit, avant de conclure par l'annonce très bientôt de l'organisation d'une journée de reconnaissance nationale au Zouglou et une autre pour le Coupé-décalé afin de magnifier les artistes, promoteurs et producteurs de ces deux genres musicaux ■

SERGES N'GUESSANT

Les récipiendaires

Monseigneur Pierre-Marie Coty
ASSEMIEN Ahoulou Paul
BAMBA Yang
YAO Tanoh Édouard
LAGO Tapé Séhia dit Luckson PADEAU

N'GUESSAN Santa
STENKA Samir jacques
DJIRE Mahé
BA Youssouf
DADIE Christophe
Isaïe KOULIBALY
Paul KODJO

Sénégal

Des heurts et des arrestations d'opposants à Dakar

Les partis d'opposition manifestaient hier contre le vote d'une loi controversée.

Les leaders de l'opposition Idrissa Seck et Malick Gakou ont été interpellés hier matin par les forces de l'ordre. Ils se rendaient à un rassemblement interdit devant l'Assemblée nationale, où les députés examinaient le projet de loi controversé qui impose aux futurs candidats à la présidentielle d'obtenir le parrainage d'au moins 1 % du corps électoral. Le leader du Grand Parti, Malick Gakou, a été appréhendé par les forces de l'ordre aux alentours de 9 heures, au niveau du Conseil économique et social. Il a ensuite été emmené au commissariat central de Dakar. « Il avait l'intention de se rendre à l'Assemblée nationale pour suivre le vote du projet de loi sur les parrainages, explique Mariama Dianké Diethiou, attachée de presse de Malick Gakou. »

Au même moment, le chef du parti Rewmi, Idrissa Seck, a été arrêté dans le quartier de la Médina. Lui aussi se rendait à l'Assemblée, afin de protester contre le projet de loi présenté par le gouvernement.

« Le commissaire du 4^e arrondissement de la Médina nous a intimés l'ordre de rebrousser chemin, indique Diattara Yankhoba, l'un des lieutenants d'Idrissa Seck. Ce que nous avons refusé de faire, au nom de notre droit constitutionnel à marcher pacifiquement. Les forces de l'ordre ont alors procédé à l'arrestation d'Idrissa Seck, avant de lancer du gaz lacrymogène sur les militants. »

Thierno Bocoum, ancien numéro deux de Rewmi et désormais président du parti politique Agir, a également été arrêté aux abords de l'Assemblée nationale. « Des policiers l'ont embarqué en lui disant qu'il n'avait pas le droit d'être là », précise à Jeune Afrique son porte-parole Souleymane Soumaré.

Par ailleurs, l'activiste Kili-feu, membre fondateur du mouvement citoyen « Y'en a marre », a également été arrêté. Le rappeur a été conduit au commissariat central de Dakar, a confirmé à Jeune Afrique Thiat, l'autre moitié

du duo rap Keur Gui. Des heurts entre manifestants et forces de l'ordre ont notamment éclaté dans les quartiers de Sandaga et de la Médina.

Débats tendus à l'Assemblée

À l'Assemblée nationale, les débats ont été suspendus pendant une durée de trente minutes, suite à des échanges de coups de poing entre députés de la majorité et de l'opposition.

Depuis sa présentation, il y a quelques semaines, par le gouvernement, le projet de loi sur les parrainages fait l'objet de vives critiques au sein de l'opposition. Le texte prévoit notamment l'obligation pour tous les candidats à la présidentielle d'obtenir le parrainage d'au moins 1 % du corps électoral – soit l'équivalent d'environ 65 000 personnes. Pour les députés, l'ensemble des candidats aux législatives devront réunir les signatures d'au moins 0,5 % des électeurs.

Le gouvernement explique que ces nouvelles dispositions vont permettre de réduire l'inflation des prétendants aux législatives et municipales. « Pour les législatives de 2017, on a vu s'opposer 47 listes. Or, seulement trois d'entre elles ont dépassé les 5 % [le seuil minimal pour pouvoir être remboursé de la caution électorale, ndlr]. On ne peut pas se permettre d'avoir 60 ou 70 listes l'an prochain. Ce serait ingérable », expliquait-il y a quelques jours à Jeune Afrique El Hadj Hamidou Kassé, ministre conseiller en charge de la Communication du chef de l'État.

L'opposition, elle, dénonce un « funeste projet de parrainage-disqualification concernant les partis politiques ou l'élection présidentielle » qui vise à « empêcher les candidats de l'opposition », selon les termes du Front patriotique pour la défense de la République. Idrissa Seck, pour sa part, accuse le projet de loi d'être une « tentative de violation de la Constitution »

SOURCE JEUNE AFRIQUE



Votre partenaire sur le Marché financier régional

MARCHE DES ACTIONS

Titre	Cours Préc.	Cours du jour	Var. jour
SICABLE CI	1 740	1 700	-2,30 %
FILTISAC CI	4 950	4 700	-4,95 %
NEI-CEDA CI	475	510	7,37 %
NESTLE CI	2 670	2 600	-2,62 %
CROWN SIEM CI	14 515	14 515	0,00 %
AIR LIQUIDE CI	595	570	-4,20 %
SOLIBRA CI	105 000	105 005	0,00 %
SMB CI	13 005	13 005	0,00 %
SITAB CI	53 500	52 500	-1,87 %
TRITURAF CI-Ste en Liquidation	490	SP	0,00 %
UNILEVER CI	8 500	8 000	-5,88 %
UNIWAX CI	3 200	3 200	0,00 %
SONATEL SN	23 200	23 200	0,43 %
SODE CI	4 200	4 155	-1,07 %
ONATEL BF	8 050	8 100	0,62 %
CIE CI	2 045	2 000	-2,20 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE	25 990	25 650	-1,31 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG	18	18	0,00 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE	8 000	7 900	-1,25 %
CORIS BANK INTERNATIONAL	8 990	8 900	-1,00 %
BICI CI	7 900	7 990	1,13 %
BANK OF AFRICA BN	6 000	6 000	0,00 %
BANK OF AFRICA BF	5 800	5 500	-5,17 %
BANK OF AFRICA CI	4 800	4 800	0,00 %
BANK OF AFRICA ML	3 900	3 800	-2,56 %
BANK OF AFRICA NG	4 700	4 790	1,91 %
BANK OF AFRICA SENEGAL	2 400	2 445	1,88 %
SAFCA CI	7 400	NC	0,00 %
SGB CI	13 800	13 750	-0,36 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	16 495	16 490	-0,03 %
BOLLORE	4 250	4 250	0,00 %
MOVIS CI	2 800	3 010	7,50 %
SOGB CI	4 700	4 700	0,00 %
SAPH CI	4 000	4 000	0,00 %
SUCRIVOIRE	1 510	1 510	0,00 %
SICOR CI	3 860	3 575	-7,38 %
PALM CI	6 340	6 300	-0,63 %
TRACTAFRIC MOTORS CI	185 000	190 000	2,70 %
BERNABE CI	3 225	3 225	0,00 %
CFAO MOTORS CI	695	695	0,00 %
VIVO ENERGY CI	1 195	1 185	-0,84 %
TOTAL CI	2 330	2 160	-7,30 %
TOTAL SN	1 700	1 700	0,00 %
SERVAIR ABIDJAN CI	1 800	1 700	-5,56 %
SETAO CI	360	380	5,56 %

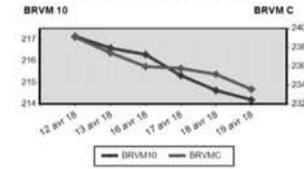
MARCHE DES OBLIGATIONS

Titre	Cours Préc.	Cours du jour	Var. jour
ETAT DU MALI 6.20% 2016-2023	10 000	NC	0,00 %
Etat du Mali 6.50% 2017-2024	10 000	NC	0,00 %
ETAT SENEGAL 6.70% 2012-2019	4 000	NC	0,00 %
ETAT SENEGAL 6.50% 2013-2023	10 000	NC	0,00 %
ETAT SENEGAL 6.50% 2014-2021	8 000	NC	0,00 %
ETAT SENEGAL 6.30% 2015-2025	9 999	NC	0,00 %
TPBF 6.50% 2013-2020	9 800	NC	0,00 %
TPBF 6.50% 2017-2027	10 000	NC	0,00 %
ETAT DU BURKINA FASO 6.50% 201	9 999	NC	0,00 %
TPBJ 6.50% 2017-2027	9 999	NC	0,00 %
TPCI 6.30% 2013-2018	10 000	NC	0,00 %
TPCI 6.55% 2014-2022	10 000	NC	0,00 %
TPCI 3% 2014-2024	10 000	NC	0,00 %
TPCI 5.85% 2014-2021	10 000	NC	0,00 %
TPCI 5.99% 2015-2025	9 945	NC	0,00 %
TPCI 5.85% 2015-2022	10 000	NC	0,00 %
TPCI 6% 2016-2028	10 000	NC	0,00 %
TPCI 5.90% 2016-2026	10 000	NC	0,00 %
TPCI 5.90% 2016-2026	10 000	NC	0,00 %
TPCI 6.25% 2017-2029	9 990	NC	0,00 %
TPCI 5.95% 2017-2024 A	10 000	NC	0,00 %
TPCI 5.95% 2017-2024 B	10 000	NC	0,00 %
BIDC-EBID 6.50% 2014-2021	10 000	NC	0,00 %
BIDC-EBID 6.10% 2017-2027	10 000	NC	0,00 %
BOAD 5.95% 2012-2019	9 950	NC	0,00 %
BOAD 5.95% 2014-2021	10 000	NC	0,00 %
CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2022	10 000	NC	0,00 %
CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2024	9 950	NC	0,00 %
CRRH-UEMOA 6% 2013-2023	10 000	NC	0,00 %
CRRH-UEMOA 6% 2014-2024	9 950	NC	0,00 %
CRRH-UEMOA 5.85% 2015-2025	10 000	NC	0,00 %
CRRH-UEMOA 5.85% 2016-2026	10 000	NC	0,00 %
CRRH-UEMOA 5.95% 2017-2029	10 000	NC	0,00 %
SHELTER AFRIQUE 6.6% 2014-2021	5 999	NC	0,00 %
ORAGROUP 6.75% 2013-2019	10 000	NC	0,00 %
SIFCA 6.90% 2013-2021	10 000	NC	0,00 %
SUKUK CI 5.75% 2015-2020	10 000	NC	0,00 %
SUKUK CI 5.75% 2016-2023	10 000	NC	0,00 %
SUKUK SN 6.25% 2014-2018	10 000	NC	0,00 %
SUKUK SN 6% 2016-2026	10 000	NC	0,00 %
SUKUK TG 6.5% 2016-2026	10 000	NC	0,00 %

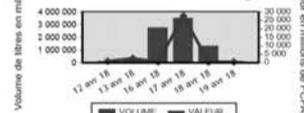
SEANCE DE COTATION DU JEUDI 19 AVRIL 2018

BRVM 10 :	214,21 ▼	BRVM Comp. :	233,59 ▼
Volume titres échangés :	101 994		
Valeur des transactions (FCFA) :	475 917 494		
Capitalisation Actions (FCFA) :	6 569 842 210 080		

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



PERFORMANCE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT (FCP) DU MERCREDI 18 AVRIL 2018

FCP	Valeur précédente	Valeur actuelle	Per.
QUOTIDIENNES			
FCP "BRM DYNAMIQUE"	12923.13	ND	-
FCP "BRM OBLIGATAIRE"	12057.50	ND	-
FCP AAM CAPITAL SUR	6649.58	6650.38	0.01%
FCP AAM EPARGNE ACTION	4305.52	4306.21	0.02%
FCP AAM EPARGNE CROISSANCE	6194.16	6192.69	-0.02%
FCP AAM OBLIGATIS	7130.30	7131.26	0.01%
FCP ACTIONS PHARMACIE	1019.41	1018.61	-0.08%
FCP AL BARAKA	1020.57	1020.99	0.04%
FCP ASSUR SENEGAL	1194656.65	1193479.47	-0.10%
FCP ATLANTIQUE CROISSANCE	4937.38	ND	-
FCP ATLANTIQUE SECURITE	5852.93	ND	-
FCP BNDE VALEURS	1070.49	1070.49	0.00%
FCP CAPITAL CROISSANCE	18818.00	ND	-
FCP CORIS ACTIONS	4981.80	ND	-
FCP CORIS PERFORMANCE	5280.03	ND	-
FCP DYNAMIC SAVINGS	10197.00	ND	-
FCP Emergence	6568.05	6562.55	-0.08%
FCP EXPANSIO	7804.61	7791.50	-0.17%
FCP HORIZON	1789.59	1790.90	0.07%
FCP LIQUIDITE-OPTIMUM	10249.33	10249.47	0.00%
FCP PLACEMENT AVANTAGE	1421.38	1421.73	0.02%
FCP PLACEMENT CROISSANCE	1335.47	1332.26	-0.24%
FCP PLACEMENT QUIETUDE	1266.48	1266.61	0.01%
FCP SAPHIR DYNAMIQUE	5082.92	5078.94	-0.08%
FCP SAPHIR QUIETUDE	5407.64	5408.42	0.01%
FCP SECURITAS	5802.82	5799.34	-0.06%
FCP SOAGA EPARGNE ACTIVE	8706.58	8705.83	-0.01%
FCP SOAGA EPARGNE SERENITE	10367.68	10367.92	0.00%
FCP SOGEAVENIR	1883.00	1878.00	-0.27%
FCP SOGEDEFI	4650.00	4636.00	-0.30%
FCP SOGEDYNAMIQUE	4468.00	4451.00	-0.38%
FCP SOGEPRIVILLEGE	4605.00	4613.00	0.17%
FCP SOGSECURITE	4984.00	4984.00	0.00%
FCP SOGEVALOR	4244.00	4237.00	-0.16%
FCP Tresor Monea	30147365.36	30149271.20	0.01%
FCP VALORIS	6942.74	6908.99	-0.49%
FCP-1 OPTI PLACEMENT	12716.67	ND	-
FCP-2 OPTI REVENU	7324.33	ND	-
FCP-3 OPTI CAPITAL	17783.12	ND	-

HEBDOMADAIRES

ATTIJARI ACTIONS	9763.70	9707.15	-0.58%
ATTIJARI DIVERSIFIE	11465.37	11485.11	0.17%
ATTIJARI HORIZON	12218.04	12223.33	0.04%
ATTIJARI INVEST	11034.99	11044.12	0.08%
ATTIJARI LIQUIDITE	11045.01	11055.26	0.09%
ATTIJARI OBLIG	12055.48	12060.59	0.04%
ATTIJARI PATRIMOINE	11042.59	11053.56	0.10%
FCP "SDE"	2083.36	ND	-
FCP BNI RETRAITE	3814.00	3855.00	1.07%
FCP Boa Actions	9886.32	9849.42	-0.37%
FCP Boa Obligations	10611.20	10622.91	0.11%
FCP BRIDGE INSITUIONNEL	25402453.89	25507014.33	0.41%
FCP ECOBANK ACTIONS UEMOA	3993.00	3973.00	-0.50%
FCP ECOBANK UEMOA DIVERSIFIE	8174.00	8123.00	-0.62%
FCP ECOBANK UEMOA OBLIGATAIRE	20265210.00	20281010.00	0.08%
FCP ECOBANK UEMOA RENDEMENT	1486600.00	1484373.00	-0.15%
FCP FORCE PAD	1260.37	1260.37	0.00%
FCP Global Investors	28651.82	28419.07	-0.81%

PERFORMANCE DES SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE (SICAV) DU MERCREDI 18 AVRIL 2018

QUOTIDIENNES			
SICAV Abdou DIOUF	15069405.14	15070733.90	0.01%

ACTUALITES ET EVENEMENTS

BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CI (SDSC) : Bolloré Transport & Logistics annonce un résultat net au 31 décembre 2017 de 13 143 413 000 FCFA.

ETAT DU MALI : Paiement des intérêts annuels de l'emprunt obligataire dénommé "ETAT DU MALI 6.50 % 2017-2024.", le 20 avril 2018.

SOLIBRA (SLBC) : Assemblée Générale Ordinaire, le mardi 24 avril 2018 à 10h00 à l'espace Crystal 8, rue du Chevalier de Clieu Zone 4 C, Salle Platinum - Abidjan.

ETI (ETIT) : Assemblée Générale Ordinaire, le mardi 24 avril 2018 à 10h30 à la Salle de Conférence du Centre Panafricain ECOBANK - Lomé.

Emprunt Obligatoire " TPCI 5.95% 2017-2024 - A" (TPCI025) : Paiement des intérêts semestriels, le mardi 24 avril 2018.

SAPH (SPHS) : Assemblée Générale Ordinaire, le jeudi 03 mai 2018 à 09h30 à la salle de conférence de l'immeuble CRRAE-UEMOA, Avenue Delafosse Prolongée, Plateau - Abidjan.

BOA BUKINA (BOABF) : Paiement de son dividende annuel de 358 FCFA net par action, le lundi 07 mai 2018.

BOA SENEGAL : Paiement des dividendes annuels, le 02 mai 2018.

BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CI (SDSC) : Assemblée Générale Ordinaire, le mercredi 09 mai 2018 à 10h00 à la salle de conférence de l'immeuble CRRAE-UEMOA, Avenue Delafosse Prolongée, Plateau - Abidjan.

BOA BENIN (BOAB) : Paiement de son dividende annuel de 407 FCFA net par action, le mardi 15 mai 2018.

La Bourse : ce qu'il faut savoir

LES OPERATIONS SUR TITRES (OST)

Opération affectant directement la structure comptable et boursière de l'entreprise. Il s'agit notamment :
- augmentation de capital
- attribution d'actions gratuites
- division du nominal
- paiement du dividende
Les opérations sur titres sont fréquentes dans la vie d'une entreprise, et à chaque opération, le carnet d'ordres peut être totalement vidé pour éviter toute erreur de la part des investisseurs.

Retrouver toutes les informations et actualités boursières sur :



INFOS BRVM
Service d'information boursière par sms !
Avec Infos BRVM recevez toutes les informations du marché boursier de l'UEMOA

MTN CI: *4



SAHAM
Assurance
Avancez librement

Check Auto Express
Bureau d'Indemnisation Rapide



Vision



*Prestation soumise à conditions

**POUR
LA 1^{ÈRE} FOIS
EN CÔTE
D'IVOIRE**

Votre chèque d'indemnisation en moins de 72 heures*

Déclaration de l'accident • Expertise gratuite du véhicule • Indemnisation rapide

SAHAM Assurance continue d'innover et vous propose, en exclusivité et pour la première fois, le service Check Auto Express, le nouveau bureau d'indemnisation express.

En cas d'accident, vous êtes indemnisés en 72 heures maximum.

La déclaration de l'accident, l'expertise gratuite de votre véhicule ainsi que votre indemnisation par chèque se passent au même endroit, pour encore plus de simplicité et de rapidité.

22 52 62 30

www.sahamassurance.ci

Coupe de la Confédération

Le retour des clubs ivoiriens

La Côte d'Ivoire a deux représentants dans la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Les seize équipes qualifiées pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération sont connues depuis mercredi, avec la fin des matchs retour. L'Afrique de l'Ouest est fortement représentée avec cinq représentants dont l'Asec Mimosas et Williamsville athletic club (Wac). C'est le retour des clubs ivoiriens en phase finale de cette compétition, après l'édition de 2016 où l'Asec avait terminé 4^e de sa poule. Les Mimos joueront,

pour la 3^e fois, la phase de poules de l'épreuve, après 2014 et 2016. Une compétition qui n'a, d'ailleurs, jamais souri aux Mimos qui ont été éliminés chaque fois, en phase de poules. Seul le Séwé Sports de San Pedro a disputé et perdu la finale en 2014 contre Al Ahly d'Égypte. Williamsville athletic club, lui, fera ses premiers pas. Une belle performance pour un club qui n'a que deux ans d'existence dans l'élite du football ivoirien.

125 millions de Fcfa pour commencer

En plus de garantir à la Côte d'Ivoire ses quatre places en coupes africaines, la qualification des deux clubs ivoiriens est une bonne affaire sur le plan financier. Car L'Asec, tout comme le Wac, empochera, à l'instar des 14 autres équipes qualifiées, environ 125 millions de Fcfa. Cette somme représente la prime de participation. Mimos et Guêpes de Williamsville pourraient empocher

beaucoup plus, en fonction de leur performance dans la compétition dont le vainqueur percevra la coquette somme de 625 millions de Fcfa ■

CÉLESTE KOLIA



Les Mimos et les Guêpes de Williamsville défendent les couleurs de la Côte d'Ivoire. (PHOTO : DR)

Tous les qualifiés

As Vita (Rd Congo)	Ud Songo (Mozambique)
Usm Alger (Algérie)	Enyimba (Nigeria)
El Masry (Égypte)	Aduana (Ghana)
Asec Mimosas (Côte d'Ivoire)	Young Africans (Tanzanie)
Raja Club Athletic (Maroc)	Rs Berkane (Maroc)
Cara (Congo)	Williamsville (Côte d'Ivoire)
El Hilal (Soudan)	Djoliba (Mali)
Gor Mahia (Kenya)	Rayon Sports (Rwanda)

Sport de masse

800 personnes font le show dans les rues de Bingerville

Ambroise Oria et ses Amis de la Piscine Dominique Ouattara de Bingerville (Ap-DOB) ont gagné leur pari. Ils ont réussi, la semaine dernière, à mobiliser plusieurs centaines d'habitants de la cité, pour célébrer le sport. Une grande marche sportive suivie d'une séance de fitness sous le préau relooké du stade. Avant que les participants, selon leur goût, ne se dirigent vers le sport de son choix. Il y avait entre autres, du Maracana, du judo, du taekwondo, du football, du basket, de la natation, du tennis de table et du volley-ball.

C'était à l'occasion de la Journée de promotion du sport (JPS 2018) qu'ils ont décidé d'institutionnaliser, avec l'appui de la municipalité. « Nous voulons profiter de la journée internationale du Sport au service du développement et de la paix prônée par les nations unies, chaque année, à la même date



La longue marche sportive s'est achevée par une séance de fitness au stade de la cité.

(le 6 avril) pour sensibiliser et encourager la population à la pratique régulière d'une activité sportive, source de bien-être physique et psychologique », a réaffirmé le président de l'Ap-DOB, Ambroise Oria, qui se félicite de l'engouement autour de la manifestation. La foule estimée à 800 personnes selon les organisateurs a, d'abord été édifée par le Dr Koffi de l'Institut de cardiologie,

sur les bienfaits de l'activité sportive entre autres, sur la santé du cœur. C'est après cela que la journée sportive, parrainée par le maire Beugré Djoman a démarré. Dans une cité où selon les statistiques, huit habitants, sur dix, n'ont pas l'habitude de pratiquer le sport, pour diverses raisons, Ambroise Oria avoue avoir réussi un joli coup ■

P. BAGNINI

COMMUNIQUE DU LIQUIDATEUR DE CEA-IARD

Le Liquidateur de la Compagnie Euro-Africaine d'Assurances (CEA-IARD) informe le public qu'il est mis en vente au plus offrant les biens meubles de ladite compagnie.

La liste des biens concernés peut être consultée au siège de la compagnie sis à Abidjan-riviera III-Résidence les Rosées-Villa n° 86 (Route menant au Lycée Français en venant du Boulevard Mitterrand).

La vente s'inscrit dans le cadre de l'ordonnance n° 3834/2017 du Tribunal de Commerce d'Abidjan en date du 16 Novembre 2017. Contact : 02.92.69.86 / 88.41.55.49

Pour avis
Le Liquidateur

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/NAT/2018/2015 69 078

La date : 20 avril 2018
Coopération Financière République Fédérale d'Allemagne – Côte d'Ivoire
N°. 2015 69 078
Planification Familiale et Prévention du VIH/SIDA V

La Côte d'Ivoire a reçu un don de la Coopération Financière de la République Fédérale d'Allemagne à travers la KfW dans le cadre de la Coopération ivoiro-allemande destiné. Ce don est destiné au Programme « Planification Familiale & Prévention du VIH/SIDA-V ».

L'Agence Ivoirienne de Marketing Social (AIMAS), une organisation Non Gouvernementale à but non lucratif assure l'exécution dudit programme. C'est dans cette optique qu'il est prévu qu'une partie de ce don de la Coopération Financière soit utilisée pour l'achat de :

- Trois (03) véhicules 4x4 simple cabine
- Un (01) véhicule 4x4 double cabine

Ci-après nommés « équipements ».

1. L'Agence Ivoirienne de Marketing Social (AIMAS), agissant en tant que maître d'œuvre du projet, invite les concessionnaires installés en Côte d'Ivoire à soumettre une offre pour la fourniture des équipements dans le cadre de ce projet.

2. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être reçu sur demande formelle dûment signée à envoyer à l'ensemble des adresses ci-après : ehile@aimas.org / pokou@aimas.org / tafin@aimas.org / mariatou@aimas.org / rob.eiger@aimas.org / koudoul@aimas.org (télécopie : +225 22 52 77 94).

3. Les Soumissionnaires peuvent obtenir des renseignements supplémentaires en écrivant à l'attention de : Messieurs Ehilé Mandoan Gilbert, Responsable administratif, Pokou Kouassi Augustin chargé du patrimoine et Tafin Landry, Assistant Administratif, aux adresses électroniques mentionnées plus haut.

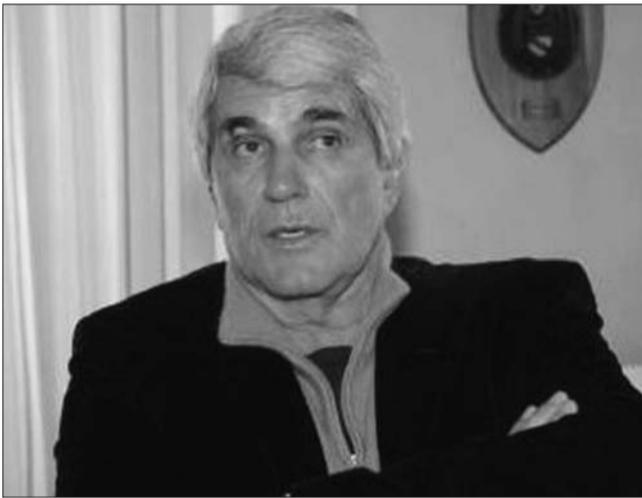
4. Toutes les soumissions doivent être fournies à l'acheteur conformément aux Instructions destinées aux Soumissionnaires au plus tard le 04 juin 2018 à 10:00 (heure locale), à l'Administration de l'AIMAS, sise à Abidjan-Cocody- Les II Plateaux, 7^{ème} Tranche, lot 3193 îlot 260 villa N°310 : 06 BP 1724 ABIDJAN 06, Tél : 22 52 77 90 / 22 52 77 95, Fax: 22 52 77 94.

Les plis seront ouverts le 04 juin 2018 à 10h05mn en séance publique, en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent.

5. L'AIMAS ne sera responsable d'aucun coût ou frais encourus par les Soumissionnaires dans la préparation ou le dépôt de l'Offre.

Fédération ivoirienne de football Guillou va présenter le projet C-Jeunes

Le formateur émérite a encore des surprises pour les amoureux du ballon rond.



Elles auront pour but de créer un réservoir de joueurs talentueux qui pourront être orientés efficacement vers des centres de formation structurés et adaptés.

C-Jeunes, créé sous l'initiative et l'administration du formateur émérite français, est un département de la Fédération ivoirienne de football.

« Il faut indiquer que l'objectif global de ce projet, est de positionner la Côte d'Ivoire, les quinze années à venir, dans la short list des meilleurs pays de football. Il va permettre à la Côte d'Ivoire de rattraper son retard sur le volume de Licenciés, de professionnaliser le domaine de football ; tout en encourageant des initiatives privées pour la formation des footballeurs professionnels par la création d'Académies de formation », fait remarquer l'administrateur.

Albert François Amichia, ministre des Sports et des Loisirs et Augustin Sidy Diallo, patron de la Fif, interviendront avant la présentation du projet par Jean-Marc Guillou ■

JEAN-BAPTISTE BÉHI

Pour la Fédération ivoirienne de football (Fif), l'avenir du sport-roi en Côte d'Ivoire repose sur la formation. C'est pourquoi, son président Augustin Sidy Diallo, a œuvré pour le retour de Jean-Marc Guillou, le valeureux formateur français qui a fabriqué, il y a plus d'une décennie, de grands joueurs pour la Côte d'Ivoire. Des éléments qui ont fait ou font le bonheur de clubs européens. L'ancienne gloire du football

français, après quelques mois de présence en Côte d'Ivoire, va véritablement se remettre au travail. En effet, jeudi prochain (de 9h à 11h), à l'Espace 101 de Cocody (en face de l'École de la gendarmerie), Jean-Marc Guillou présentera le projet C-Jeunes dont il est l'administrateur. En réponse aux besoins de compétitions de jeunes, C-Jeunes consistera à organiser à terme, sur tout le territoire national, des compétitions réservées aux jeunes de 9 à 16 ans.

Tennis Les trois médailles de l'espoir



Cyrille Lago, jeune pensionnaire ivoirien du centre international du Maroc, l'un des médaillés d'or en double. (PHOTOS : DR)

La Fédération ivoirienne de tennis (Fit) est heureuse après le Circuit juniors international qui vient de s'achever à Abidjan. En effet, la Côte d'Ivoire est sortie la tête haute des épreuves qui ont eu lieu du 4 au 15 avril, à Abidjan. Plus de 100 jeunes tennismen du monde entier (21 pays) âgés de 14 ans et moins prenaient part à ces épreuves qui permettent aux jeunes internationaux d'engranger des points iff en vue de leur progression.

En tout cas, Boniface Papa Nouveau et la Fit n'ont pas tort d'inscrire le mois d'avril comme, un mois de tennis en Côte d'Ivoire. La dizaine de jeunes Ivoiriens inscrits à cette compétition, n'ont pas déçu. Ils ont glané, en tout, deux médailles d'or en double, une médaille d'argent et de bronze en simple. Cyrille Lago, Aziz Bationo et Frédéric Coulibaly ont été les artisans de cette performance. « C'est vrai que l'année dernière, notre pays a remporté l'épreuve, mais pour les techniciens et formateurs que nous sommes, c'est l'avenir que nous regardons. Ces gamins ont du talent à revendre et chaque tournoi nous permet de voir leur progression. C'est cela le plus important », estime Zakarya Tendé, entraîneur national.

Entre les nombreuses compétitions africaines au niveau des jeunes et les rencontres au plan local, le comité directeur ne néglige aucun tableau. « C'est une fierté de voir ces

jeunes se comporter de fort belle manière au plan international. Je ne cesse de le répéter, au tennis, il n'y a que la compétition pour progresser. En tout cas, félicitations aux jeunes. Nous allons continuer de nous battre dans la mesure de nos moyens pour qu'ils puissent, dans un, deux ou trois ans, de prendre véritablement la relève », confie Me Georges N'Goan, président de la Fédération ivoirienne de tennis. À noter que les jeunes Ivoiriens, depuis le début de l'année, ont pris part à plusieurs compétitions à travers le continent ■

P. BAGNINI

Sur le grill

LIBERTÉ Le président de la Fédération congolaise de football association (Fecofa), Constant Omari, placés en garde à vue à Kinshasa par la justice congolaise pour une affaire d'utilisation de fonds publics a été relâché, hier. Une liberté provisoire due à son état de santé fragile en ce moment. À noter que les trois autres dirigeants interpellés, Barthélémy Okito, secrétaire général aux Sports de la Rdc, ainsi que Roger Bondembe et Théobad Binamungu, deux vice-présidents de la Fecofa, sont toujours détenus ■



COMMUNIQUE

Suite à la décision de l'Association des Cliniques Privées de Côte d'Ivoire (ACPCI) et du Syndicat National des Médecins Privés de Côte d'Ivoire (SYNAMEPCI), de modifier le tarif des prestations et actes médicaux à compter du **1^{er} juillet 2018**, toutes les sociétés membres de l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASA-CI), pratiquant la branche maladie, se sont réunies le mercredi 18 avril 2018 et ont adopté à l'unanimité les décisions suivantes :

1. Prennent acte de la décision de l'ACPCI et du SYNAMEPCI de modifier le tarif en vigueur à la date sus indiquée.
2. Informent les assurés et bénéficiaires de contrat d'assurance Maladie, que ladite décision ne s'applique nullement aux assureurs aux motifs suivants :
 - a. Les polices d'assurance maladie renouvelées au 1^{er} janvier 2018 et en cours continueront de s'appliquer aux mêmes clauses et conditions.
 - b. Les conventions conclues entre les compagnies d'assurances et les cliniques privées n'ayant pas été dénoncées, continuent de produire leurs effets notamment tarifaires jusqu'à leurs termes.

L'ASA-CI demeure en tout état de cause, ouverte à toute discussion avec toutes les parties concernées.

Fait à Abidjan, le 18 avril 2018

Le Président

Fraternité Matin

Quotidien d'informations générales
paraissant depuis le 9-12-1964

Tél: (225) 20 30 60 00
(225) 20 30 60 01
Fax: (225) 20.37.25.45

PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

SANGARÉ Ibrahima Séga

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIRECTEUR DE PUBLICATION

Venance Konan
venance.konan@fratmat.info

RÉDACTEUR EN CHEF CENTRAL

Amédée Assi
06 12 35 11
amedeeassi@yahoo.fr
amedeeassi@fratmat.info

RÉDACTEUR EN CHEF
CHARGÉ DU SPORT

Jean - Baptiste Béhi

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA RÉDACTION

Germaine Boni
05 96 78 86

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL -
ADJOINT DE LA RÉDACTION
CHEF DU SERVICE POLITIQUE

Étienne Aboua
45 17 27 46

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL -
ADJOINT DE LA RÉDACTION
CHEF DU SERVICE INTERNATIONAL

Bledson Mathieu
07 92 00 05

CHEF DU SERVICE SOCIÉTÉ

Alakagni Hala

CHEF DU SERVICE ÉCONOMIE

Paulin N. Zobo

CHEF DU SERVICE ENQUÊTE

Séthou Banhoro

CHEF DU SERVICE CULTURE

Brigitte Guirathé

CHEF DU SERVICE RÉGIONS

Emmanuel Kouassi

CHEF DU SERVICE SPORTS

Bagnini Paul

CHEF DU SERVICE FAITS DIVERS

Marc Yevou

CHEF DU SERVICE PHOTO

Sylla Yacouba

SIÈGE SOCIAL ADMINISTRATION

Rédaction-Impression
Adjamé
Boulevard du G^{al} De Gaulle
01 BP 1807 Abidjan 01 - RCI
Site: <http://www.fratmat.info>
Email: contact@fratmat.info
info@fratmat.info

DIRECTION
COMMERCIALE & MARKETING

Téléphone
20.37.06.66

PUBLICITÉ ÉTRANGÈRE HMI
25, rue Saint Didier, 75116 Paris
Tél : 01.56.90.34.34
Fax : 01.56.90.34.30

ABONNEMENTS & ARCHIVES

Tél : (225) 20 30 60 01
Postes: 6173 - 6177

DIFFUSION

Édipresse - 09 BP 254 Abidjan 09
Tél : (225) 22 40 42 42
Fax : (225) 22 44 56 57

ÉDITEUR

SNPECI
Société Nouvelle de Presse
et d'Édition de Côte d'Ivoire
Société d'État au capital
de 175 millions FCFA
Dépôt légal
N°2184 du 13 mai 1987
RC 206202 - CC 5012019L

TIRAGE DU JOUR : 20 000

Vendredi 20 Avril 2018

SALHAB CAJOU « SAB.CA »
BP 143 BOUAFLE
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes des statuts sous seing privé, déposés au rang des minutes de maître ASKET Bogui Siméon, il a été créé une SARL au Capital de 5.000.000 F CFA de valeur nominale 10.000 F CFA dénommé « SAB.CA » ayant son siège à Bouaflé Quartier Agbanou dont le gérant est Monsieur SALHAB Odaye. Elle a pour but L'achat, la vente, le transport, la distribution de tous produits agricoles, matières premières, alimentaires et manufacturés; la transformation de l'anacarde en noix de cajou. Le négoce en générale, l'importation et l'exportation de tous biens et marchandises diverses. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations pouvant se rattacher à l'un des objets précités ou de nature à les favoriser, par voie de création nouvelles, d'apport en commandite, fusion, alliance, en participation ou autrement. L'achat, la vente tant à l'importation qu'à l'exportation de tous matériaux et équipement se rapportant directement ou indirectement aux activités ci-dessus. Dépôt au greffe sous le N°292/18 du 13/03/2018. RC: CI-BFL-2018-B-095 du 09/03/2018.
 FC 100046853-36359

KANDI SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 FCFA
 SIEGE SOCIAL: COCODY, RIVIERA, RUE DIARRA DRAMANE
 09 BP 3843 ABIDJAN 09
 RCCM: CI-ABJ-2018-B-10472
 Avis de constitution

Aux termes de la Déclaration de Souscription et de Versement et des Statuts en date du 16 avril 2018, enregistrés au CEPICI, le 18 avril 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes: Dénomination: KANDI. Objet: L'exploitation, sous toutes ses formes, de stations-service, notamment la fourniture ou la vente de carburant sous toutes ses formes, la vente de tous autres produits s'y rattachant directement ou indirectement, l'entretien et la maintenance de tous véhicules; La vente de produits alimentaires et la restauration rapide; La réalisation de prestations de services de nettoyage domestique et/ou industriel; La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires; Et, généralement, toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement. Capital social: 1 000 000 FCF A divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) FCF A chacune en numéraire, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par

l'associé unique. Siège social: Abidjan-Cocody riviera, rue Diarra Dramane, lot 443, îlot 28, 09 BP 3843 Abidjan. Gérant: Mademoiselle KAMBOU Hoho Véronique. RCCM: CI-ABJ-2018-B-10472. Durée: 99 ans. Dépôt au greffe: a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan, le 18 avril 2018 sous le numéro 9748, un exemplaire (i) des statuts et (ii) de la Déclaration de ' Souscription et de Versement.
 Pour avis
 FC 100047036-36520

LIQUIDATION DES BIENS DE LA SOCIETE IVOIRIENNE DE PRODUITS ET DE NEGOCE Dite IPN

Par ordonnance de référés Numéro 06/2017 rendue le 03 Janvier 2017, Monsieur le Président de la Cour Suprême de Côte d'Ivoire a annulé l'ordonnance N°256 -du 15 Juillet 2016 du Premier Président de la Cour d'Appel d'Abidjan ordonnant la suspension du jugement N°319/16 de la liquidation des biens de la société IPN du 16 Juin 2016 rendu par le Tribunal de Première Instance d'Abidjan - Plateau. Conformément à l'ordonnance N°1793/2016 du 16 Juin 2016 rendue par le Juge-Commissaire autorisant la vente de la société IPN, et, à l'arrêté N°10/MIM/DGSP du 13 Février 2017 pris par Monsieur le Ministre de l'Industrie et des Mines autorisant le droit d'occupation du titre foncier 81532 du livre de Bingerville, superficie de 40985 Mètres carrés, site sur lequel est localisée la société IPN, les créanciers seront invités à recevoir le règlement de leurs titres de créances lorsque le Juge-Commissaire aura ordonné la répartition des deniers obtenus.
 POUR AVIS Le Syndic
 FC 100025489-15846

ETUDE DE MAÎTRE PATRICIA BRAUD-AHOUSOU

Notaire, Abidjan-Cocody 28 Rue de l'Indénie, Résidence Palazzo Posillipo, 01 BP 3870 Abidjan
 01 BP 3870 Abidjan 01
 Tél: 22 48 93 06 / Fax: 22 48 93 32/ Cel: 77 23 84 80
 CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE « LOGYC CONCEPT », par abréviation «LC», Société Par Action simplifiée.

Aux termes de la DNSV et des statuts reçus au rang des minutes de Me Patricia BRAUD AHOUSOU, notaire à ABIDJAN, le 06 Mars 2018, il a été constitué une société dont les caractéristiques suivent: DENOMINATION: «LOGYC CONCEPT », par abréviation «L.C », FORME: Société Par Action simplifiée ; OBJET: L'achat et la vente d'articles de luminaires, de décoration et de quincaillerie; Toutes activités de construction, de rénovation et de décoration de bâtiments; La vente de matériaux de construction (béton, carrelages, pierres, plomberie, ferronnerie, charpenterie, sanitaires, vitrerie ...); L'import-export de tous produits et matériaux de construction; La prise de participation dans toutes

entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, notamment par voie de souscription ou achat de titres ou de droits sociaux, fusion, etc; Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement de la société; SIEGE SOCIAL: ABIDJAN-COCODY, Quartier RIVIERA 2, 25 BP 86 Abidjan 25; DUREE: 99 années; CAPITAL SOCIAL: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA; PRESIDENT:GOMEZ GUY-PATRICK LINO; DEPOT AU GREFFE: N° 7652 du 23 Mars 2018; RCCM: N°CI-ABJ- 2018-B-08393.
 Pour avis Le Notaire
 FC 100047034-36518

CABINET DE L'INDENIE

Avocats au Barreau de Côte d'Ivoire
 Téléphone: (225) 20.20.34.55-
 Télécopie: (225) 20.24.23.42
 Email: infos@cabinetindenie.com
 CÔTE D'IVOIRE GNL
 SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
 CAPITAL SOCIAL: 10.000.000 FCFA
 SIEGE SOCIAL: ABIDJAN PLATEAU,
 14, BLVD CARDE, IMMEUBLE LES HEVEAS,
 BPV 194 ABIDJAN
 RCCM N°CI-ABJ-2017-B-02648
 DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR
 COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Aux termes d'un procès-verbal de délibérations du huitième conseil d'administration en date du 17 novembre 2017, enregistré à Abidjan le 9 février 2018, Registre SSP- Vol 02, F°45, N°2933, Bordereau 2935/07, le conseil d'administration de la Société a pris acte de la démission de M. Vivier Laurent de son mandat d'administrateur.

En remplacement et pour la durée du mandat de M. Vivier Laurent restant à courir, le conseil d'administration a coopté M. Jaylet Jean en qualité de nouvel administrateur. Deux exemplaires originaux du procès-verbal susmentionné ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan le 13 avril 2018 sous le numéro 09844/GTCA/20 18.
 Pour avis
 Le Conseil
 FC 100047031-36514

Société: IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET DE GESTION IMMOBILIERE SCI - ICOGIM
 Catégorie: AVIS DE CONSTITUTION DE SCI
 CONSTITUTION DE SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

Aux termes des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement (DNSV) reçus par Maître BEHIBRO K. AUGUSTIN Greffier Notaire à Grand-Bassam, le 19/12/2014, il a été constitué pour une durée de 99 années, une SCI dénommée

«IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET DE GESTION IMMOBILIERE », en abrégé: « SCI - ICOGIM », ayant pour. Objet: L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, de terrains nus ou bâtis, urbains ou non, situés en Côte d'Ivoire; -L'édification de toutes constructions sur ces terrains, la gestion de ces mêmes biens. -La prise à bail avec ou sans promesse de vente, la mise en valeur, l'exploitation, la location, et l'échange de tous terrains et immeubles bâtis ou non bâtis; -La promotion immobilière, la gérance, l'administration et toutes autres activités ou prestations se rattachant aux immeubles acquis; -L'obtention du cas échéant, de toutes ouvertures de crédits, emprunts et facilités de caisse. Deux exemplaires des statuts et deux exemplaires de la DNSV ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance d'Abidjan le 02/01/2015.

POUR AVIS
 Le Greffier Notaire et le Gérant
 FC 100047028-36510

AVIS DE CONSTITUTION SOCIETE G.TAS/SARL UNIPERSONNELLE «G.TAS/SARL»

Aux termes de la DSV et statuts par acte SSP, enregistrés au Tribunal de Daloa le 13 Avril 2018, il a été constitué une SARL Unipersonnelle. Dénomination: «SOCIETE G. TAS/SARL UNIPERSONNELLE»
 Objet: Opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières bâtiment et électricité, transport, quincaillerie et matériels bureautiques ...
 Capital social: 4.000.000 FCFA.
 Siège social: DALOA VILLE QUARTIER LOBIA, BP 1854 DALOA. CEL: 08 71 18 94.
 Durée : 99 ans; Gérant: M. TRAORE ABDOUL AZIZ.
 RCCM : N°CI-DAL-18-MO-334-CHRONO du 13/04/2018 au Tribunal de Daloa.
 Pour avis
 M. TRAORE ABDOUL AZIZ
 FC 100047021-36502

MAÎTRE ASSIE JOACHIM GNABELY NOTAIRE
 ABIDJAN COCODY II-PLATEAUX SEPTIEME TRANCHE, PRES L'ANTENNE DE COTE D'IVOIRE TELECOM
 BP 11 POST'ENTREPRISES CEDEX ABIDJAN 1
 Email: joachimassie@gmail.com j-assie@notaire.ci

SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL « ABAKAY TURC C »
 CAPITAL: 10.000.000 F CFA
 SIEGE SOCIAL: ABIDJAN COCODY ANGRE HUITIEME TRANCHE
 18 BP 2547 ABIDJAN 18
 MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Anonyme avec Administrateur Général «ABAKAY TURC-C» tenue le 02 MARS 2018, les Actionnaires ont procédé à la modification des statuts à l'Office Notarial de Maitre

ASSIE JOACHIM GNABELY, Notaire Soussigné, par acte reçu au rang de ses Minutes et portant: Nomination des commissaires aux comptes. Monsieur DAGO PIERRE de «Jean-Pierre Consulting International» est nommé commissaire aux comptes titulaire et Monsieur N'GUESSAN Adrien, de «NA Consulting» nommé commissaire aux comptes suppléant. Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce d'ABIDJAN le 21 Mars 2018 sous le numéro 07882/ GTCA/ 2018 et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier modificatif d'ABIDJAN en date à ABIDJAN du 21 mars 2018 sous le numéro CI-ABJ-2018- M-08282.
 Pour avis le Notaire
 FC 100047027-36509

ETUDE DE MAÎTRE HAWA TOURE,

Notaire Abidjan-Plateau, Boulevard de La République, Immeuble "LE JECEDA" ASCENSEUR F, 7ème Etage
 Tél. : 20 33 33 19/
 Fax: 20 33 33 40
 «IMEX CORPORATE »
 SA avec CA
 Capital social de : 10 000 000 FCFA
 Siège social: Abidjan Cocody Riviera Palmeraie face à la station « OIL LYBIA », Lot 7011, îlot 163,
 01 BP 8230 Abidjan 01
 CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes des statuts et de la D.N.S.V en date du 06 Avril 2018, il a été constitué une société dont les caractéristiques suivent: DENOMINATION: « IMEX CORPORATE », FORME: SA avec Conseil d'Administration, OBJET La société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire: Import-export, Négoce de matières premières (café, cacao, cajou, hévéa ...); Étude et réalisation de travaux de bâtiment; Exécution de tous travaux de génie civil, d'entretien, réfection des routes et réseaux routiers divers ainsi que de voiries et d'assainissement et tous travaux annexes en découlant ; bâtiment-travaux-Publics; Énergie renouvelable; Fournitures de bureaux et matériels agricoles; et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le - développement ou l'extension de la Société; SIEGE: Abidjan Cocody Riviera Palmeraie face à la station « OIL L YBIA », lot 7011, îlot 163,01 BP 8230 Abidjan 01, DUREE: 99 années, CAPITAL SOCIAL: 10.000.000 FRANCS CFA, A D M I N I S T R A T E U R S : Monsieur GBOHI Nioulé Jacques Firmin, Président du Conseil d'Administration (PC A), Mademoiselle KOFFI Amenan Clarisse, Directrice Générale, et la Société Coopérative des producteurs Agricoles de la Région du Moyen-cavally (SCOOPS-COOPARM) représentée par M. GBOHI Jean Philippe Albéric,

A d m i n i s t r a t e u r . COMMISSAIRES AUX COMPTES: Titulaire: Cabinet MONDIAL EXPERTISES ET CONSEILS, par abréviation « MEC » sis à Abidjan-Plateau, 08 Boîte Postale 3004 Abidjan 08, RCCM numéro CI-ABJ-2013-B-3747, représenté par M. BODOA Kaguembega, Expert-Comptable Diplômé, Expert Agréé près la Cour d'Appel et les Tribunaux, Suppléant: Cabinet ASCD CONSULTING sis à Abidjan Cocody Angré 7ème Tranche, 06 BP 1874 Abidjan 06 représenté par M. KONE Drissa, IMMATRICULATION au RCCM sous le numéro CI-ABJ-2018-B-10447 et du dépôt au greffe du Tribunal' de Commerce d'Abidjan sous le numéro 9738 du 17 Avril 2018.

POUR AVIS LES ADMINISTRATEURS ET LE NOTAIRE
 FC 100047029-36512

GY'S-SERVICES SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 2.000.000 FCFA
 ABIDJAN-COCODY, ANGRE 8ième TRANCHE
 09 BP 2990 ABIDJAN 09
 CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes des statuts et de la DNSV en date du 29 Mars 2018, reçus par Maître Didier DOUGOUE, Notaire à Abidjan, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Dénomination sociale: GY'S - SERVICES. Objet: L'import-export de tous produits et de toutes provenances; La conception, la réalisation, l'acquisition, l'aménagement, la construction sur tous terrains d'ensembles immobiliers, de programmes, ou opérations immobilières et de bâtiments en tous genres, notamment à usage d'habitation, commercial, industriel ou professionnel pour en faire la location, la gérance ou la vente ; la réalisation de tous travaux annexes y afférents: menuiserie, carrelage, peinture, badigeonnage, plomberie, étanchéité, tuyauterie, électricité, climatisation, décoration, tapisserie, jardinage, la commercialisation et la distribution de tous matériels, matériels de construction et équipements immobiliers; La réfection, l'entretien, la rénovation de bâtiments et autres réalisations; Les BTP ; La fourniture de bureau, achat et vente de matériaux et consommables informatiques, d'appareils électroniques; Le transport de personnes et de biens, la location et la vente de véhicules de tous genres et de tous types ; L'acquisition, la prise, à bail, la location de tous terrains, bâtiments, magasins, bureaux, entrepôts et autres, pouvant servir à l'objet de la société; Le rachat de toutes autres affaires similaires ou fonds de commerce se rapportant à l'objet social ou de nature à favoriser le développement de la société; La prise de participation dans toutes Entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire. Capital social: 2.000.000 FCFA. Siège social: Abidjan-Cocody, Angré 8ème Tranche, 09 BP 2990 Abidjan 09. Gérant : Monsieur GUEYE Stéphane Olivier. RCCM N° CI-ABJ-2018-B-10747 du 17/04/2018 au Tribunal de

Commerce d'Abidjan. Durée: 99 ans. Dépôt au Greffe sous le N° 11088/2018 du 17/04/2018.

« Pour avis »
FC 100047038-36522

Etude de Maître N'ZUE Adèle Notaire
A KORHOGO, Quartier Commerce,
Rue des Banques, Immeuble BAKARY PRESSEY 2ème étage
BP 904 KORHOGO
Tel: (225) 36-85-06-85/
08-59-80-47
Email: etude_nzue@notaire.ci
MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du Procès-verbal des Décisions Extraordinaire de l'Associé unique du 07 avril 2018 enregistré à KORHOGO le 11/04/2018, Registre SSP - Vol 1 - F° 74 N°1046 - Bord 1049/1; L'associé unique a décidé de restreindre l'objet social de la S.A.R.L.U dénommée «SOCIETE DE GARDIENNAGE DU NORD », en abrégé: « SGN », qui aura désormais pour objet social: La sécurité privée des personnes et des biens; Toutes activités relatives à l'installation de tous matériels de sécurité privée; Toutes prestations de service en matière de sécurité privée; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation. Dépôt au Greffe du TPI de KORHOGO le 13/04/2018 sous le numéro 051. Inscription modificative au RCCM sous le numéro CI-KGO-2018-M2-392 le 13/04/2018.

Pour avis le Gérant et le Notaire
FC 100047043-36532

CONSTITUTION SARL "CABINET DK CONSULT"

Aux termes de la DSV et des statuts SSP en date du 10 Avril 2018 et enregistrés au CEPICI le 18 Avril 2018, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée ayant pour objet: Montage de projets; Suivi évaluation de projets et management de projets; Etude de faisabilité; La formation; L'organisation de séminaires, conférences et symposiums; Interim et placement de personnel; Audit et assistance comptable; Tous travaux de nettoyage de bureau et d'établissements sanitaires; Tous travaux de construction de bâtiment; Tous travaux de menuiserie, d'électricité et de plomberie; Tous travaux d'imprimerie sur tous supports; Achat et Vente de fourniture de bureau; Achat et Vente de matériels bureautiques, informatiques et consommables; Achat et vente de produits et matériels de nettoyage; Achat et vente de matériels médicaux; Achat et vente d'intrants pour la restauration; Achat et vente de biens de consommation; Services traiteurs; Communication d'entreprise; Intermédiation commerciale; Import-export; Evaluation d'impact environnemental; Tous travaux en matière de responsabilité sociétale des entreprises; Toutes études en

matière d'agriculture Intelligente au Changement Climatique; Toutes études économiques dans le milieu industriel; La représentation de toutes compagnies et agences se livrant aux activités ci-dessus visées; La commercialisation de tous services se rapportant à l'objet social. DENOMINATION: "CABINET DK CONSULT". SIEGE SOCIAL: Abidjan, Commune de Cocody, Quartier Plateau-Dokui, Cité Sopim. Logement 274, Block D31/3, 05 Boîte Postale 2366 Abidjan 05. CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 FCFA divisé en 100 parts sociales de 10.000 FCFA chacune, représentatives d'apports en numéraire. DUREE: 99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation. GERANT: Monsieur Idrissa KONATE, Gestionnaire de projet, demeurant à Abidjan, Commune de Cocody, Quartier Plateau-Dokui, 05 Boîte Postale 2366 Abidjan 05. Dépôt au Greffe du Tribunal du Commerce d'Abidjan, le 18 Avril 2018 sous le numéro 9774, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan le 18 Avril 2018 sous le numéro CI-ABJ-2018-B-10498.

Pour Avis Le Gérant
FC 100047041-36528

ETUDE DE MAÎTRE KOUAKOU-KAN Flavien Notaire à la résidence de MAN Quartier Commerce, Route du CHR, Boîte postale 367 MAN
Tél: 33 79 0165/
Fax: 33 79 01 71,
Cell : 07 70 08 72
E-mail: f.kouakou-kan@notaire.ci
CONSTITUTION DE SOCIETE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE DENOMEE « TAMA DIGITAL GROUP »

Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement (DNSV) et des statuts, reçus le 14 mars 2018, par Maître KOUAKOU-KAN Flavien, Notaire, il a été constitué la société par actions simplifiées dénommée «TAMA DIGITAL GROUP » par abréviation «TDG » ayant pour objet: La conception, l'élaboration, l'implémentation de solutions de marketing digital et de technologies de l'information et de la communication (TIC); le Consulting en marketing digital, technologies et systèmes de l'information et de la communication; la formation et la création dans le domaine des TIC et dans des domaines connexes ou similaires; la participation, dans toutes entreprises de même objet ou d'objet similaire ou connexe ... ;SIEGE SOCIAL: ABIDJAN COCODY RIVIERA 3, Lot 9056, Ilot 13, 01 Boîte postale 8385 ABIDJAN 01; CAPITAL SOCIAL: UN MILLION DEUX CENT MILLE FRANCS CFA (1.200.000 F.CFA), souscrit entièrement en numéraires et libéré en totalité, divisé en 120 actions de 10.000 FCFA chacune; PRESIDENT STATUTAIRE: Monsieur CAPO Guillaume David Olivier Djibril ; RESERVES: La société a la faculté de constituer tous fonds de réserves extraordinaires ; DUREE: 99 années à compter du 18 avril

2018, date de son immatriculation au registre de commerce et du crédit mobilier d'ABIDJAN, sous le numéro CI-ABJ-2018-B-10508; DEPOT: Greffe du commerce d'ABIDJAN, le même jour, sous le n° 9784.

POUR AVIS LE NOTAIRE
FC 100047042-36530

Office de Me DAN - KONE Katherine Notaire BOUAFLE - Quartier Commerce, Immeuble KING CASH, 1er Etage, Porte E BP 804 BOUAFLE
Tél: 30 68 93 87 Cell: 05 75 10 19 / 57 57 11 16
Email: office.notarial_dkk@yahoo.fr office.notarial_dkk@notaire.ci
MODIFICATIONS STATUTAIRES « DIGITAL PHARMA ». Capital social: 1.000.000 Francs CFA
Siège social: ABIDJAN-Cocody II Plateaux Angré 7ème
Tranche, lot 2688, îlot 227; 10 BP 1748 Abidjan 10
Registre du Commerce numéro CI-ABJ-2014-B-4365

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24/01/2018, les Associés de la SARL dénommée «DIGITAL PHARMA », ont décidé de la cession totale des parts sociales par l'un des deux (02) associés au profit de l'autre. Ladite SARL pluripersonnelle, transformée ainsi en une SARL Unipersonnelle, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence et les statuts mis à jour par acte reçu le 29/01/2018, au rang des minutes de Maître DAN-KONE Katherine. DEPOT au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan de: deux (02) exemplaires du Procès-verbal des délibérations extraordinaires des associés, deux (02) expéditions de l'acte portant cession de parts sociales et deux (02) expéditions des statuts mis à jour, sous le n°05125/GTCA/2018 du 14/04/2018. Inscription modificative au RCCM d'Abidjan, le 20/02/2018 sous le n°CI-ABJ-2018-M-05364.

POUR AVIS, LE NOTAIRE
FC 100047018-36499

ETUDE DE MAÎTRE KONAN ATTIN MATHIEU NOTAIRE
01 BP 11 762 ABIDJAN 01 Plateau Rue Paris village, Résidence TCHEGBOAO 2e Etage porte 6
Email: konanmathieu@notaire.ci
Tel: 2021 6038 / Fax: 2021 5982
Cel: 07-35-52-51
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNSV et des Statuts reçus par le Notaire susnommé le 12 Avril 2018, il a été constitué la SARL dénommée: «SOCIETE DE TRANSPORT DE PRODUITS PETROLIERS ET LUBRIFIANTS» en abrégé « STPL », ayant son siège social à ABIDJAN BOULEVARD DE MARSEILLE, IMMEUBLE LATITUDE 4, 18 Boîte Postale numéro 2753 ABIDJAN 18, et pour objet: Le transport de produits pétrolier et lubrifiant; la vente de produits pétroliers; la livraison de produit pétrolier et lubrifiant. Divers. DUREE: 99 années. CAPITAL: 5.000.000

F.CFA divisé en 500 parts sociales de 10.000 F chacune libérées intégralement en numéraire.

Dépôt au greffe du TCA: le 18/04/2018 sous le numéro 9775: Numéro RCCM: CI-ABJ-2018-B-10499 du 18/04/2018.

Pour avis le Notaire
FC 100047025-36506

AVIS DE PERTE

M. TRAORE LASSINA ANNONCE AVOIR PERDU SON CERTIFICAT DE PROPRIETE D'UN TERRAIN URBAIN SIS A PORT-BOUET ANANI D'UNE SUPERFICIE DE 162143 M2. OBJET DU TITRE FONCIER NUMERO 6510 DE BINGERVILLE / PORT-BOUET DELIVRE PAR MONSIEUR LE CONSERVATEUR DE -LA PROPRIETE FONCIERE ET DES HYPOTHEQUES DE PORT-BOUET.
CONTACT: 01 45 41 82.
FC 100047007-36481

Etude de Maître SORHO-YEO Glnafolo NOTAIRE COCODY Cité Des Arts Non loin de la Pharmacie COMOE,
Tour SOGEFIHA Bloc C, Escalier A, Appartement 21; 08 B.P. 3.446 ABJ 08
Tél: 22.44.07.78/ Fax: 22.44.38.99/40.14.71.00
E-mail: sorhoetude@yahoo.fr
CONSTITUTION DE LA SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE « TECHNIA AFRIQUE CENTRALE ET OUEST » T.A.C.O

Suivant DNSV, DRC et STATUTS reçus le 12 Avril 2018 au rang des minutes du Notaire soussigné, il a été constitué la SASU dénommée «TECHNA AFRIQUE CENTRALE ET OUEST» par abréviation « T.A.C.O ». Associé unique: la SA TECHNIA dont le siège est à COUERON/France. Objet: La conception, la fabrication et la vente de tous prémélanges ou aliments minéraux destinés, directement ou indirectement via des aliments composés aux animaux. La conception, la fabrication, la préparation et la vente de tous matériels et produits destinés à l'élevage, à la prophylaxie et aux traitements des animaux. L'achat et la vente tant à l'importation qu'à l'exportation, de tous additifs, de toutes matières premières, denrées, matériels et produits se rattachant directement ou indirectement aux activités ci-dessus. La fabrication et le négoce de tous produits ayant trait à la nutrition animale, à l'amélioration de l'élevage de tous animaux domestiques et par extension à l'amélioration de toute production agricole et des produits alimentaires qui en sont issus;... Et généralement toutes opérations se rattachant directement à l'objet social. Siège: ABIDJAN commune de Cocody, Riviera Zone III, CAP NORD, Lot numéro 931, Ilot numéro 90, 25. Boîte Postale 1345 Abidjan 25; Capital: 50.000.000 F CFA. Durée: 99 ans. Président: Monsieur BLUARD Christian Jacques Charles Ghislain, Directeur Général de la société Anonyme TECHNIA demeurant en France; Directeur Général: Monsieur MAHAMAT AHMAT Arafat, vétérinaire demeurant à ABIDJAN Commune de COCODY Riviera 3; Dépôt au

Greffe: le 16 Avril 2018; sous le numéro 9662; RCCM N° CI-ABJ-2018-B-10358.
FC 100047001-36489

DECLARATION D'ASSOCIATION ONG BETHESDA

Le Préfet de la Région du Tchologo, Préfet du département de Ferkessedougou, en conformité de l'article 8 alinéa 3 de la loi 60-315 du 21 Septembre 1960 relative aux associations et le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive; donne aux personnes ci-dessus, récépissé de déclaration de l'association dénommée: « ONG BETHESDA ». La déclaration de l'ong a été effectuée le 14 février 2018. Son siège est fixé à Ferkessedougou. Il a pour objet d'annoncer, la miséricorde de Dieu aux populations à travers l'Evangile et les actions sociales et humanitaires; aider les populations en milieu rural, urbain ou périurbain à passer du statut de bénéficiaires des soins à celui des promoteurs de santé dans leurs communautés; soutenir et développer les programmes de formation des agents de santé communautaires dans les domaines de nutrition, des soins de santé primaires, d'hygiène du milieu, du VIH/Sida, etc.; promouvoir les mesures préventives et curatives des maladies endémiques en milieu urbain et rural par la sensibilisation, des populations rurales sur les questions d'hygiène de base, de maladies courantes (paludisme, diarrhée, parasitoses, malnutrition, etc), encourager les initiatives et activités génératrices de revenus (agriculture, élevage, petits commerces et artisanat) en particulier dans le groupe des femmes démunies. Le président est SORO SAMUEL (01 6853 84), le secrétaire général est TUO KARNA (02 62 97 07), le trésorier général est SEKONGO P. SALIMATA (43 05 16 34), récépissé de déclaration n°003/RT/P-F/CAB du 14 février 2018.

KOUAME KOFFI
PREFET HORS GRADE
FC 100047016-36497

MAÎTRE SOUTH-DIOP YVETTE

NOTAIRE A KORHOGO QUARTIER PETIT PARIS, BATIMENT MTN FACE COUR KASSOUM COULIBALY 2ème Etage Porte 4
BP 801 KORHOGO
E-mail: etudesouthdiop@notaire.ci
Tél: (225) 36 86 04 33
Cél : (225) 67 84 42 92
(225) 05 44 79 17
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNSV et des Statuts en date du 15 Février 2018, il a été constitué une Société dont les caractéristiques suivent: FORME: Société Anonyme Pluripersonnelle avec conseil d'administration; DENOMINATION: « LEG PALM S.A. »; OBJET: Production d'huile de palme; Production d'huile de palmiste; Achat de régimes de graines; Création de plantations de palmier à huile; Commercialisation d'huile de palme et d'huile de palmiste; Négoce de matériel et outillage agricole; Négoce

de produits chimiques. CAPITAL: DIX MILLIONS (10.000.000) DE FRANCS CFA. SIEGE SOCIAL: SOUBRE, BP 21 Soubre. DUREE: 99 ans. Est nommé Président Directeur Général (PDG) de ladite société Mademoiselle BOBO Gbessia Léonce. Dépôt au greffe du Tribunal de la section de Soubre le 08 Mars 2018 sous le N°59 RCCM N° CI SBR 2018 B-1452.
Pour Avis, le Notaire
FC 100047014-36495

ETUDE DE MAÎTRE CECILE AMIAN-KONE, NOTAIRE A ABIDJAN
01 BP 7952 ABIDJAN 01/ TEL 20-22-05-70
etudeamian@notaire.ci
« MASAYA INVESTISSEMENTS ET CONSEILS » SARL AU CAPITAL SOCIAL DE 1.000.000 F CFA
SIEGE SOCIAL: ABIDJAN-COCODY-RIVIERA-LES ROSIERS PROGRAMME 3
RUE CRYSTAL-VILLA N°435
08 BP 117 ABIDJAN 08
R.C.C.M. N° CI-ABJ-2018-B-09924
CONSTITUTION

Aux termes de la DNSV et des statuts du 05/04/2018, il a été constitué une SARL ayant pour OBJET: L'étude, la mise au point, la réalisation de tous projets dans le domaine économique / L'intermédiation économique, la mise à disposition d'Informations économiques et financières / Le conseil en matière d'organisation et de restructuration d'entreprise/ L'établissement de bilans de compétence pour le compte de tiers / La prise de participations sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ayant objet similaire ou connexe / Et généralement, toutes opérations connexes/ DENOMINATION: «MASSAYA INVESTISSEMENTS ET CONSEILS» / SIEGE: ABIDJAN-COCODY-RIVIERA-LES ROSIERSPROGRAMME 3 RUE CRYSTAL-VILLA N°435, 08 BP 117 ABIDJAN 08./ CAPITAL: 1.000.000 FCFA/DUREE: 99ans/ GERANT: M. LITSE JANVIER KPOUROU/ RESERVES: faculté de constituer tous fonds de réserves spéciaux DEPOT AU GREFFE: 02 copies de la DNSV, 02 copies des statuts, le 13/04/2018 sous le N°9642/ RCCM d'ABIDJAN N° CI-ABJ-2017-B-13467.
POUR A VIS LE NOTAIRE
FC 100047048-36539

BLIDIA SERVICES SARL-U

Société A Responsabilité Limitée unipersonnelle, Au capital de 1000000 francs CFA.
10 BP 100Abidjan 10
Siège Social; ABIDJAN Marcory-sicogi
CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant Statuts sous seing privé en date du 12 Avril 2018, enregistré le 16 Avril 2018. La société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays, et particulièrement en République de CÔTE D'IVOIRE; distributions de boisson de toutes sortes- Achat et vente de produits agricoles- tous travaux de bâtiment-import/export-



commerce général-achat et vente de marchandises diverses Prestations de services divers. - L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; - L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec la possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Durée 99 Années. Inscription au Registre du commerce et du Crédit Mobilier le 16/04/2018 sous le numéro CI-ABJ-2018-B-10362. Procès-verbal de dépôt N°09666 du 16/04/2018. Gérant OUARTARA BLIDIA DAVID.

FC 100047040-36524

ETUDE DE M^e ADOU NANGON, NOTAIRE A ABIDJAN,
RESIDENCE NABIL,
AVENUE NOGUES
TEL. 20-33-17-37 ET
20-30-53-70

E-mail adouanangon@aviso.ci

CONSTITUTION DE SOCIETE

Il résulte de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement et des Statuts reçus par Me ADOU NANGON, Notaire à ABIDJAN le 15 Février 2018, qu'il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée ayant pour Objet: en République de CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger: -L'organisation des manifestations, de tout évènement public, privé ou associatif tel que les spectacles, concerts, fêtes, conventions, séminaires et d'évènements à caractère socioculturel,

- Le conseil dans le domaine de l'évènementiel et du divertissement; La gestion de lieux de spectacle et de détente, - L'achat, la vente, la location de tout matériel en rapport direct ou non avec son objet social. - La production audiovisuelle ou de divertissement. - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et franchises concernant ces activités. - Toutes opérations de vente, d'import et d'export de matériaux, produits et d'équipements de tout genre dans le cadre de ces activités;

- La prise de participation dans des entreprises directement et indirectement liées aux activités de la SARL « APOTHEOSE EVENTS ». Divers. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. DENOMINATION SOCIALE: « APOTHEOSE EVENTS ». SIEGE SOCIAL: ABIDJAN, Commune de COCODY, LES DEUX PLATEAUX -17 Boîte Postale 837 ABIDJAN 17. DUREE: 99 ans. CAPITAL: 1.000.000 de FCFA divisé en CENTS (100) parts sociales de DIX MILLE FRANCS CFA (10.000 FCFA) chacune, numérotées de 1 à 100, libérées en totalité. GERANT: Monsieur DAO MOHAMED; Deux expéditions contenant

DNSV et Deux expéditions contenant Statuts ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce d'ABIDJAN le 12/04/2018, sous le numéro 09578-GTCA/2018. Ladite Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'ABIDJAN le 12/04/2018, sous le numéro CI-ABJ-2018-B-10259.

Pour avis, le Notaire
FC 100047052-36543

«BUREAU DE FORMATION ET DE CONSEIL EN DEVELOPPEMENT»,
par abréviation « B.F.C.D. »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
PLURIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000.000 F CFA
SIEGE SOCIAL: KORHOGO QUARTIER RESIDENTIEL BOÎTE POSTALE 1180 KORHOGO
RCCM N° CI-KGO-1998-B-10790
AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Par décision collective en date du 12 Avril 2018, enregistré à Korhogo le 12 Avril 2018, au registre S.S.P., Volume 1, Folio 75 Numéro 1047, Bordereau 1050/1 et déposé au greffe du Tribunal de Première Instance de Korhogo le 13 Avril 2018, les associés de la SARL dénommée « BUREAU DE FORMATION ET DE CONSEIL EN DEVELOPPEMENT », par abréviation « B. F.C.D. », ont procédé à la dissolution anticipée de ladite société conformément aux articles 200, 201, 202 de l'article uniforme relatif au droit des sociétés et du GIE.

POUR AVIS LE GERANT
FC 100047051-36541

ETUDE DE MAÎTRE DOUKOURE Aliou
NOTAIRE ABIDJAN-PLATEAU « ISOLEC »
S.A.R.L AU CAPITAL DE 10.000.000 F.CFA
SIEGE SOCIAL: ABIDJAN-MARCORY BIETRY BVD DE MARSEILLE IMM.AZUR 01 BP 2747 ABIDJAN 01,
RCCM PRINCIPAL: N° CI-ABJ-2013-B-11486
RCCM MODIFICATIF N° CI-ABJ-2018-M-05291.
MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale Extraordinaire en date du 16 décembre. 2017, les associés de la société dénommée ISOLEC ci-dessus référencée ont adopté des résolutions emportant modifications statutaires, notamment: la nomination d'un nouveau gérant en la personne de Monsieur N'DRI BOSSON Frédéric, cession de parts par Monsieur Jouni Alaa au profit de JAAFAR Moustapha et une cession de parts par Monsieur Salman Haidar au profit de Messieurs JOUNI Alaa et N'DRI BOSSON Frédéric. En conséquence, Maître DOUKOURE Aliou, Notaire à Abidjan-Plateau a procédé à la mise à jour des statuts sociaux le 29 Décembre 2018. DÉPÔT AU GREFFE du Tribunal du Commerce d'Abidjan-Cocody: Le 19 Février 2018 sous le N°05052/GTCA/2018. IMMATRICULATION MODIFICATIVE AU RCCM

d'ABIDJAN: sous le numéro CI-ABJ-2018-M-05291.
POUR AVIS : LE NOTAIRE
FC 100047039-36523

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE SCOOPS-GSECO
CI-SBR-2018-CO-189

Au terme des statuts sous seing privé déposés au rang des minutes de maître KOFFI K.MAURICE Greffier en Chef Adjoint, à la section de Tribunal de Soubré, il a été constitué une société coopérative Simplifiée, ayant pour objets en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger; LA PRODUCTION, LA COLLECTE, LA COMMERCIALISATION ET LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES ET DIVERS. DENOMINATION: SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE GROUPE SABIANUM ECO DE GNAPOYO. SIGLE: SCOOPS-GSECO. ADRESSE : GNAPOYO, CEL: 07 50 92 73. CAPITAL SOCIAL: 720.000 F CFA. DUREE : 99 ans. PRESIDENT DU CONSEIL DE GESTION: YOMAN MARCELIN KOUADIO.

Inscription faite au Registre des Sociétés coopératives tenu au Greffe de la section de Tribunal de Soubré le 06/02/2018, sous le numéro RSC : CI-SBR-2018-CO-189.

POUR AVIS LE P.C.G.
YOMAN MARCELIN KOUADIO
FC 100047068-36559

ANNULATION DU LOTISSEMENT DE REDRESSEMENT
dénommé « POTOU SUD ». Arrêté n°18-00003/MCLAU/DAJC/ KM/LUC portant annulation de l'arrêté n°17-0118/MCU/CAB/ CVRLANA du 04 JANVIER 2017 approuvant le plan de redressement du lotissement dénommé «POTOU SUD » à M'BATTO-BOUAKE dans la Commune de Bingerville, le 23 Février 2018.

FC 100047056-36547

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE
SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE
SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DYNAMIQUES « SCOOPS-SCAPD »
SIEGE SOCIAL: TINHOU / BLOLEQUIN
CAPITAL: 1 580 000 F CFA

Il a été constitué une société coopérative simplifiée avec Comité de Gestion dénommée: « Société Coopérative des Planteurs Dynamiques » en abrégé « SCOOPS-SCAPD ». Siège sociale sis à TINHOU, sous-préfecture de BLOLEQUIN capital social: 1 580 000 FCFA pour une durée de 99 ans ayant pour Président du Comité de Gestion Monsieur KOUAKOU Kouakou Amoulaye pour une durée de trois ans renouvelable. Objet: La collecte et la commercialisation de produits agricoles de ses membres notamment le café, le cacao, l'anacarde, le riz, le palmier à huile, le caoutchouc naturel ainsi que tout ce qui peut améliorer les cultures et les

conditions agraires et préserver l'environnement. Dépôt au Greffe de la Section de Tribunal de Guiglo le 15/2/2018 RSC N°CI-GUI-2018-CO-007.

Le Comité de Gestion
FC 100047057-36548

ETUDE DE MAÎTRE SERGE ROUX
NOTAIRE
ANCIEN COCODY, ROUTE DU LYCEE TECHNIQUE
01 B.P. 6.853 ABIDJAN 01
TEL.: 22.44.41.18 / 22.44.62.09
CEL : 07.07.69.62
FAX: 22.44.13.91
"ARCHIVEX CÔTE D'IVOIRE"
"ARCHIVEX CI"
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10.000.000 F.CFA
SIEGE SOCIAL: ABIDJAN TREICHVILLE
ZONE 3 B.P. 232 ABIDJAN 01
R.C.C.M : CI-ABJ-2017 -B-24455,
(REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE)
EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

- Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16/01/2018, l'article 2 des statuts intitulé «objet» a été annulé pure et simplement dans sa rédaction antérieure et rédigé comme suit: La fourniture et l'exécution de toutes prestations d'archivage physique et numérique; La fourniture et l'exécution de prestations d'archivage à partir de données électroniques; La vente de matériels d'archivage physique et numérique; La prestation de services en gestion documentaire; La mise à disposition d'aires d'archivages et de stockage; La fourniture et l'exécution des prestations de stockage et de déménagement; Le conseil, la formation dans la gestion documentaire et la conduite de projets en documentaire et la conduite de projets en documentation; La gestion et l'exploitation de solutions d'archives physique et numérique; Dépôt au Greffe: N°08704/GTCA/2018 du 29/03/2018. R.C.C.M. Modificatif: CI-ABJ-2018-M-09287 du 29/03/2018.

Pour avis
Le gérant et le Notaire
DV 100005622

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE S.C.B.M COOP-CA
Société Coopérative Bienvenu à Man Avec conseil d'Administration

Aux termes des Statuts sous seing privé, déposés pour être classés aux rangs des minutes du greffe de la section du tribunal de Man, il a été constitué une société coopérative avec Conseil d'Administration dont la dénomination est: Société Coopérative Avec conseil d'Administration Société Coopérative Bienvenu à Man Forme: SOCIETE COOPERATIVE AVEC C O N S E I L D'ADMINISTRATION. Sigle: S.C.B.M COOP-CA. SIEGE SOCIAL: MAN, département de MAN. CAPITAL; 1.000.000 F CFA en numéraire Durée de vie: 99 ans. Objet social: En république de côte d'Ivoire .et

dans l'espace OHADA:

La Production, la Collecte et la commercialisation de tous produits Agricoles

L'Amélioration des Conditions de vie et des techniques de travail de ses membres;

L'Achat d'équipements collectifs ;

La formation de ses membres;

L'utilisation du crédit qui peut lui être accordé et la réalisation de toutes les actions économiques, sociales et culturelles propres à atteindre l'objet de la société coopérative et plus généralement qui concourt à la réalisation de son objet et du développement de sa communauté.

PCA : KANON COULIBALY né le 23/10/1979 à TINASSO SECRETAIRE GENERAL: DIABATE HAMED né le 22/10/1994 à MAN-TG: DIOMANDE ABOUBACAR, né le 13/08/1984 à BABAEROUA Conseil de Surveillance: RABDO KARIM né le 01/01/1984 à SIYORO Conseil de Surveillance : KPAN ALEXIS né le 02/04/1971 à MAN

Conseil de Surveillance : GOUE BLE FULBERT, né le 01/01/1979 à GBANGBEGOUINE

La conformité de la déclaration avec les pièces justificatives en application de l'acte uniforme sur le droit des sociétés a été vérifiée par le Greffier en chef soussigné qui a procédé à l'inscription le 28 FEVRIER 2018 sous le N° CI-MAN-2018-B-14.

Pour Avis
Le Président KANON COULIBALY

55 13 04 86
FC 100047059-36549

Merci de vous adresser au plus tard à 11H pour les Annonces légales et Petites Annonces et à 15H, pour les Avis et Communiqués au service Avis et communiqués, Annonces légales et Petites annonces de Frat-Mat.
Tél.:20.37.06.66
Poste: 6171 ou 6020

Petites annonces

Offre d'emploi

ENTREPRISE EBURNEA LOGISTIC recherche un technicien en T. public et BTP avec 5 ans d'expérience pour dossier appel d'offre 78 93 64 65
JEU FC 100046998-36471

ENTREPRISE EBURNEA LOGISTIC recherche chef de garage/quiade expérience en mécanique 78 93 64 65
JEU FC 100046997-36470

ENTREPRISE DE CONFECTION recherche couturier chemise pantalon et veste 07 26 26 49 / 22 41 15 54
VEN FC 100047019-36501

Vente immobilière

BINGERVILLE-ANADER : 2HA avec acc en pleine ville ; Prix 65.000/m2
Cél : 09 07 33 99
MER FC 100046876-36374

ANYAMA AKOUBE ZEDJI: très bonne affaire 58ha avec acc à 800m du stade olympic prix : 8000/m2
Cél : 09 07 33 99
MER FC 100046877-36375

II PLATEAUX VALLON VILLA 7p bordure route px 350M 89 31 21 88
MER FC 100046917-36408

RIVIERA BONOUMIN TERRAIN acc 1040m2 prix 75M 89 31 21 88
VEN FC 100046915-36407

ANGRE VILLA 4P PT Jardin modifiée prix 75M 05 17 54 39
VEN FC 100046919-36410

VALLON APPT 5P rénovation split 2ème cpf prix 200M 07 67 65 69
MER FC 100046918-36409

COCODY BMW DUPLEX 1416m2 inachevé prix 400M 05 24 46 76
MER FC 100046914-36406

COCODY DANGA CANEBIERE terrain 1000m2 prix 350M 41 56 58 21
MER FC 100046913-36405

Vente

27 LOTS A VENDRE A 3,5km de l'autoroute Grd Bassam bordure de lagune bordure de bitume lotissement approuvé 15000 /Fca m2 info 09 08 00 49
MAR FC 100046414-35950

VENTE D'IMMEUBLE R+1 maison basse 04 portes loyer mensuel un Million
Tél : 07 74 14 50.
SAM FC 100046484-36017

VEND PLANTATION BASSAM 10 HA 10 000 le m² près de Vitib et l'autoroute tél 66 22 03 66
MAR FC 100046804-36308

VENTE DE TERRAINS AVEC ACD Yakro millionnaire belle vue 6400m2 (50.000F/m2) à débattre Cocody Becekoi secteur Chu Angré 10.000m2 (80.000F/m2)
Contacts: 05 31 75 82/ 03 10 94 20
JEU FC 100046970

VENTE 02 LOTS COLLES 500m2 à Cocody Bessikoa 50M à débattre 87 40 10 11/ 07 77 71 24 / 04 44 50 44
VEN FC 100047049-36542

Proposition Commerciale

MENUISERIE ALU MOINS CHERE POUR vos travaux d'alu bâtiment porte, fenêtre
tél : 05 53 06 58/ 02 83 29 37
MER FC 100046268-35819

Location

AGENCE LOUE MAGASIN Cocody Lycée Technique bord de route 5 locaux de 30m2 et 1 local 195m2
Tél : 44 65 63 63
VEN FC 10047062-36553

Demande d'emploi

DAME RESPO RH CHERCHE EMPLOI 07 66 82 59
MAR FC 100046835-36341

JEUNE FILLE BILINGUE PARLANT Anglais avec accent cherche emploi 48 54 15 07/ appeler à partir de 14h
MAR FC 100046803-36309

Sa majesté Assoumou Kanga, Roi des Abouré Ehè de Moossou, la grande famille de feu le Ministre d'Etat, Alexis Thierry-Lebbe, la grande famille Angui, la grande famille Benson, la grande famille Aoussi Eba, La grande famille Ouegnin, M. Ezaley Georges Philippe et Mme née Noëlle Lebbe, enfants et petits-enfants, Mme Caroline Lebbe, M. Amoi Jean et enfants, les familles alliées, Ezaley, Codjo, Amoi et Aman ont la profonde douleur d'annoncer le décès de:

Veuve THIERRY-LEBBE MARIE-JEANNE,

survenu le **Mardi 17 Avril 2018** à Abidjan

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

FC 100047050-36540



IN MEMORIAM

« Heureux les cœurs purs car ils verront Dieu » Mathieu 5, verset 8

22 avril 2017 - 22 avril 2018

Voici un an qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre très cher et regretté :



HENRI KASSI AMOUZOU,

Economiste et Exploitant agricole,
(Chevalier du mérite agricole ivoirien),
Ex-Président de l'ANAPROCI et du FDPCC,

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé, aient en ce jour anniversaire une pensée pour lui ou s'unissent d'intentions à la messe qui sera dite en sa mémoire ce **samedi 21 avril 2018 à 11h en la paroisse St Jean Paul 2 de Cocody Angré 8ème tranche.**

FC 100046995-36469

AVIS DE REMERCIEMENTS

Les Familles très touchées par les nombreuses marques de sympathie expriment leur profonde gratitude et leurs sincères remerciements à tous ceux qui leur ont apporté soutien spirituel, moral, matériel et financier lors du rappel à Dieu de leur regrettée mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante:



Veuve ESMEL ADOU née ASSAHI DOUDOU ALPHONSINE

En particulier:

Le Ministre Lohoues Vincent et Mme, le Ministre René Diby et Mme, Mme Mazoin Antoinette, Procureur général, le professeur Sess Daniel, le professeur Sié Raoul, Mgr Akmel Marcel, Père Akmel Donatien, Père Louis Djoké, Mère Martine, le Très Révérend Pasteur Tata, Dr Mbaou et Mme, Dr Jean Philippe Kébé, Maître Kohou Gisèle, M. Marc Richmond et Mme, M. Coulibaly Seydou et Mme, M. Lathro Cyrille et Mme, M. Yao Julien et ses collaborateurs, M. Djedjro Edouard et sœurs, Mmes Kambou Yvonne et Koné, les beaux-parents de Yed, la famille Kassi de Tiémélékro, la famille Mobio, M. Koudan Roger, chef de famille Adjadou n°2 d'Abobodoumé, la famille Atchoudou de Songon Agban, la société Holypharm, le cabinet Fisca, la communauté villageoise de Kromangb d'Akradio, la communauté villageoise de Sebim d'Akradio, le Président du foncier rural d'Akradio et ses collaborateurs, la notabilité d'Akradio, les différentes chorales: Sainte Rita, harris, méthodistes unis etc, les Marie Djoef du Leboutou et d'Akradio et toute la communauté villageoise d'Akradio

Leur réitérent leurs sincères remerciements avec leur profonde gratitude.

FC 100046999-36473

La grande famille El hadj Mamadou Ly à Dimbokro, Abidjan, France, Etats-Unis d'Amérique, Canada, Mali, la famille El Hadj Tidiane Ba (ancien Imam Principal de la Mosquée de la Riviera Golf) et Famille à Abidjan, Bobo-Dioulasso, Bamako, M. Arouna Diakité, enfants et famille à Dimbokro, Abidjan, Man, Guinée, M. Ly Abdoulaye, frères et sœurs, enfants,



nièces, neveux, petits-enfants, M. Soumahoro Moussa et Mme Soumahoro-Ly Sala, M. Cissé Moussa, Chargé de Mission du Président de la République et Madame Cissé-Ly Fanta, M. Bakayoko Ibrahim, PCA de la SICOI et Mme Bakayoko-Ly Ramata, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, les familles alliées : Soumahoro, Cissé, Bakayoko, Guindo, Kouassi, Diaby, Yao, Diallo, Sangaré, Odjo, Samassi, Sako, Nagabila, les familles Sidibé Sali, Arouna Traoré, Amadou Kaloga, Madou Soh, Fatou Diabaté, Ouattara Amoro à Abidjan, Dimbokro, Lakota, Bongouanou et Bouaké, ont le regret de vous annoncer le décès de leur fille, nièce, épouse, sœur, cousine, mère, tante et amie :

DIAKITE née LY MARIATOU,

survenu le **Mardi 17 Avril 2018**

Programme des obsèques :

Vendredi 20 Avril de 11H à 12H: Levée du corps à IVOSEP Treichville VGE (Salle Houphouët-Boigny), suivie de la prière mortuaire à la grande mosquée de la Riviera 3 à **13H**, puis de l'inhumation au cimetière de Williamsville.

Dimanche 29 Avril 2018: Cérémonie des sacrifices du 7è jour à Dimbokro à partir de 09h à la Grande Mosquée de Dioulakro.

FC 100047003-36477

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR**COMMUNIQUE**

Me Kouamé Yao François, Conseil Juridique agréé, Arrêté n° 123/MJDH/DSJRH du 03 Mai 2017, Cel : 07 69 79 66, informe le public que le terrain de 5940 m2 constitué de 12 lots N°300 à 311, îlot N°28 de Cocody village extension, titre foncier N°90900 de Bingerville, ACP N°02723 du 30-07-2004 de la SCI DACHOM objet de litige, qui a connu son dénouement devant la chambre administrative de la cours suprême en sa première formation A, a rendu son arrêt N°131 du 21-02-2018 dont le dispositif est libellé comme suit : «

AU FOND

(...) Considérant qu'il est constant que le certificat de mutation de propriété foncière attaqué a été délivré sur le fondement de l'acte de vente notarié frauduleusement établi entre la SCI DACHOM et la SCI AKABASSI ; que, dès lors, ledit certificat encourt annulation ;

DECIDE

Article 1er: **La requête n°2016-369 REP du 22 décembre 2016 de madame AT SIN CHO Marguerite est recevable et bien fondée ;**

Article 2 : Le certificat de mutation de propriété foncière n°201616659 délivré le 26 mai 2016 à la SCI AKABASSI IMMOBILIER par le Conservateur de la Propriété Foncière et des Hypothèques de Riviera est annulé ;

Article 3 : **Il est ordonné la radiation des livres fonciers des droits rattachés ce certificat de mutation de propriété foncière ;**

Article 4: **Une copie du présent arrêt sera transmise au Procureur Général près la Cour Suprême, au Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et au Conservateur de la Propriété Foncière et des Hypothèques de Riviera ;**

Ainsi jugé et prononcé par la Cour Suprême, Chambre Administrative, en son audience publique ordinaire du VINGT ET UN FEVRIER DEUX MILLE DIX HUIT (...) ;

Aussi, toute personne qui se porterait acquéreur de ce bien, même sur présentation d'un titre de propriété le ferait à ses risques et péril.

Fait Abidjan, le 19 Avril 2018
Pour le compte de Dame AT SIN CHO
MARGUERITE
FC 100047066-36556

IN MEMORIAM

19 Février 2017
19 Février 2017

Cela fait un (1) an qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre regretté :

**KOUTOUA
GEORGES CYRILLE,**

Ex-Conseiller
Pédagogique,
Ex-Conseiller Municipal
de Dabou, Ex-Conseiller-membre de la
Commission Arbitrale de la F.I.F,



En cette période anniversaire de la douloureuse séparation, son épouse, ses enfants, ses frères et sœurs, la grande famille, les familles alliées, vous prient de trouver ici l'expression de leur gratitude et infini reconnaissance et vous prient d'avoir une pensée pieuse pour lui en ce jour pour le repos éternel de son âme.

Pour commémorer cet anniversaire de son décès, une messe sera dite le **Dimanche 22 Avril 09h30 à la paroisse Christ Roi de Dabou.**

FC 100046973-36455

La grande famille Ehouman-Ndouba à Abidjan à Angamankro, en France et aux, USA, la grande famille Assanvoue d'Angamankro, la grande famille Malan à Abidjan et Aboisso, Mme Aka Véronique Présidente du Conseil Régional du Moronou, Nanan Brou Benié, Chef du village de Dibi frères et sœurs, M. Venance Konan, Directeur Général de Fraternité Matin, Mme Ehoussou Koua à Angamankro, M. Ehouman Ndouba Michel, frères et sœurs à Abidjan, en France et aux Etats Unis, veuve Cangah Valentine à Grand Bassam, M. Ehounou Kadjo Bertin et famille à Abidjan, veuve Hiba Madeleine, enfants et petits-enfants, veuve Fiankan Badou, enfants et petits-enfants, veuve Kassi Nanou Jeanne, enfants et petits-enfants, les enfants du défunt: Isaac Hamilton, Landry Nicaise, Marie Angeline, Mme N'guessan Kouassi Hortense et enfant à Abidjan, Pasteur Jean Dominique Assamoi frères et sœurs à Abidjan et Dibi, M. N'da Kassi Albert planteur à Angamankro, Mme Amon N'zi Renée frères et sœurs à Anoumanba, Angamankro et Abidjan, Mme Nando Tanobla, frères et sœurs à Abidjan et Angamankro, M. N'zi Niamké Maurice frères et sœurs, à Abidjan et Angamankro, M. Koffi Koua Antoine agent des eaux et forêt à Diékadiokro, M. N'zi N'doua Vincent, notable à Angamankro, Mme Angaman Rose frères et sœurs à Abidjan, M. Ehouman Clément, Président de la mutuelle des ressortissant d'Angamankro, les neveux, nièces et petits enfants du défunt, les familles parentes et alliées, Ehounou, Raux-Yao, Bilé, Kokora, Haccandy, Koua, Yapobi, Touré, Goly, Domoua, Koblavi, Andoh, Young Duvernet, Allouko, les amis et connaissances de Bernard, le club des amis de l'ARRAS 1, le syndic de GENIE 2000, ont le regret de vous annoncer le rappel à Dieu de:



**EHOUMAN-N'DOUBA
BERNARD THOMAS,**

survenu le **lundi 09 Avril 2018**

Le programme des obsèques s'établit comme suit:
Du vendredi 27 au dimanche 29 avril 2018 de 18h à 20h: Présentation des condoléances au domicile du défunt sis à la riviera génie 2000 (FAYA) villa 258

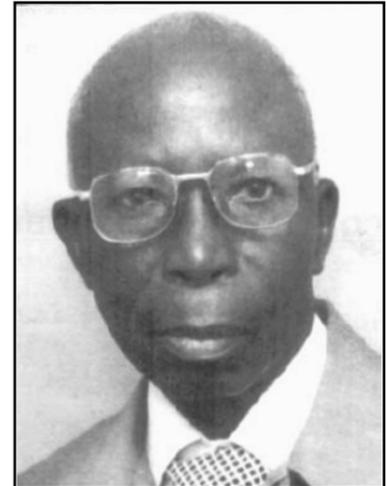
Samedi 28 avril 2018 de 20h à l'aube: Veillée traditionnelle à Treichville ARRAS 1

Jeudi 03 mai 2018 de 20h à 21h30: Veillée religieuse à la paroisse Notre Dame de l'espérance de Génie 2000

Samedi 05 mai 2018 de 8h à 8h30: Levée du corps sur le parvis de la paroisse Notre Dame de l'espérance suivie de la messe de requiem et de l'inhumation au cimetière de Williamsville.

Dimanche 6 mai 2018 à 9h: Messe d'action de grâce à la paroisse Notre Dame de l'espérance de Génie 2000.

Le Conseil National de l'Ordre des Géomètres-Experts de Côte d'Ivoire a la profonde douleur de vous annoncer le décès du confrère :



COBINAH KABLAN ROBERT,
Géomètre-Expert Inscrit au tableau de l'ordre
sous le N°004/CNOGE
1931-03-04-2018

survenu le **mardi 03 Avril 2018.**

Le programme des obsèques est le suivant:

Du Samedi 14 au Lundi 16 Avril 2018 de 18h00 à 20h00: Présentation officielle des condoléances à la résidence familiale sise à Cocody les II Plateaux (quartier ENA).

Mercredi 18 Avril 2018 de 20h00 à 21h30: Veillée de prière en l'Eglise de la paroisse Saint Jacques de Cocody les II Plateaux.

Jeudi 19 Avril 2018 de 07 H30 à 08H00: Levée du corps sur le parvis de l'Eglise de la paroisse Saint Jacques de Cocody les II Plateaux,

08H00: Messe de requiem en l'Eglise de la paroisse Saint Jacques de Cocody, les II Plateaux, suivi du transfert et de l'inhumation au cimetière de Grand Bassam.

Dimanche 22 Avril 2018 à 11H00: Messe d'action de grâce en l'Eglise de la paroisse Saint Jacques de Cocody les II Plateaux.

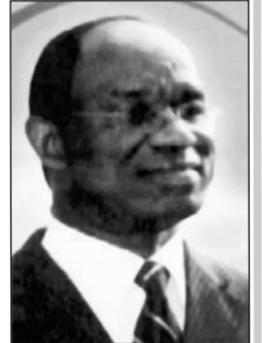
FC 100046705-36214

IN MEMORIAM

«Dieu dans sa demeure sainte est le Père des Orphelins et le Défenseur des Veuves» Psaume 68.5

20 Avril 2015
20 Avril 2018

Voici déjà 3 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui son serviteur:



N'GUESSAN N'DRI ARMAND

A l'occasion de ce Troisième anniversaire de décès, sa veuve, ses enfants, renouvellent leur profonde gratitude à tous ceux qui leur ont apporté compassion et soutien lors de cette brutale séparation.

Ils prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui en ce jour anniversaire de son rappel à Dieu.

FC 100047064-36557



**Mme KOFFI née MOCKEY
YABAH AGNES**

Ex-commerçante à Agnibilékrou

sa majesté Nanan Agnini Bilé 2, Roi du Djuablin, Nanan Kouadio Agnini, chef du village d'Ayenou, Nanan Allou Kouassi, chef des N'zima Kotoko à Agnibilékrou, la grande famille de feu Koffi Ansu à Dormaa Ahenkro, à Agnibilékrou au Ghana, aux Pays-Bas et en Allemagne, la grande famille de feu Ezoua Bilé Barthélémy à Agnibilékrou à Abidjan, la grande famille Anoma Aka, la grande famille feu Kacou Chia à Agnibilékrou et à Abidjan, la grande famille de feu Koffi Biney à Agnibilékrou, en France et au Canada, la famille de feu Aïdoo Koffi Jean Baptiste à Abidjan et en Guadeloupe, la grande famille feu Atto Nanguy Ernest à Abobo-Baoulé et à Abidjan, la famille de feu Kébé Mamadou à Abidjan, Turquis, France et aux Etats Unis, la grande famille Kobena Honoré à Abidjan et Transua, la famille de feu Koussi Djessi à Abidjan Hérèbo, la famille Gueyo Jean à Lakota. M. Philippe Koffi, Mme et enfants à Abidjan, la Direction Générale du BAEJI et son personnel, M. Nana Kussi Yéboua et famille à Abidjan,

survenu le **20 Mars** à Abidjan, les obsèques auront lieu du **04 au 05 Mai 2018** à Agnibilékrou,

le programme détaillé des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

FC 100047023-36503

**AVIS DE PRISE
DE CONTACT**

Le Juge des tutelles, M. **BEUGRÉ MODESTE** convoque de toute urgence au Tribunal de Première Instance d'Abidjan, Mme **YAO KELA SABINE**, mère de l'enfant mineur **KOUADIO KONAN FRANCK OLIVIER** à l'audience du **Mercredi 25 Avril 2018**, pour affaire la concernant.

Fait à Abidjan le
19/04/2018
P/le juge des tutelles
Le Greffier
FC 100047055-36546

M. Henri Konan Bédié, Président du PDCI-RDA, la grande Famille Fiemahé à Pona, Fiemahé Jean Claude, Mme et enfants en Finlande, Fiemahé Agnon Timothé, Mme et enfants à Abidjan, Fiemahé Patrice, Mme et enfants à Abidjan, Fiemahé Aurélien, Mme et enfants à Abidjan, Fiemahé Amélie Léa, épouse Mobioh et enfants à Abidjan, Fiemahé Kemonao Conforte Sylvie épouse Soumahoro et enfants à Abidjan et au Canada, Fiemahé Annick épouse Gouliou et enfants à Abidjan, Fiemahé Samuel, Mme et enfants à Paris, Fiemahé Jacques, Mme et enfants à Parma-Italie, Fiemahé Irène épouse Amani et enfants à San Pédro, Fiemahé Véronique épouse Toudé et enfant à Abidjan, Fiemahé Claire Lise épouse Touré et enfants à Bangolo et Paris, Fiemahé Corine épouse Té et enfants à Paris, Fiemahé Edwige épouse Adoni et enfants à Paris, Mme Dilé Oulé Suzanne, Dilé Marie et enfants à Bangolo, M. Bah Robert et enfants à Bangolo et Paris, M. Mahegnon Alphonse et la famille Zroho Gohouo Zagnan, M. Tahou Semansou Gilbert, Contrôleur budgétaire à la retraite et enfants à Paris, M. Yro Eugène, Cadre à la Pétroci à la retraite, Mme et enfants à Abidjan, M. Seae Joseph enseignant à la retraite et enfants à Bangolo, la grande famille Seady à Kiriao S/P de Facobly, la famille Saho à Soakpé – Douedi S/P de Facobly, le Président Henri Konan Bédié, Président du PDCI-RDA, le Ministre d'Etat Emile Constant Bombet, Mme et enfants à Abidjan, le Général Boblaé Jean François, Mme et enfants à Abidjan, le Député Doh Simon, Mme et enfants à Abidjan, le Député Tailly Thierry, Mme et enfants à Abidjan, M. Dolly Emmanuel et la délégation départementale du PDCI de Bangolo, M. Gounebou Pierre Colonel de Douane, Mme et enfants à Abidjan, la veuve Paul Guidibo née Kahi Joséphine et enfants à Abidjan, les familles alliées Mobioh, Soumahoro, Gouliou, Amani, Toudé, Touré, Té, Adoni, l'église UEESO Cité des Arts ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur père, frère grand frère, oncle, beau-frère, cousin, neveu, grand-père, ami:



FIEMAHE OULA GEORGES,

*Educateur à la retraite,
Inspecteur de la Jeunesse et des Sports à la
retraite,
Secrétaire de Section PDCI-RDA,*

Survenu le **Judi 29 Mars 2018** dans sa 81e année à Abidjan.

Programme :

Présentation des condoléances :

Dimanche 15 Avril au Mardi 17 Avril 2018 inclus de 18H à 20H30: Au domicile de M. Fiemahé Patrice à la Riviera Golf.

Vendredi 20 Avril 2018: Veillée religieuse et traditionnelle à Yopougon Ficgayo de **21H à l'aube.**

Samedi 21 Avril 2018: Levée du corps à IVOSEP à **10H30** à la salle Félix Houphouët-Boigny, suivie de l'inhumation au caveau familial de Williamsville.

Dimanche 22 Avril 2018 à 10h: Messe d'action de grâce à l'Eglise UEESO de Cocody Cité des Arts.

Nanan Ehui Koutouan II, Chef Canton de Yakassé-Feyassé; Nanan Akoua, Reine Mère de Yakassé-Feyassé, la grande famille Tigori à Yakassé-Feyassé, à Kogodja, à Padiégnan, à Ebouassué, à San-Kadiokro, à Niablé, à Zinzénou et à Zamaka, M, Adou Sosthène et Madame à Abidjan, M, Pierre Tigori et Madame à Abidjan, M, Affali Ignace et Madame à Abidjan, M, Konan Kouassi Hyacinthe dit Périko, instituteur à Zinzénou et famille, les populations de Yakassé-Feyassé, on la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fille, sœur, épouse, tante, mère et grand-mère :



TIGORI N'GUESSAN YAH,
Ménagère à Yakassé-Feyassé, membre de
la chorale de l'Eglise Saint-André de
Yakassé-Feyassé;

survenu le **13 mars 2018** au CHR d'Abengourou

Le programme des obsèques:

Vendredi 27 avril 2018 à 16h: Levée du corps à Ivosep d'Abengourou, suivie du transfert à Yakassé-Feyassé S/P

21h à l'aube: Veillée religieuse et traditionnelle

Samedi 28 avril 2018 à 10h30: Messe à l'Eglise Saint-André de Yakassé-Feyassé

11h30: Inhumation au cimetière de Yakassé-Feyassé

FC 100047053-36544

IN MEMORIAM

**23 Avril 2017
23 Avril 2018**

Un an déjà que s'est endormi dans la paix du Seigneur notre regretté :

**HOUNSINOUE LOKO
EMMANUEL
PHILIPPE ARMAND**

En cette période anniversaire, sa famille renouvelle ses remerciements et son infinie gratitude à tous ceux qui de près ou de loin l'ont soutenue en cette douloureuse circonstance.

Une messe pour le repos de son âme sera dite le **lundi 23 Avril 2018 à 12h30 à la Cathédrale St Paul du Plateau.**

FC 100047017-36498

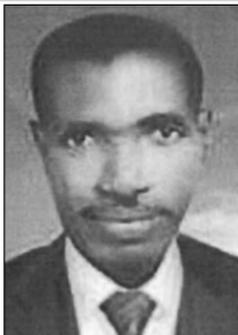


IN MEMORIAM

23 Avril 2016
23 Avril 2018

Cela fera Deux (02) ans que le Seigneur à bien voulu rappeler à lui son Serviteur :

GBAGBLI KPLOHI MAURICE



En ce jour anniversaire de son décès, nous prions tous ceux qui l'ont connu et aimé de prendre part à la messe d'action de grâce sera dite à l'Eglise Notre Dame de l'Incarnation sise à la Palmeraie à **9h ce dimanche 22 avril 2018**.

Un partage de repas familial aura ensuite lieu chez Hermann.

La présence de tous et de toute est nécessaire afin de prier d'un seul cœur, pour le repos de l'âme de Papa.

Cordialement,

FC 100047035-36519

M. Doté Jean Paul, chef du village d'Atonihio S/P de Gagnoa, M. Ayéré Mathieu, chef de famille, M. Dadi Kohio Augustin, président de la Mutuelle de développement d'Atonihio, les familles: Zirignon, Zeguilé, Kohio, Dadi, Ayéré, Didi, Doté et la communauté villageoise d'Atonihio, S/P de Gagnoa, le Général Kili Fagnidi Fiacre, Mme, enfants, frères et sœurs à Abidjan, M. Gbizié



Lambert, chef central du département de Gagnoa, 2e Vice-président de la Chambre de Rois de Côte d'Ivoire, la grande famille Boualipa de Tchédjelet S/p de Gagnoa, les enfants de feu Boua Arsène, les enfants de feu Zahi Marcel, les enfants de feu Odehoury, les enfants de feu Kakpo Sakouet Henriette, les enfants de feu Guigrehé Philippe, les enfants de feu Koudou Pierre, les enfants de feu Agbadou Jean Zoudahi, les enfants de feu Kakpo Raymond, les enfants de feu Goué Paul et La communauté villageoise de Tchédjelet S/P de Gagnoa, les enfants de feu Sahouet : Gbizié Valence et Abi Pierre, les enfants de feu Zagadou Jules, les enfants de feu Zogouri Joseph, les enfants de feu Okou Christophe de Guéménédou S/p de Gagnoa, la famille Litchie Bolou à Zébizékou S/p de Gagnoa, les familles alliées: M/Boua, Bodo, Mahi, Aka Ezoa, Bomoï, Diaby, Gro-Bi, Kanga, Sékoué, Kouakou, les enfants de la défunte : Gosset Gnodou Placide, Mme et enfants à Agboville, Abidjan et en Israël, Veuve Tchétché née Gosset Doukourou Josette Marie et enfants à Abidjan et à Strasbourg, Gossé Allègne Justine à l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Israël et enfants à Paris et à Mexico, Gossé Francis Alain, Mme et enfants à Abidjan, Lattey Konan Eugène à Abidjan, les petits-fils et arrière-petits-fils à Abidjan, Agboville, Gagnoa et Bonoua, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur: épouse, mère, fille, tante, cousine, nièce, grand-mère et arrière-grand-mère :

Veuve GOSSE THEODORE née KAKPO OSSOKO MADELEINE,

survenu le **18 Mars 2018** des suites d'une longue maladie.

Le programme dès obsèques:

Judi 19 avril 2018 de 20h à 22h: Veillée religieuse en l'Eglise St Timothée de Niangon cité EECl derrière la pharmacie Roxanne.

Vendredi 20 avril 2018 à partir de 20h: Veillée Traditionnelle à la base Cie entre la pharmacie Bobby et la station Shell au terrain Koné Idrissa.

Vendredi 27 avril 2018 à 7h30: Levée du corps en l'Eglise St Timothée, suivie de la messe de requiem et du transfert du corps à Atonihio S/P de Gagnoa.

Ce même jour, veillée religieuse dans ledit village à partir de **20h:** suivie de la veillée traditionnelle.

Samedi 28 avril 2018 à 9h30: Messe de requiem, suivie de l'inhumation.

Dimanche 6 Mai 2018 à 10h: Messe d'action de grâce en l'Eglise St Timothée cité EECl derrière la pharmacie Roxanne.

FC 100047000- 36475

IN MEMORIAM

20 Avril 2017
20 Avril 2018

Voici un (01) an que notre bien-aimée :

KOUADIO ADJOUA CYNTHIA



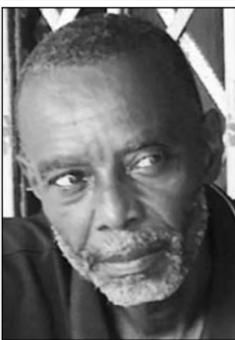
s'en est allée vers la maison du père Céleste. En ce jour anniversaire, sa famille renouvelle ses sincères remerciements et son infinie gratitude à tous ceux qui de près ou de loin, leur ont témoigné soutien, affection et sympathie lors de cette douloureuse épreuve.

Elle les informe par la même occasion qu'une messe pour le repos de son âme sera dite le **vendredi 20 avril à 19h**, à la paroisse Saint Jean Paul II d'Angré 8^{ème} tranche.

FC 100047033-36517

AVIS DE REMERCIEMENTS

Nanan Boua Kouassi III, Roi de l'Indénié et la Reine-Mère, M. Couédji Djayou, chef de Terre de Klodio, M. Dawai Tah Martin Chef de la Communauté Têpo d'Abidjan, M. N'Guessan Tchie Membé, M. Membé Baby Félix, la grande famille Samb à Tiassalé et Abidjan, la grande famille Dié-Kacou à Abidjan et Abengourou, Mme N'Guessan Atchouy Viviane et enfant, M. N'Guessan Membé Didier, épouse et enfant, M. N'Guessan Sayé Théodore, épouse et enfants, Mme N'Guessan Gbali Chantal (épouse Finley), époux et enfants, M. N'Guessan Hié Eric, épouse et enfant, Mme Diarra Lydie Maïmouna et enfants, M. Diarra Mohamed et enfant, M. Diarra Djibril Franck, épouse et enfants, Mme N'Guessan Boyou Nelly (épouse Boa), époux et enfants, Mlle N'Guessan Kérow Laurence et enfants, M. N'Guessan Couédji Patrick-William,



adressent leurs plus sincères remerciements et leur profonde gratitude à tous leurs parents, amis et connaissances pour le soutien dont ils ont bénéficié lors des obsèques de leur regretté Neveu, Cousin et frère :

N'GUESSAN DOUAI GILLES,

survenu le **dimanche 8 mars 2018** à Abidjan.

Leurs remerciements particuliers vont au Père Kissi Richard, à la chorale Notre Dame des Anges de la paroisse Saint-Jean, Dr. Sawadogo Lymnia, à Mme Eliam Marie-Thérèse et à sa fille Yolande, à la Direction d'Unilever, à M. Adjahouinou Dominique de la Monusco, à M. Koné Kafongo et enfants, à M. et Mme Diallo Habib, à M. et Mme Bogui, à M. Koffi Bi, à Mme Koné Binta, à Mme Ouattara Affoussiata, à Mme Ouédraogo Bintou, à Mme Gauly Marcelle, à M. Manglé Patrick, à la Direction Exploration et à la Direction du CAR de PETROCI, à la Direction de Tullow Côte d'Ivoire, à M. Bayéto Abdon à Londres, Mme Capet, à M. Brou Koffi, à Mme la députée Allah Brou Florence, à la famille Oukenze, à Mme Akoto Philomène, au frère Ligbé Charles, au corps pastoral, au Conseil et aux frères et aux sœurs de l'Eglise Évangélique des Assemblées de Dieu de Cocody.

Que la bonne main de notre Seigneur Jésus-Christ demeure sur vous tous!

FC 100047015-36496

La grande famille Boitchiman à Abiaty, Mélékouro, Etuéboué, Assomlan, Akounoubé, Adiaké et Akressi, Nanan Tanoh Ayémou, Chef du village d'Adiaké et sa notabilité, M. Georges Ahua Kassi et Mme, née Fatouma Jeanne Keita, et enfant à Abidjan et Paris, Mme Ahua Ama Jeannette et enfants à Adiaké, Mme



Ahua Assié Jacqueline et enfants à Abidjan, Mlle Ehui Etta Claude Léa et enfant à Abidjan, M. Houdja Aka Etienne et famille à Mélékouro, M. N'zé Ehounou et famille à Etuéboué, M. Amon Assemian et Mme à Abidjan, M. le Ministre Ezan Akélé et Mme à Abidjan, M. Kablan Dominique et Mme à Abidjan, M. Essigan Pascal, chef de famille à Assouba, M. Ahui Brou Marcel et famille à Aboisso, M. Aka Brou Louis-Blaise et famille à Ayamé, les enfants de feus Assouhou Ahessian, Assouhou Koutoua et Malan Coffi Alexandre à Etuéboué, Adiaké et Abidjan, M. Abia Assamoi et famille à Akounoubé, Veuve Kessé Negué Thérèse et famille à Abidjan, M. Kouamé Kassi Jean et famille à Abidjan, Veuve Allou Bilé Venance et enfants à Krindjabo et Abidjan, Mme Kouamé née Assemian Akouba Clémence et enfants à Abidjan, Mme Bilé née Ehui Gnima Colette et sœurs à Adiaké et à Abidjan, l'Abbé Begnounou Vincent de Paul, Curé de la Paroisse St François Xavier d'Aboisso, l'Abbé Hamouyet Mesmer, Curé de la Paroisse Christ Roi d'Ahigbé Koffikro, le Curé Nelle Olivier de la Paroisse St Laurent de Yopougon et ses Vicaires, la CEB St Jean l'Evangéliste de Yopougon, le Personnel de la MUGEFCI, Mme le proviseur du Lycée Moderne de Yopougon Andokoi et la communauté éducative ont la profonde douleur d'annoncer le rappel à Dieu de leur sœur, fille, mère, tante, grand-mère, belle-sœur, collègue :

EHUI née AHUA EBRA ELISABETH,
Ex-Agent Technique de l'Informatique à la MUGEFCI et au Lycée Moderne de Yopougon Andokoi, survenu au CHU de Treichville dans sa 59^{ème} année.

Programme :

Lundi 16 et Mardi 17 Avril 2018 de 17h à 20h: Présentation des condoléances au domicile de la défunte (Yopougon Sicogi LEM N°7911 route Saguidiba à droite parking à droite).

Mercredi 18/04/2018 de 15h à 18h: Cérémonie traditionnelle au domicile de la défunte.

Judi 19/04/2018 de 20h à 22h: Veillée religieuse catholique à l'Eglise St Laurent de Yopougon Kouté.

Samedi 21/04/2018 de 8h à 8h30: Levée du corps sur le parvis de l'Eglise St Laurent de Yopougon Kouté,

10h: Départ du cortège funèbre à Adiaké,

12h à 14h: Echanges de nouvelles

14h à 15h: Messe de requiem suivie de l'inhumation au cimetière municipal d'Adiaké.

Dimanche 22/04/2018 de 8h à 10h: Messe d'action de grâce à la Paroisse St Louis d'Adiaké.

FC 100046840-36346

AVIS DE PRISE DE CONTACT

M. Kouamé Yao Philippe, Vice-Président du Tribunal de première Instance d'Abidjan (Plateau), exerçant les Fonctions de Juge des Affaires Familiales convoque de toute urgence les personnes dont les noms suivent: **-M. Coffie Ahuatchi Franck Gérard, -M. Coffie Alain Gilles Adjé, -Mme Coffie Ange Ghislaine Bouzouma épouse Kossounou, -Mme Coffie Alouatchie Christelle**

Sandrine épouse Meyan, le **vendredi 27 avril 2018 à 08 h** au Tribunal de première Instance d'Abidjan (Plateau) pour affaire concernant les héritiers de feu **Coffie Benjamin Barthelemy,** décédé le 16 Septembre 2000 à la Polyclinique hôtel Dieu Treichville ;

ABIDJAN, LE 16 avril 2018
Le Juge des Affaires Familiales
FC 100047037-36521

Nanan Kra Konan, chef du village de Gbonou/Département de Bocanda et sa notabilité, les grandes familles Kpanigo, Kouadio Blé, Kongoh Amémé à Gbonou, la grande famille Assandi à Gbonou/Département de Bocanda, la grande famille N'zi N'zi à Abognikro/Département de Bocanda, la grande famille Akafou Goli à Djakpo Konandrikro Koffi Assié, chef de la famille Kpanigo à Gbonou, N'dri Tano Eugène, chef de la famille Assandi à Gbonou, N'guessan N'zi Eugène, chef de la famille N'zi N'zi à Abognikro, Kouakou Koffi Bah Chef de la famille Kouadio Blé à Gbonou, veuve Ya Amenan enfants et petits-enfants à Abognikro, Amino Adjoua à Abognikro, Konan Kouassi Laurent et famille à Bouaké et Abidjan, Kouamé N'Guessan Bah à Abognikro, Koffi Kanga Adjudant-chef de gendarmerie à la retraite et famille, Abogny Kouamé Valentin, chauffeur à la retraite et famille, Ya Niamtché et famille à Gbonou, Kouassi Mansah et famille à N'zikro/Gbonou, N'guessan Daly Norbert et famille à Abidjan, Koffi N'Guessan Directeur d'école à Agnininkro et famille, Abogny Affoué Martine à Abidjan, Yao Célestin Mathieu et famille à Abidjan, Yao Kouassi Fulgence et famille à M'bahiakro et Bouna, Kouakou Lamine et famille à Abidjan, Siallou Kouadio Emmanuel et famille à Abidjan et San Pedro, Kra Jean Paul et famille à Abidjan, N'guessan Lucien et famille à Korhogo, Kouassi Kouakou Aimé et famille à Abidjan, Amani Kra Georges et famille à Abidjan, Ouattara Lonan et famille à Abidjan, les amis et camarades d'enfance: Kouakou Daouda, Ya Faustin, Kouadio Jean Bernard, N'guessan Georges, Aka Léon, Akora Emmanuel, Koffi Bertin, Assandi Kouadio, Koffi Célestin, Koffi Jules, les enfants Ya Konan: Laetitia, Ange Emanuel, Fenelon, les familles alliées: Mobio Ahui à Abidjan, Oura Célestin à Abidjan et Bouaké, Yao Konan Jean Marie à Abidjan ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fils, frère, cousin, neveu, oncle, père et ami:

YA KONAN,

Ex-capitaine de Police en service au 2ème arrondissement de Treichville,

survenu le **19 mars 2018** au CHU de Treichville des suites d'une courte maladie

Le programme des obsèques est établi comme suit:

Lundi 30 avril 2018 et mardi 01 mai 2018 18h à 20h: Présentation des condoléances au domicile du défunt sis à Abobo Dokui non loin du Collège Nanti.

Mercredi 02 mai 2018 de 20h à 22h: Veillée au domicile du défunt à Abobo Dokui non loin du Collège Nanti,

Vendredi 04 mai 2018 à 11h: levée du corps à Ivosep Treichville suivie du transfert de la dépouille mortelle à Gbonou son village natal dans le Département de Bocanda

De 20h à l'aube: veillée traditionnelle à Gbonou/Département de Bocanda

Samedi 05 mai 2018 de 7h à 10h: Cérémonie de Dons (N'zie)

10h: inhumation au cimetière de Gbonou.

FC 100046846-36352



Son Eminence Benjamin Boni, Président de la Conférence de l'Eglise Méthodiste Unie de Côte d'Ivoire (EMUCI) et son cabinet, le Très Révérend Professeur Nathanaël Ohouo, Pasteur résident de l'EMUCI Galilée du Plateau-Dokui et toute la communauté de ladite Eglise, M. Bendjo Prospère, doyen de la grande famille Goudouman d'Abobo-Doumé, M. Niango Hilaire doyen de la grande famille Godoulnan à Abobo-té, M. Botto M'Bouké Jean-Roger chef de famille Godouman à Yopougon-Kouté, les familles Godouman d'Abobo-Doumé, de Yopougon-kouté et d'Abobo-té, M. Adama Toungara, Maire de la commune d'Abobo et son conseil, M. Aké Ahikpa Barthélemy à Abobo-Doumé, M. Koutouan Noël, à Abobo-Doumé, M. Zallo Henri, doyen du village d'Abobo-Doumé, M. Godji Alexandre, chef du village d'Abobo-Doumé et sa notabilité, veuve Aké née Ehoulou Danho-bié Françoise et famille, veuve Kegba née Bouaffo Agnès, les enfants: Kegba Liassey Prisca Flavienne, Kegba Danho-bié Alexandra Muriel Sonia, Kegba Nathanaëlle Flora, Kegba Djoman Koutouan-bié Sarah Daphné, Kegba Ehoulou-bié Marie-Esther Rebecca, M. Djro Chérubin et Mme née Aké Eugénie à Abidjan, M. Aké Richard et Mme à Abidjan, Aké Nougoubié Joséphine, frères et sœurs à Abidjan, Londres et New-York, M. Koutouan Simon et famille à Abidjan, M. Ablé Affran Maurice et famille Abobo-Doumé, la famille Aké à Abobo-Doumé, les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Aké Joseph, les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ehoulou Jonas à Abobo-Doumé, Nanan Djabia Abraham et famille, Nanan Bouaffo Ahui Kouadio Barnabé, chef de la famille Bouaffo et la grande famille Lozo Bouaffo de Duaoukro, veuve Bouaffo N'Guessan née Kouassi Affoué Anne, enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, Koffi Gaboué, frères, sœurs, enfants et petits-enfants, les familles Fadiga, Koutouan, Houassa, Diaby et les familles alliées ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur fils, époux, père, frère, oncle, gendre et ami :

KEGBA FRANÇOIS

*Ex-Chef de Service Recouvrement des Taxes d'ODP à la Mairie d'Abobo, à la retraite
Ex-Choriste à l'EMUCI, Temple Galilée du Plateau-Dokui,*

survenu le **mercredi 28 mars 2018** à Abidjan

Programme des obsèques:

Vendredi 20 Avril 2018: Veillée de **21h00** à l'aube au domicile du défunt sis à Cocody Angré, lotissement Dokui-Djomi, carrefour « Mahou »

Du samedi 21 au lundi 23 Avril 2018 de 18h00 à 20h00: Présentation des condoléances au domicile du défunt sis à Cocody Angré, lotissement Dokui-Djomi, carrefour «Mahou»;

Mercredi 25 avril 2018 de 19h00 à 21h00: Veillée religieuse au Temple Galilée de l'Eglise Méthodiste Unie du Plateau-Dokui ;

Vendredi 27 Avril 2018 de 7h30 à 8h30: Levée du corps sur le parvis du Temple Galilée de l'Eglise Méthodiste Unie du Plateau-Dokui

10h00: Culte d'inhumation au Temple Gethsémani de l'Eglise Méthodiste Unie d'Abobo-Doumé suivi de l'enterrement au cimetière dudit village;

Dimanche 29 avril 2018 à 9h00: Culte d'action de grâce au Temple Galilée de l'Eglise Méthodiste Unie du Plateau- Dokui.

FC 100046925-36418

**IN MEMORIAM**

**20 Avril 2007
20 Avril 2018**

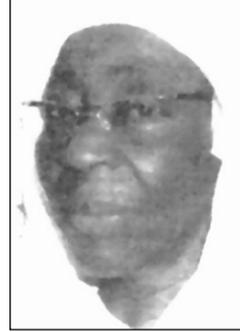
Voilà 11 ans que s'est endormie dans la paix du Seigneur ce merveilleux Trésor qu'Allah nous avait donné:

**Veuve NABINTOU
DOSSO GNAZADE
ROSALIE**

Ta sœur, tes enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, les familles Sidibé, Dosso, Gouamené, les familles alliées et tous ceux qui t'ont connue et aimée, aient une pensée pieuse pour toi en ce jour de ton anniversaire.

Amine!

FC 100047013-36494



M. Joachim Beugré, Maire de la commune de Jacquerville, Mme et enfants, M. Gnamien Akadjé David, chef de terre du village de d'Avagou, Président du collectif des Chefs de terre de la commune de Jacquerville, M. Justin Sopy Tiapka, chef de village de Grand Jacques, Président du Collectif des chefs de villages de la commune de Jacquerville, M. Tévi Moïse, chef de la grande famille Akouedo-Tanan, à Sassako-Begnini et Songon Dagbe, Kassemble, Songothé, les grandes familles de la commune de Jacquerville: Leydjoko d'Akrou et Adjué / Djoman et Alliés d'Akrou / Gbossrova et Alliés d'Adjué / la grande famille Essoh Nomel et Akpa à Bouboury et Agbaille, Commune de Dabou, Mme Pita née Kokora Henriette, enfants et petits-enfants, Mme Lobo née N'guessan Badjô Henriette, enfants et petits-enfants, M. N'guessan N'drin Jacob Jesutho, Valérie et Sylvie à Montréal au Canada, Mme N'guessan née Zonvide Mikpodomé Odette Blandine, Jean-Messe et Ghislaine, les enfants et petits- enfants N'guessan Banan Job, les familles: Edi et Dedi de Côte d'Ivoire / Mabilia et N'zondo du Congo / Amoussou Gaffan, Tounin et Akué du Togo / Kete et Lokossou du Bénin / Gnanago de Lipoyo, commune de Sassandra / Kouadio N'dri et Fofana Namory de Bouaké ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de:

N'GUESSAN BANAN JOB,

*Chef de Terre d'Adjué / Chef de la Famille
LEYDJOKO à Akrou,
Commune de Jacquerville*

survenu le **dimanche 1^{er} Avril 2018** à l'Hôpital Général de Jacquerville.

Le programme des obsèques est le suivant :

Vendredi 27 Avril 2018 de 14h 30 à 15h30: Levée du corps à la Morgue de SIPOFU, PK 17 Route de Dabou suivie du transfert à Akrou

20h à 23h: Veillée Religieuse à l'Eglise Catholique Ste Anne d'Akrou

23h à l'aube: Veillée Traditionnelle dans la cour familiale

Samedi 28 Avril 2018 à 10h: Messe de Requiem suivie de l'inhumation au cimetière dudit village

Dimanche 29 Avril 2018 à 10h: Messe d'Action de Grâce à l'Eglise Catholique d'Akrou

Job 3 : 13 " Je serais aujourd'hui tranquille dans ma tombe, alors je dormirai et je serai en paix."

FC 100047010-36487



Merci de vous adresser au plus tard à 11H pour les Annonces légales et Petites Annonces et à 15H, pour les Avis et Communiqués au service Avis et communiqués, Annonces légales et Petites annonces de Frat-Mat. Tél.:20.37.06.66 Poste: 6171 ou 6020

IN MEMORIAM

21 Avril 1993
21 Avril 2018

Cela fait 25 ans que s'est endormi dans la paix du Seigneur notre regretté :

KADIO KOFFI SERAPHIN



Veuve Koffi Jeannette, les enfants Koffi: Pauline, Marie-Jeanne, Alexandre, Thomas, Guillaume, Laurence, Georges, Benjamin, Patrice, Jacob, Eric, Hermann, Gilles, Lucien et Cécile, leurs conjoints, les petits-enfants et arrière-petits-enfants, les familles alliées, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée, pieuse en cette période anniversaire.

Une messe en sa mémoire sera dite le **dimanche 22 avril 2018 à 9h00 en l'Eglise Sacré Cœur d'Ebrah.**

FC 100047061-36552

La Direction Générale de BGFIBank Côte d'Ivoire a le regret de vous annoncer le décès survenu le dimanche **15 Avril 2018** de Mme Konaté Aïssata, mère de notre collègue:



KOUASSI MOH FÈTHÈ AIMÉE LAETITIA

Le programme des obsèques se déroulera comme suit:

-Enterrement à Sakassou le **Mercredi 18 Avril 2018**

-Cérémonie des 7^{ème} et 40^{ème} jours à Ahougnanssou Château (Bouaké).

L'ensemble du personnel de BGFIBank Côte d'Ivoire présente ses condoléances les plus sincères à la famille et aux proches de la défunte en ces moments difficiles.

FC 100047074-36563

M. Edmond Coffie, épouse, enfants, neveux, nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants, M. Adandé Paul, enfants, neveux, nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants à Cotonou, Porto-Novo au Bénin, Mme Adandé Germaine et enfants à Cotonou, M. Gota Alexandre, épouse, enfants, et petits-enfants, M. Nicaise Adandé, enfants et petits-enfants à Paris, M. Serge Adandé, épouse, enfants, et petits-enfants à Durban en Afrique du Sud, M. Oumar Sokna Sarr et familles Mme Wognin née Sarr Nafissatou Marie-Dominique, époux et enfants, M. Sarr Mamour Stéphane Faustine, épouse et enfants Mme Sarr Oumou Melissa et enfant, M. Sarr Abdoul-Kader Ehui Franck et enfants, Mme Sarr N'deye Myriam Azia Danielle et enfant, M. Trokpossou Dja Damase, enfants et petits-enfants, Veuve Kablan Louise, enfants, petits-enfants, M. Adandé Sulpice, enfants et petits-enfants, Mme N'Da née Adandé Victoire, époux et enfants, M. Koffi Ezané Ignace, épouse, enfants et petits-enfants, M. Auguste Nioupin et enfants, M. Amoi Koffi Jean, épouse et enfants, Mme Suzanne Coffie née Anoma et famille, Mme Léopoldine Coffie née Tiezan Yao et famille, Mme Marie Chiadon Coffie née Gbonon et famille, la collectivité Adandé Hodonou de Porto-Novo, la famille Nahoum de Ouidah, la collectivité Doliviera de Montagnet de Ouidah, M. Koné Mahamadou, délégué communal PDCI-RDA Adjamé, épouse et enfants, El Hadj Koné Mamadou et la grande famille Kléber des 220 logements, la délégation communale PDCI-RDA Adjamé, l'amicale des 24 logements sud, les membres de l'ONG AFIGNON-COOP, la famille du Caillou, L'Eglise victorieuse du Christ (Plateau Dokui), L'Eglise vase d'honneur de San-Pedro (centre des conquérants), les familles alliées: Wognin, Attoumbré, Akpess, Trokpossou, Porquet, Kouassi, Wodié, Wadjams, Coffi-Bilé, N'doumi, Kangah, Blé, Mané, Ndir, Fall, Kokra, N'da Kouadio, N'dri, Zogbo-fa, Taya, Bamba-Goulizan, Kwamin, Crépin, Koné, Moh, Ettien-Aka et Angaman, ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur fille, sœur, épouse, mère, grand-mère, nièce, cousine, belle-mère, belle-sœur, tante, alliée et amie :



survenu le **05 Avril 2018** au CHU de cocody.

Le programme des obsèques s'établit comme suit :

Du Vendredi 13 au Dimanche 15 avril 2018 de 18h à 20h: Présentation des condoléances au domicile familial sis à Adjamé 220 logements (24 logements sud près de la pharmacie providence ex delorvie).

Mardi 17 avril 2018 de 20h à 22h: Veillée religieuse à Ivosep.

Vendredi 20 avril 2018 de 20h à l'aube: Veillée religieuse et traditionnelle au domicile familial sis à Adjamé 220 logements (24 logements sud près de la pharmacie providence ex delorvie).

Samedi 21 Avril de 07h30 à 08h30: Levée du corps à Ivosep, suivie de l'inhumation au cimetière de Grand-Bassam, route d'Azurreti.

FC 100046715-36227

IN MEMORIAM

Il y a 25 ans s'endormait dans la paix du Seigneur notre bien-aimé :



KIMOU LAURENT

La famille Kimou invite tous ceux qui l'ont connu et aimé à s'unir d'intention ou à prendre part aux messes d'action de Grâce qui seront célébrées le **dimanche 29 Avril 2018 à Saint Charles Luanga d'Adjamé à 07h** et au Sanctuaire Marial National de Côte d'Ivoire à **11h.**

FC 100047045-36535

Nanan Okou Okpekon Michel, Chef du village de Bacon et sa Notabilité, la grande famille Agbaipo à Bacon et Abidjan, la grande famille Aholia Kiessedou à Bacon et Abidjan, la grande famille Anassin Alepo à Afféry, Abidjan et France, la grande famille Yao Akouda à Bacon, Abidjan et France, la grande famille Kobon Yao à Bacon, Abidjan, France, aux Etats Unis et Belgique, la grande famille Kobon Obouguié à Bacon et Abidjan, la grande famille Kobon Bada à Bacon et Abidjan, la famille Yapou Fulgence à Bacon et Abidjan ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur mère, grande mère, épouse, sœur :



OBIN CHIA YVONNE,

survenu le **26 Janvier 2018** à Bacon dans sa 95^{ème} Année.

Programme des Obsèques : **Vendredi 20 Avril 2018 à 17h00:** Levée du corps à la morgue d'Akoupé,

17h30: Transfert à Bacon dans le département d'Akoupé,

21h à l'aube: Veillée traditionnelle.

Samedi 21 Avril 2018 à 8h00: Présentation des condoléances à la place publique

11h: Inhumation.

FC 100046755-36261

IN MEMORIAM

«Heureux les cœurs purs car ils verront Dieu» (Mtt V, 8)

21 Avril 1998
21 Avril 2018

Voilà 20 ans déjà qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre très chère regrettée maman :



FERNANDEZ THERESE CATHERINE

Tes enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants t'aiment toujours.

A ceux qui l'ont connue et aimée, nous vous remercions infiniment d'avoir une pensée pieuse pour elle en prenant part ou en vous unissant d'intention à la messe d'action de grâce qui sera dite en sa mémoire, ce **samedi 21 Avril 2018 à 19h en l'église St Jacques des Deux-Plateaux.**

FC 100047005-36480

Merci de vous adresser au plus tard à 11H pour les Annonces légales et Petites Annonces et à 15H, pour les Avis et Communiqués au service Avis et communiqués, Annonces légales et Petites annonces de Frat-Mat. Tél.:20.37.06.66 Poste: 6171 ou 6020

Nanan Kouassi Edmond, chef du village de Blédi S/P de Djebonoua et ses notables, M. Kouakou Bakan, chef des Safoué de Yopougon et famille à Abidjan, la grande famille Saha Koumoin à Blédi, Toumodi, Didiévi, Soubre et Abidjan, veuve Koumoin Kan Antoinette, **les enfants:** Mathieu Credo, Solange, Yvette, Nicole, Jean-Luc, Ezéchiél, Danielle, Emmanuelle et Prisca, l'Eglise CMA de Côte d'Ivoire, l'Eglise CMA de Yopougon Camp Militaire, les familles alliées ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur fils, frère, époux, père, oncle, grand-père et arrière-grand-père :



KOMOIN KAN LEONARD,
Professeur de CAFOP à la retraite

survenu à Abidjan le **vendredi 6 Avril 2018** dans sa 74^{ème} année

Le programme des obsèques : **Du lundi 23 au mercredi 25 avril 2018 de 18h30 à 20h30:** Présentation officielle des condoléances à la famille à Yopougon petit toit rouge près de la pharmacie Noya

Vendredi 27 Avril 2018 de 19h à 22h: Mini veillée à l'Eglise CMA de Yopougon Camp Militaire

22h30 à l'aube : Veillée traditionnelle au domicile du défunt au petit toit rouge près de la pharmacie Noya

Vendredi 4 Mai 2018 de 7h00 à 8h00: Levée du corps à Ivosep Treichville sous le préau suivie du transfert du corps à Blédi (Djebonoua)

21h00 à l'aube: Veillée

Samedi 05 Mai 2018 de 8h à 9h: Dons

10h à 11h: Culte suivi de l'inhumation au cimetière de Blédi

FC 100047047-36538

AVIS DE PRISE DE CONTACT

CONVOCAION

Le Juge des Affaires Matrimoniales du Tribunal de Première Instance d'Abengourou, invite Mme **KOUADIO AKISSI FLORENCE.**

Profession ménagère domicilié (e) Akoumiakro SP Bobokro à se présenter à son cabinet le **03/05/2018 à 09h** à son bureau sis au Palais de Justice d'Abengourou pour affaire (la) concernant Abengourou, le 05 Avril 2018

FC 100047060-36551

JEUX : PAR BROU AMAN LOIC

MOTS À TROUVER N°1660

Liste des mots N°1660:

Foi en Dieu/ Décidé/ Enfiler/ Daim/ Orteil/ Etc/ Mieux/ Acte divin/ Souple/ Myopie/ Dojo/ Diantre/ Avare/ Pin/ Paon/ Duo/ Adjamé/ Malsain/ Fond/ Durit.

Mot-clef: Nom d'un petit Abbey.

Solution du N°1659: Concis



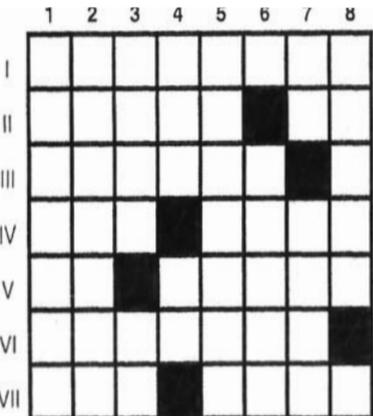
MOTS CROISÉS N°1660

HORIZONTALEMENT

I-Nourrit pas mal ses hommes-II- Avale tout. Eau soudanaise-III- Parvint-IV- Excellent coureur anglais des 400 mètres plats dans les années 60. Entrer en action-V- Pour tous. Roi légendaire de Mycènes-VI- L'homme de la botte-VII- On en fait pour tuer. Loyal.

VERTICALEMENT

1-N'a pas d'occupation-2- Joueur de tennis français, vainqueur de la coupe Davis en 1927 et 1928-3- Borde la piste d'athlétisme. Symbole de richesse-4- Ancienne pommade. Aluminium-5- Calmant-6- Approuvé-7- Pronom indéfini. Ville d'Allemagne-8- Femme d'Afrique.



HORIZONTALEMENT: I-Bourbier-II- Essai. II-III- Rée. Gong-IV- Nie. RU-V- EL. Messe-VI- Elle. Tau-VII- Seigneur.

VERTICALEMENT: 1-Bernées-2- Oseille-3- Usée. LI-4- RÂ. Meg-5- Bigre-6- Ouste-7- Ein. Sau-8- Rigueur.

ANACHROSTICHE 1660

Tous les mots placés ici sont des anagrammes de noms. Retrouvez exactement ces mots par le jeu des lettres en vous inspirant de l'énoncé.

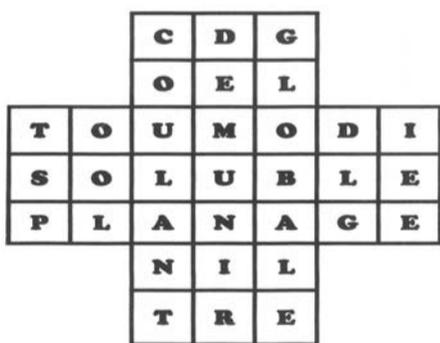
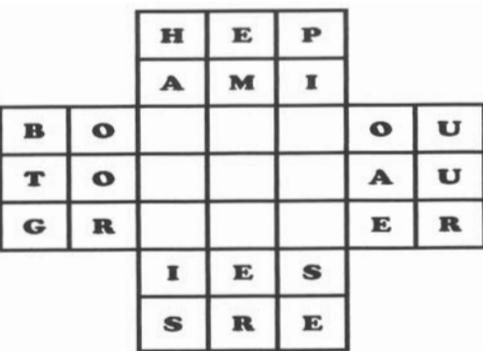
Thème: Abris particuliers d'animaux.

- Bancea
Nocco
Reucie
Batele

Solutions n°1659

- *Boundiali
*Kouto
*Aobisso
*Divo

MOTS EN CROIX N°1660



medecins de garde

Cabinet Médical le Manguier (Face CCIA 44 boulevard Angoulvant Plateau)
Dr Aly Bourgi (Centre Médical la Rochelle Résidence Nabil 1er étage Plateau)
Dr Farran Sallam (Centre Médico-chirurgical Marcory Résidentiel Rue de la Paix)
Dr Kassi Michelle (Centre Pédiatrique Rue Sainte Marie Cocody)
Dr Bosson N'Goran Michel (Centre Médical Saint Louis Villa 166/ près de Phcie Hibiscus Marcory)
Dr Safi Camille (Polyclinique Internat de l'Indéné 4 Bld de l'Indéné)
Dr Aly Bourgi (Centre Médical la Rochelle Résidence Nabil 1er étage Plateau)
Dr Farran Sallam (Centre Médico-chirurgical Marcory Résidentiel Rue de la Paix)
Dr Kassi Michelle (Centre Pédiatrique Rue Sainte Marie Cocody)
Dr Bosson N'Goran Michel (Centre Médical Saint Louis Villa 166/ près de Phcie Hibiscus Marcory)
Dr Safi Camille (Polyclinique Internat de l'Indéné 4 Bld de l'Indéné)
Dr Aly Bourgi (Centre Médical la Rochelle Résidence Nabil 1er étage Plateau)
Dr Farran Sallam (Centre Médico-chirurgical Marcory Résidentiel Rue de la Paix)
Dr Kassi Michelle (Centre Pédiatrique Rue Sainte Marie Cocody)
Dr Bosson N'Goran Michel (Centre Médical Saint Louis Villa 166/ près de Phcie Hibiscus Marcory)
Dr Safi Camille (Polyclinique Internat de l'Indéné 4 Bld de l'Indéné)

NUMÉROS UTILES

Pompiers: 180
Casernes de l'Indéné: 20 21 12 89 / 20 21 10 67
Zone 4: 21 35 73 65
Yopougon: 23 45 16 90
Urgences:
Samu: 185 / 22 44 34 45 / 22 44 53 53
CHU Cocody: 22 44 91 00
22 44 90 38 / 22 44 90 60
CHU Treichville: 21 24 91 55 / 21 24 91 22
CHU Yopougon: 23 26 64 54 / 23 46 61 70
CHU Bouaké: 31 63 21 90
31 63 21 91 / 31 63 53 50
Police:
Police secours: 111 / 170
Direction générale de la police: 20 22 20 30
Préfecture de police: 20 21 00 22
Direction de la police judiciaire: 20 21 23 00
Direction de la police économique: 20 23 51 44
Aéroport: 21 75 79 01 / 21.75.79.02
Divers:
Dépannage CIE: 179
Dépannage SODECI: 175
Côte d'Ivoire-Telcom: 120

SEMAINE DU SAMEDI 14 AVRIL AU VENDREDI 20 AVRIL 2018 (Permanence 24 h / 24h)

ABOBO
PHCIE PETIT MARCHÉ DU DOKUI / M. DALLO GUILLAUME - TEL. 22 42 28 56 / 45 88 05 07 / 89 76 04 17 / ABOBO ENTRE LE PETIT MARCHÉ DE DOKOUI ET LA MOSQUEE SUR LA VOIE MENANT AU COLLEGE MAHOU
PHCIE PRINCIPALE D'ABOBOTE / M. DJAHA KOUASSI CLAUDE/ TEL. 24 49 48 19 / 53 22 / PETIT MARCHÉ D'ABOBOTE / PRES DE LA GARE DES TAXIS WORO WORO
PHCIE MIRIA (NOUVELLE) / MME GADDAR BOSSE JULIANA - TEL. 09 84 68 48 / 21 01 57 38 / ROUTE DU ZOO / CARREFOUR JEAN TAILLY EN FACE DU MARCHÉ DES GROSSISTES BUS N° 49 & 76
PHCIE MAGNIFICAT/ M. LOBA MARTIN - TEL. 24 00 19 09/ 55 43 53 00 / ROUTE D'ANYAMA NON LOIN DEPOT SOTRA 9 ABOBO AVOCATIER (PRES DU MARCHÉ DE NUIT)
PHCIE ST FRANÇOIS XAVIER / M. YAPI HONORE - TEL. 24 39 66 02 / ABOBO SOGOFIHA / 300 M DU 15EME ARRONDISSEMENT
PHCIE YARAPHA / M. ACKRA NOEL - TEL. 24 49 12 63 / 12 60 / ABOBO CARREFOUR AKEIKOI / DERRIERE LA CITE UNIVERSTAIRA
PHCIE STE CROIX / M. DEROUX BOUHO VICTOR - TEL. 58 49 96 84 / ABOBO CAMP COMMANDO PRES CLINIQUE MEDICALE DE L'ETOILE ROUTE B.C.
PHCIE FADYL / M. TOE OUMAR AIME / TEL. 88 89 90 76 / 24 00 05 86 / NON LOIN DE LA MOSQUEE ADIA NABINTOU Cisse
ABOBO PK 18
PHCIE MILIE HEVIE / M. KOUAO AKA TEL. 24 39 04 00 / ROUTE D'ANYAMA / PK 18 / TERMINUS BUS 76
PHCIE OLYMPIQUE / M. COULIBALY KAFANA DANIEL - TEL. 02 27 56 13 / 07 89 99 44 / ABOBO NDOTRE A 300 M DU CARREFOUR NDOTRE ROUTE DE YOPOUGON
PHCIE ROUTE D'ANYAMA / M. DIE OFFEY JUSTE - TEL. 04 80 73 97 / 23 55 82 40 / ABOBO PK 18 / ROUTE D'ANYAMA FACE EX UNICAFE
ANYAMA
PHCIE AN-NASR / MME OUATTARA ADDIATA YAH - TEL. 23 55 98 22
PHCIE LA MISERICORDE / M. GOHEAN BERTIN - TEL. 23 55 64 34 / 78 18 18 59 / QUARTIER RAN / ZONE MORGUE ET HOTEL KEDIJENOU / APRES STATION OIL LYBIA
ALEPE
PHCIE D'ALEPE / M. MOURAD OUSSENOU - TEL. 23 54 53 47
ATTECOUBE
PHCIE MONTANA / MME ANDOUBLE YAO BRIGITTE - TEL. 07 36 57 30 / ATTECOUBE VERS TERMINUS BUS 09 / FACE ECOLE FAIDHERBE
PHCIE REHOBOTH / M. SEKA Y. CLAUDE RICHARD - TEL. 01 07 48 17 / ATTECOUBE QUARTIER CISCOM PRES DE LA MATERNITE
PHCIE CHRIST STELLA / M. KOUAKOU YAO G. - TEL. 20 37 90 85 / CITE FAIRMOND ATTECOUBE APRES NOUVELLE GENDARMERIE
ADJAME
PHCIE ADJAME BRACODI / MME BLEDOU DOMINIQUE R. - TEL. 20 37 54 33 / GARE NORD SOTRA DANS LA ZONE DE STATIONNEMENT DES GBKAS / DANS LE SENS ADJAME ABOBO
PHCIE ADJAME LATIN / MME N'TAYE SIALA ODILE - TEL. 40 65 86 49 / 57 48 94 78 / PROLONGEMENT DE L'AVENUE 13 / QUARTIER LATIN HABITAT EXTENSION / PRES DU PETIT MARCHÉ
PHCIE DU CHATEAU D'EAU / MME - TEL. 20 37 11 68 / BD WILLIAM JACOB/ ADJAME NORD / EN DESCENDANT LES RAILS VERS LA SODECI
PHCIE DU BANCO / M. KONE DRAMANE - TEL. 58 17 61 26 / 07 97 36 92 / 20 37 03 12 / FACE SERVICE SOCIAL
PHCIE SENEVE / M. DJE KARAMOKO - TEL. 20 37 11 04 / 08 15 11 59 / 66 05 66 50 / PRES DE LA GARE UTB ADJAME
PHCIE DU MARCHÉ GOURO / M. NDA JEAN EMMANUEL / TEL. 20 38 83 83 / ADJAME MARCHÉ GOURO / A COTE DE LA BANQUE ATLANTIQUE
PHCIE DE LA PROVIDENCE (ex-phcie DELORVIE) / M. BEDI MEL SAMUEL - TEL. 20 37 55 81 / 07 08 45 12 / PETIT MARCHÉ DES 220 LGTS / FACE IMPRESSE / LIGNE BUS N° 14 / 00 09 75 86 12 83
PHCIE DE LA MAIRIE / MME KOFFI SYLVIA EPE YANGNI / TEL. 20 37 99 99 / 57 48 53 92 / PRES DE LA MAIRIE D'ADJAME
WILLIAMSVILLE
PHCIE DU PROGRES / MME KACOU ELISABETH - TEL. 20 37 15 25 / FACE EGLISE ST KIZITO
PHCIE ST URIEL / MME AFFRO AKPAH J. - TEL. 20 37 23 75 / 02 29 72 72
COCODY
BINGERVILLE
PHCIE DU MARCHÉ / M. KONAN KOUAME - TEL. 22 40 34 64
PHCIE NISSI (NOUVELLE) / M. SIKI KOUASSI CHARLES - TEL. 51 51 51 79 / 22 40 19 04 / CITE FEH KESSE SUR LA NOUVELLE VOIE GOUDRONNEE / 300 M APRES L'ECOLE MATERNELLE LA PRUNELLE Zone Akouédo - PALMERIE EXTENSION - ABATA
PHCIE ST GEORGES D'AKOUEDO / MME KONATE NIAGNA - TEL. 22 47 23 38 / RIVIERA III APRES BARRAGE / TOUT DROIT AUTOROUTE DE BINGERVILLE / QUARTIER GENIE 2000 1ER CARREFOUR
PHCIE EAU VIVE / MME BONI ANDRE MARIE CARMEN - TEL. 22 47 34 45 / 58 03 58 00 / ROUTE ABATA / CARREFOUR SUPERMARCHÉ ABCENTER
PHCIE ST MARTIN DE FAYA / M. SOUNAN KONI ELOYE GHISLAIN - TEL. 22 45 54 96 / 03 45 38 88 / RIVIERA FAYA PROLONGEMENT CLOTURE NOUVEAU CAMP MILITAIRE D'AKOUEDO APRES CITE GENIE 2000
RIVIERA
PHCIE NOTRE DAME DES GRACES / M. DJAHA KOUASSI CLAUDE - TEL. 22 43 61 96 / RIVIERA II PRES DE LA PETITE MOSQUEE
PHCIE BETHEL / M. AKA ESSO JACQUES / TEL. 22 43 22 83 / RIVIERA ATTOBAN FACE GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY
PHCIE STE FAMILLE / MME DIAKITE SERIE MARIE CECILE - TEL. 22 47 76 78 / RIVIERA III ALLABRA / PAR LE BD MITERRAND / DE L'EGLISE STE FAMILLE UNIVERSITAIRE REGIONALE D'ANGRE / AU FEU FACE CITE GESTOCI
PHCIE M'POUTO / M. SOUNDELE G. CLEMENT / TEL. 08 46 21 38 / 21 01 43 51 / RIVIERA M'POUTO / ENTRE QUARTIER CIAD PROMO ET CITE WORLD CITY
PHCIE PALMERAIE SARI / M. MBAHIA YAO K. HONORE - TEL. 22 47 91 19 / RIVIERA III - ENTRE LES DEUX STATIONS D'ESSENCE ET LE ROND POINT / EN FACE DE L'ESPACE DE JEU SOCOCE
PHCIE LES ROSIERS / MME NGUSSAN N'GBENGE YIPO YOLANDE - TEL. 22 49 21 67 / 66 / RIVIERA PALMERAIE / ROSIERS PROGRAMME 3 / ROND POINT ECOLE KOUADIO ASSAHORE TERMINUS BUS 210
PHCIE ANALYA / YANGNI NDA YVES STEPHANE - TEL. 08 95 19 25 / 400 M DU CENTREHOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONALE D'ANGRE / AU FEU FACE CITE GESTOCI
COCODY
PHCIE DES ARTS / MME COLOMB ANDREE - TEL. 22 44 93 56 / 02 04 17 11 / CENTRE COMMERCIAL DE LA CITE DES ARTS
PHCIE DE LA PIETE / MME BAMBA JOSEPHINE - TEL. 22 44 27 99 / 05 52 19 19 / 59 08 10 03 / FACE A LA PMI/COCODY VAL DOYEN / COCODY SUD
II PLATEAUX
PHCIE LATRILLE / MME DANO PATRICIA - TEL. 22 41 03 68 / 03 76 30 40 / 57 49 08 40 / BD LATRILLE FACE L'ENA
PHCIE ARC EN CIEL / MME TOURE SFIATOU - TEL. 22 41 33 90 / II PLATEAUX RUE DES JARDINS / CARREFOUR COMMISSARIAT 12EME ARRONDT.
PHCIE MAGNIFICAT DES II PLATEAUX / MME BOSSET GADDAH K. NOELLE ELODIE - TEL. 22 52 53 00 / 07 24 37 37 / CARREFOUR OPERA-ADJENI TOURNER DU COTE DE LA STATION PETROCI / 100 M DU CASH IVOIRE
PHCIE NOEMIE S.A.R.L./ M. ANON LAURENT ARSENE - TEL. 22 52 20 51 / COCODY II PLATEAUX / CARREFOUR LES OSCARS DERRIERE LE GLACIER LES OSCARS
PHCIE ST CHRISTOPHE / MME KADIO A. ANGELE - TEL. 47 50 44 45 / 58 09 46 78 / 22 42 55 62 / ANGRE BD LATRILLE / STAR 5 CARREFOUR PETRO IVOIRE ROUTE D'ABOBO
PHCIE ARUMS / MME AIME DIMBOUR MARIE A. - TEL. 22 50 66 40 / COCODY II PLATEAUX 8EME TRANCHE / CARREFOUR BCEO SUR LA GRANDE VOIE MENANT A LA CNPS
PHCIE DU JUBILE (GDE) / M. TAI NINSEMON BRICE / TEL. 22 50 38 22 / ANGRE FACE EPP CAFEEIER A ET B / A 50 M DE L'ECOLE COMMANDANT COUSTEAU
KOUASSI
PHCIE ST LUCIEN / MME IBO ODI CATHERINE / TEL. 21 28 84 80 / 07 57 03 74 / KOUASSI SICOGI III / FACE DEPOT SOTRA / DERNIER ARRET BUS 25
PHCIE DU CAMPMENT / MME MAMBEY PAPALY ADJOA SIKI / TEL. 21 36 18 91 / 02 73 75 07 / KOUASSI NORD-EST/ FACE RESIDENCES AGOUTIS/CARREFOUR CAMPMENT
PHCIE DU BD DU GABON / MME N'DRI KOFFI VALERIE - TEL. 21 36 24 62 / 200 M DE LA CLINIQUE «LA MADONE» FACE PRESSING AKWABA BUS 32 26 23 12
PHCIE INCHALLAH / MME AGNIMEL MARINA BENEDICTE - TEL. 21 36 47 01 / 01 53 99 99 / KOUASSI REMBLAIS PRES DU CARREFOUR SANS FIL A 50 M DU GROUPE SCOLAIRE ENTENTE
PHCIE ANIEL / M. COFFIE CADIO / TEL. 21 28 56 24 / 07 09 07 52 / BD 7 DECEMBRE DANS LES ENVIRONS DE LAEX PHCIE NIUM PRES DE L'EGLISE ST ETIENNE
MARCORY
PHCIE DE LA PAIX / M. DOUZOUA LUCIEN - TEL. 21 26 30 19 / 08 01 83 38 / BD DE LORAIN / FACE A LA SIB MARCORY ET STATION TEXACO
PHCIE MAHANDIANA / M. FOFANA KALLILOU - TEL. 21 26 21 62 / 57 04 86 36 / MARCORY SICOGI / ZONE DE L'EGLISE STE BERNADETTE / DERRIERE LE MARCHÉ
PHCIE ANOUMABO / MME Cisse - TEL. 21 26 02 07 / FACE EPP/ANOUMABO 1ER ARRET BUS 03 & 31
PHCIE STE MARIE-MAJEURE / MME AKA LYNE WAYOU - TEL. 21 25 54 07 / MARCORY ZONE 4C / RUE DU CANAL / FACE IMMEUBLE LES ELFES
PHCIE DE LA GALERIE / M. KACOU AIME ARSENE - TEL. 21 35 24 73 / BD GISCARD D'ESTAING ANGLE RUE THOMAS EDISON (SUPER HAYAT)
PHCIE CANAAN / M. BOBI SERGE ERIC - TEL. 21 25 96 76 / ZONE 4 C / 36 RUE PAUL LANGEVIN / A 500 M DE MERCEDES
PLATEAU
PHCIE LES HARMONIES / M. - TEL. 20 22 04 92 / 02 02 04 76 / 60 50 22 78 / NON LOIN DU CAMP MILITAIRE GALIENI / DE LA GARE SOTRA DE LA CITE ADMINISTRATIVE - BD CARDE FACE IMMEUBLE LES HARMONIES
PORT-BOUET
CENTRE
PHCIE DE L'OCEAN / M. AKA AOUELE - TEL. 21 27 78 48 / 79 43 / ANGLE AV. PACIFIQUE & RUE DES ESPADONS PROLONGEMENT DE LA BOULANGERIE BOE ET DU CEG / PORT BOUET
PHCIE BETHEL / M. GNADOU LOUBA - TEL. 21 27 62 56 / 03 18 40 97 / CITE POLICIERE ROUTE DE VRIDI VRIDI
PHCIE VRIDI-SIR / MME DEGNA NICOLE - TEL. 21 27 02 60 / PRES EPP LAGUNE - CITE SOGOFIHA VRIDI / BD LAGUNE EBRIE
ADJOUFFOU/GONZAG
PHCIE ELOMA DE GONZAG / M. AKANI ADUENI - TEL. 58 17 61 48 / 47 50 91 92 / PORT-BOUET GONZAGUEVILLE / TERMINUS BUS 17
PHCIE ST MICHEL / M. - TEL. 59 52 98 74 / PORT-BOUET / IRHO, RUE CARREFOUR MOTARD PRES DE L'EPP HOUPHOUET BOIGNY D'IRHO
TREICHVILLE
PHCIE ROY / MME ALLANGBA ESTHER - TEL. 21 24 09 13 / 21 25 / PLACE DU MARCHÉ
PHCIE DU PALAIS DES SPORTS (NLE) / M. FOLQUET THIERRY - TEL. 21 24 09 83 / 02 14 / 22 BD DE MARSEILLE
PHCIE DE LA CASERNE / M. ANOMA JOEL - TEL. 21 25 45 83 / TREICHVILLE ENTREE QUARTIER DOUANES PAR BD VALERY GISCARD D'ESTAING /FACE MARCHÉ DE PORTABLES
ABOBODOUME / LOCODJORO
PHCIE ST ETIENNE / M. YAPO FRANCK DESIRE - TEL. 01 13 24 13 / ATTECOUBE / ABOBODOUME FACE MARCHÉ POISSON CARREFOUR PINASSES - PRES DU TERMINUS BUS 36 - 42 - 44 - 47 DE LA SOTRA
YOPOUGON
Secteur 1 PHCIE KENEYA / M. DOUKOURE MOUSTAPHA - TEL. 23 45 33 81 / 23 45 44 65
Secteur 2 PHCIE DES 3 PONTS / MME COULIBALY B. AMINATA - TEL. 23 45 43 70 / 03 11 49 26 / 02 03 15 14 / YOPOUGON SOGOFIHA ROUTE DE NIANGON PRES CENTRE SANTE (PMI & MATERNITE)
Secteur 3
Secteur 4 PHCIE PALOMA / M. TAPE LEGROHOUAN - TEL. 23 45 15 44 / YOPOUGON GARE SABLE
Secteur 5 PHCIE LAOULO / M. KOFFI KOUAME RAPHAEL - TEL. 09 81 14 59 / 23 46 59 00 / YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER / VOIE EXPRESS FACE NOUVEAU BUREAU SODECI
Secteur 6 PHCIE TIZRA / M. ZAMBLE ORPHEE JEAN MICHEL - TEL. 23 50 04 47 / YOPOUGON TOIT ROUGE / RUE GROUPE SCOLAIRE OFFOUMOU YAPO / IMMEUBLE ANCIEN BAZAR
Secteur 7
PHCIE PEFINA / M.SILUE YESSIELIGUENA - TEL. 23 45 09 41 / YOPOUGON CARREFOUR KOUTE PAR EGLISE ST LAURENT ENTRE TERMINUS 40 ET LA CNPS
Secteur 8 PHCIE ST MARTIN / MME KAKOU ESSIS M. PAULE - TEL. 58 09 46 13 / 01 13 81 35 / YOPOUGON SIDICI / FACE COLLEGE IGES
Secteur 9 PHCIE STE RITA DE CASCIA / MME GUYDIE E. CYNTHIA EPE CREAHI / TEL. 23 45 50 79 / 57 64 44 69 / YOPOUGON NIANGON NORD NON LOIN DE L'EGLISE STE RITA DE CASCIA
Secteur 10 PHCIE LE LOTUS / MME - TEL. 23 45 57 07 / 57 48 53 66 / NIANGON SUD A GAUCHE / TERMINUS BUS 27
Secteur 11 PHCIE LAGOMA / M. GBATO WAKELL FRANCIS - TEL. 23 52 70 70 / 07 05 57 93 / YOPOUGON CARREFOUR ACADEMIE / FACE CITE
CNPS
Secteur 12 PHCIE ZEULAYET / M. KOUAME YAPO VICTOR - TEL. 23 45 20 39 / 08 11 82 11 / YOPOUGON QUARTIER MAROC / FACE A LA MOSQUEE / NON LOIN DE L'HOTEL KIMI
Secteur 13 PHCIE CITE CIE / M. GBEY SIGUI DIOMANDE - TEL. 23 46 34 26 / YOPOUGON VOIE PRINCIPALE DE LA CITE CIE MENANT A PORT BOUET II ENTRE AGENCE CIE DE PAIEMENT
Secteur 14 PHCIE LA VIE / M. KOUADIO ARMAND - TEL. 23 46 66 33 / 58 17 29 19 / YOPOUGON ROND-POINT DU CHU / FACE EGLISE CMA
Secteur 15 PHCIE DE L'AUTOROUTE (GDE PHCIE) / MME BRO GREBE TAQUI CYNTHIA - TEL. 23 52 61 75 / 58 46 / 01 05 26 77 / YOPOUGON GESCO TERMINUS BUS 34 / ENTRE CARREFOUR SIPOREX ET CARREFOUR NOUVEAU GOUDROU / ROUTE DU CHU
Secteur 16 PHCIE AZITO / MME ZAMAN ZABLE JUSTINE - TEL. 07 63 02 89 / 59 27 36 42
ABENGOUROU
PHCIE DU CARREFOUR / MME KANTE MARIAM - TEL. 35 91 35 03 / CHATEAU / VOIE PRINCIPALE DIOULAKRO / FACE STATION SHELL I
PHCIE PROVIDENCE / M. ADIMI LEDIOU JEAN LUC - TEL. 35 90 09 00 / RUE PRINCESSE / PETIT BASSAM / DIOULAKRO SUD
PHCIE DU COMMERCE / M. KOUAKOU JEAN LOUIS - TEL. 35 91 47 38 / CAFETOU PETIT MARCHÉ ABOISSO
PHCIE DU SANWI / M. AKA BILE JOSEPH - TEL. 21 30 43 82
ACBOVILLE
PHCIE DU CHATEAU / M. DJAMA ALBERT - TEL. 23 54 87 21
PHCIE SINI-KENEYA / M. ALLOUE SIMON PIERRE - TEL. 23 54 74 00
ACNIBILEKRO
PHCIE MAI / M. KOUASSI EUGENE - TEL. 35 91 00 30
BONDOKOU
PHCIE DU ZANZAN / M. AFFRE KOUASSI FELIX - TEL. 35 91 56 09
BOUAFLE
PHCIE ST AUGUSTIN / M. LOUKOU JUDITH - TEL. 30 68 91 83 / QUARTIER COMMERCE
BOUAKE
PHCIE DU CENTRE / M. DJIBO SEBASTIEN - TEL. 31 63 27 35 / GRAND MARCHÉ DE BOUAKE
PHCIE NLE DU CHATEAU / M. SIKONGO TOFFANGUI THEOFANE - TEL. 31 63 33 01 / 08 13 31 94 / QUARTIER AHOUGNANSOU A COTE DU CHATEAU D'EAU
PHCIE DAR ES SALAM / MME TOURE JOSEPHINE - TEL. 31 63 10 16 / ROUTE DE KATIOLA PRES DE LA PLVA B
PHCIE G BEKE / M. COULIBALY DINIGNAKO - TEL. 31 63 19 93 / EN FACE DE LA BHCI
PHCIE KENEYA (NLE) / M. DOUMBA ADAMA - TEL. 31 63 24 53 / 08 71 30 30 / FACE SACOBO
PHCIE DES SAVANES (NLE) / M. AKPELE ALAIN CYR - TEL. 31 63 35 15 / FACE SARI (CFAO)
PHCIE T S F / M. TOURE MOISE - TEL. 31 63 51 15 / QUARTIER AIR FRANCE III A COTE DU COLLEGE VICTOR HUGO
DABOU
PHCIE DU MARCHÉ / M. TOURE BABACAR - TEL. 23 57 45 03
DALOA
PHCIE DU COMMERCE / MME ASSAMOI AKA BERNADETTE - TEL. 32 78 20 82
PHCIE ADONAI D'ORLY / MME AMONDJI YAVO CHRISTELLE - TEL. 32 78 31 85
PHCIE STE EMMANUELLA / MME OMBOLLE JOSMINE - TEL. 32 78 21 85 / 07 36 51 11
PHCIE DU SOLEIL (NLE) / M. AKOMIAN CHARLES - TEL. 32 78 37 98
DIVO
PHCIE DU MARCHÉ / M. KOUADIO KOUASSI - TEL. 32 76 00 75
PHCIE SAINTE VERONIQUE / MME DIBRIL GOTTAH BEATRICE - TEL. 32 76 05 05
PHCIE IN'CHALLA / M. OUATTARA - TEL. 07 57 54 87
DUEKOUÉ
PHCIE DIVINE GRACE / MME GBAN CARMEL - TEL. 33 70 21 79
GAGNOA
PHCIE MARLYNS / MOSSO ROSELYNE NINA - TEL. 32 77 12 24 / Face CSK
PHCIE AHOUANE / M. KOSSO - TEL. 32 77 82 35 / Babré
PHCIE DU MARCHÉ / M. ORIA ADOU - TEL. 32 77 22 62 / Face BIT
GRAND-BASSAM
PHCIE ST AMANS / M. ATTOUMBRE NGORAN - TEL. 21 30 11 35
PHCIE PETIT MARCHÉ / - TEL. 21 30 30 05
PHCIE MCKEYVILLE / M. NAHEOUN - TEL. 07 36 42 40
GUILGO
PHCIE NIKLA / M. DOUE NOUMANDIEZ DESIRE - TEL. 33 70 53 80
ISSIA
PHCIE NOTRE DAME DE LA DELIVRANCE / M. KOUAME DJEMIS ANGE NOGUES - TEL. 09 81 07 09
OUME
PHCIE TENE / M. YAPO GONTRAN OCTAVE - TEL. 40 21 23 22
SAN PEDRO
PHCIE MADOU / MME DOBRE KEKE ODETTE - TEL. 34 71 15 51
PHCIE DE LA GRACE / M. - TEL.
PHCIE LES ARCHANGES / MME DFOFFOU MAMENE MARIE CHRISTELLE - TEL. 34 71 01 62
PHCIE NITORO / M. KOUASSI YANN ABDOUL - TEL. 34 71 39 11
SINFRA
PHCIE BOKOSSO NOUVELLE / M. SOUMAHORO MAMADOU - TEL. 30 68 00 09 / 57 75 21 67 / RUE DU COMMERCE FACE AU SUPER MARCHÉ KING CASH
SOUBRE
PHCIE STE RITA SARLU / M. NGORAN MONIQUE - TEL. 34 72 58 17 / 58 18 / ROUTE DU GABON RES MARACANA
PHCIE DU CHATEAU SARL / M. AGUIDO ABRAHAM - TEL. 34 72 59 96 / ROUTE PETIT MARCHÉ CHATEAU
TIASSALE
PHCIE DE TIASSALE / M. AKPO JOSEPH - TEL. 23 57 50 91
YAMOISSOUKRO
PHCIE DES LACS / M. COWPPY-BONY - TEL. 30 64 03 11 / GARE ROUTIERE STATION TOTAL
PHCIE LES MAGNOLIAS / M. MANOUAN KOUAME ALFRED - TEL. 30 64 03 32 / 08 02 14 72 / NON LOIN SODECI
PHCIE LE BELIER / MME KASSI NOELLE - TEL. 30 64 11 07 / GD MARCHÉ APRES GARE TAXI INP
PHCIE MILLIWANGA / MME AGOLE NDOUBA JOSEPHINE - TEL. 31 62 08 51 / 49 86 86 76 / QUARTIER DIOULABOUGOU / CARREFOUR POINT BEDIE PRES DE GRANDE ECOLE

Le dernier espoir

par DÉSIRÉ ATSAIN



AMSA Assurances Côte d'Ivoire : Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital de 5.000.000.000 F CFA, entièrement libéré – R.C. N° CI ABJ.2015.M2.11608 – C.C. 7300091H – Régime réel normal DGE Imm. « Abeilles » - 19, avenue Delafosse – Plateau – 01 BP 1333 Abidjan 01 – Tél. (225) 20 300 500 – Fax (225) 20 300 590
email: amsa-ci@amsaassurances.com Entreprise régie par le code CIMA

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 08 MAI 2018

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Mesdames, Messieurs, les Actionnaires de la Société AMSA Assurances Côte d'Ivoire, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 08 mai 2018 à 10 heures, à la salle de réunion du siège de ladite société, sise à l'immeuble « ABEILLES », 19, avenue Delafosse, Abidjan – Plateau à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

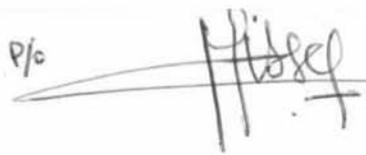
1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017:
 - Présentation du rapport du Conseil d'Administration.
 - Présentation des rapports des Commissaires aux Comptes.
2. Approbation des conventions réglementées ;
3. Quitus aux Administrateurs ;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
5. Nomination d'un Administrateur ;
6. Fixation de l'indemnité de fonction des Administrateurs;

7. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales

Les actionnaires pourront assister personnellement à l'Assemblée ou se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, le texte des résolutions, la liste des actionnaires ainsi que tout autre document prévu par la réglementation en vigueur seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social pendant les quinze jours précédant l'assemblée.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

P/c 


TECNO Mobile Côte d'Ivoire propose deux nouveaux modèles de smartphones « Camon X et X Pro ».

L'expérimentation d'une nouvelle définition du selfie.

Tecno Mobile, la marque de smartphones du moment, a lancé officiellement, le samedi 14 avril, ces nouveaux flagship. **Les Camon X PRO et Camon X** avec un tout nouvel **appareil photo de 24 MP** pour vos meilleurs selfies.

La cérémonie de lancement de ces nouveaux bijoux, s'est déroulée à Abidjan lors d'une magnifique balade lagunaire à bord d'un bateau de la société Aqualine. A l'image de la marque, Tecno Mobile, pour ce lancement, n'a été rien laissé au hasard. Hôtesse chics et glamour, pléiade d'artistes et humoristes (Rocky Gold, Willy Dumbo, Orchestre, Dj,...) ont égayé tous les invités présents à la soirée.

Parmi ces invités, l'on a noté la présence des plus grandes maisons de communication de la place telles que Fraternité Matin, Rti, Vibe Radio, Abidjan.net, Koaci, Trace FM, Voodoo Communication, Stratmarques, Tomorrow Mag, etc... ainsi que des blogueurs et influenceurs du web et sans oublier le principal partenaire de la marque, Orange ainsi que bien d'autres invités de marque.

A une grande marque s'attache des personnalités de renom telle Serge Beynaud, ambassadeur de Tecno Camon X et X Pro. En déplacement du côté de la France, la star du coupé décalé, via une vidéo conférence s'est adressée aux invités. Il a témoigné de la qualité des téléphones.



Au chapitre des interventions, le Partenaire Orange par la voix de M ADJAHOSSOU Fernand (Directeur Expérience Client chez Orange), a réitéré la confiance de sa société placée en Tecno Mobile. Il s'est toutefois réjoui du partenariat qui selon lui se résume à la qualité des produits de Tecno Mobile.

Orange Cote d'Ivoire à travers donc ce lancement officiel de ces nouveaux bijoux, a décidé d'offrir 1Gb de donnée internet chaque mois pendant Trois (3) mois, dès que vous insérez votre carte Sim Orange dans votre Camon X et X PRO.

Camon, au-dessus de la mêlée !

Tecno Camon X Pro : 24 MP camera avec détection de visage Face ID

Le Camon X Pro ouvre une nouvelle ère chez TECNO Mobile avec son appareil photo avant de **24 MP** pour le grand plaisir des amoureux de selfies. Ce capteur offre au Smartphone une définition supérieure de 30 % par rapport au précédent Camon CX. De quoi garantir à l'utilisateur des photos plus claires et plus nettes.

Le mobile dispose d'un **écran Full HD** de 6 pouces avec **affichage plein écran** presque **sans aucune bordure**. De quoi profiter d'un affichage plus grand, dans un habillage compact. Sous la coque, nous retrouvons **4 Go de RAM et 64 Go** pour le stockage interne. Le mobile ouvre également la porte à la **reconnaissance faciale ultra rapide**, avec Face ID qui permettra aux Smartphones de **reconnaître votre visage en 50 ms**.

Le mobile tourne avec un double processeur d'image ISP, qui permet au CAMON X PRO de traiter plus rapidement les informations. Les deux processeurs travaillent ainsi de manière synchrone, un plus par rapport au précédent CAMON. La gestion de la lumière en faible luminosité a été améliorée de 20 % avec une meilleure gestion des couleurs. L'effet BOKEH permet de profiter de selfies d'une beauté saisissante.

Le nouveau processeur Helio P23 de Mediatek offre un gain impressionnant sur la consommation d'énergie du smartphone. Le nouveau Camon X Pro fera donc mieux sur de nombreux points tout en offrant une autonomie plus longue de 15 à 20h.

Disponibilité des Smartphones

Les Camon X PRO et Camon X seront disponibles dans toutes les boutiques de la Marque dans le courant de ce mois d'Avril et sur les plateformes d'e-commerce telle que Jumia.

Les prix de ces tous derniers flagship tourneront autour de 120 000 FCFA pour le Camon X PRO et de 89 000 FCFA pour le Camon X.

La marque TECNO Mobile

TECNO Mobile est la marque de téléphonie mobile premium de Transsion Holdings. Tecno offre une gamme complète de smartphones et tablettes. En tant que marque, TECNO rend les technologies de pointe accessibles aux plus grands nombres selon sa ligne directrice « Penser globalement, agir localement ».

Créé en 2006, TECNO est présent dans plus de 40 pays à travers le monde. En tant que l'une des marques internationales à la croissance la plus rapide, TECNO a atteint un volume de ventes cumulé de 100 millions d'unités. C'est aujourd'hui l'une des trois premières marques de téléphones portables en Afrique et un acteur majeur dans le monde.

En Côte d'Ivoire, Tecno revendique 10 bureaux. Hormis les ventes en ligne, la marque compte environ 200 points de vente. La marque est présente à l'intérieur du pays. Notamment à Daloa, Bouaké, Yamoussoukro, Korhogo, Abengourou, Bondoukou, San-Pedro et bien d'autres villes.



TECNO



CAMON X™

6.0 pouces FHD + Display 2.5D
Android 8.1 Oreo
MediaTek Helio P23
2.0 GHz Octa-Core
4GB RAM, 64GB ROM
16MP Caméra arrière avec flash en Anneau
24MP Caméra avant avec Double Flash
Empreinte Digitale, Reconnaissance Faciale
3750mAh



CAMON X

6.0 pouces FHD + Display 2.5D
Android 8.1 Oreo
MediaTek Helio P23
2.0 GHz Octa-Core
3GB RAM, 16GB ROM
16MP Caméra arrière avec flash en Anneau
20MP Caméra avant avec Double Flash
Empreinte Digitale, Reconnaissance Faciale
3750mAh